

# **CONSEIL DE L'EUROPE**

## **Troisième Université d'été de la démocratie**

**29 juin-4 juillet 2008**

### **Gouvernance, pouvoirs et démocratie**

**SYNTHÈSE DES SESSIONS PLÉNIÈRES ET DES CONFÉRENCES**

Direction générale de la démocratie et des affaires politiques

Conseil de l'Europe, Strasbourg

*Les vues exprimées dans cet ouvrage sont de la responsabilité de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement la ligne officielle du Conseil de l'Europe.*

Toute demande de reproduction ou de traduction de tout ou d'une partie du document doit être adressée à la Division de l'information publique et des publications, Direction de la communication (F-67075 Strasbourg Cedex ou [publishing@coe.int](mailto:publishing@coe.int)). Toute autre correspondance relative à cette publication doit être adressée à la Direction générale de la démocratie et des affaires politiques.

*Contacts au Conseil de l'Europe :*

Jean-Louis Laurens

Directeur général de la démocratie et des affaires politiques

Courriel : [jean-louis.laurens@coe.int](mailto:jean-louis.laurens@coe.int)

Tél. : + 33 (0)3 88 41 20 73

François Friederich

Coordinateur des Ecoles d'Etudes Politiques

Courriel : [francois.friederich@coe.int](mailto:francois.friederich@coe.int)

Tél. : + 33 (03) 90 21 53 02

Claude Bernard

Gestionnaire de programme

Courriel : [claud.bernard@coe.int](mailto:claud.bernard@coe.int)

Tél. : + 33 (03) 88 41 22 75

Site web : [www.coe.int](http://www.coe.int)

[www.coe.int/Schools-Politics/fr](http://www.coe.int/Schools-Politics/fr)

© Conseil de l'Europe, janvier 2009

## Sommaire

<b>Introduction : De l'Université d'été au « Davos de la démocratie »</b> .....	5
<b>Chapitre I. Démocratie et enjeux de la gouvernance</b> .....	7
1. Gouvernance, réflexions autour du concept .....	7
2. Composantes de la bonne gouvernance .....	10
3. Les défis de la bonne gouvernance.....	12
<b>Chapitre II. Gouvernance et mondialisation</b> .....	17
1. Qu'est-ce que la mondialisation ? .....	17
2. A la recherche d'une gouvernance mondiale.....	20
<b>Chapitre III. Média, pouvoir et démocratie</b> .....	23
1. Des médias indépendants : un élément essentiel à la démocratie .....	23
2. Comment préserver la sécurité des journalistes et l'indépendance des médias ? .....	25
3. Les nouveaux défis pour les professionnels de l'information .....	27
<b>Chapitre IV. L'Europe et ses voisins</b> .....	31
1. L'Europe orientale, une région riche en enjeux pour l'Europe .....	31
2. Quels instruments européens pour plus de stabilité en Europe orientale ?.....	35
3. Les Etats-Unis, voisin de la Grande Europe .....	38
<b>Conclusion : L'Association des Ecoles d'études politiques : redonner du sens au projet européen</b> .....	43
<b>Annexe I : Programme de l'Université d'été de la démocratie</b> .....	51
<b>Annexe II : Listes des participants</b> .....	67
<b>Annexe III : Déclaration finale</b> .....	87



## **Introduction : De l'Université d'été au « Davos de la démocratie »**

« La santé démocratique est aussi précaire qu'elle n'est précieuse ». En ouvrant la troisième Université d'été de la démocratie par ce précepte, Terry Davis<sup>1</sup> a envoyé un message fort à l'ensemble des participants venus de l'Europe de l'Est et du Sud-Est : la première qualité que doivent avoir les démocrates est la vigilance. Pourtant, adopter une attitude défensive à l'égard de ceux qui peuvent menacer un régime pluraliste, respectueux de l'Etat de droit ne suffit pas. En 2005, lors du 3<sup>e</sup> Sommet de Varsovie, les chefs d'Etat et de gouvernement des Etats membres du Conseil de l'Europe ont conclu « qu'une démocratie effective et une bonne gouvernance à tous les niveaux sont essentielles pour prévenir les conflits, promouvoir la stabilité, favoriser le progrès économique et social, et conduire à la création de communautés durables, lieux de vie et de travail pour aujourd'hui et pour l'avenir »<sup>2</sup>. C'est pour cette raison que la question de la gouvernance, qui constitue aujourd'hui le pivot de toute réflexion sur la démocratie, est un thème d'actualité et pertinent pour l'édition 2008 de l'Université d'été des Ecoles d'études politiques. Gouvernance, pouvoir et démocratie : tel est le triptyque autour duquel les jeunes responsables politiques de l'Europe orientale et des Balkans ont été amenés à débattre.

Un changement d'échelle est sur le point de s'opérer dans la pratique du pouvoir politique. La mondialisation révèle la faiblesse des démocraties car elle limite le pouvoir, l'influence des dirigeants politiques en conduisant à une crise de leur légitimité. Les défis à relever pour le politique ne résident plus uniquement au niveau national. C'est ce besoin de gestion des problèmes humains à tous les niveaux qui nous amène, selon Mary Kaldor<sup>3</sup>, à parler de gouvernance. Dans un système où ceux que l'on élit ne sont plus que des négociateurs, comment réinjecter de l'énergie dans la démocratie ?

La tenue, par un élu, des promesses qu'il a formulées au cours de sa campagne électorale est un préalable incontournable, aux yeux de Göran Lindblad<sup>4</sup>, si l'on veut faire vivre la démocratie au XXI<sup>e</sup> siècle. Roland Ries<sup>5</sup>, approuvant cette exigence morale, estime qu'une participation plus régulière des citoyens aux processus de prise de décision est la clef de la modernisation du régime démocratique, le secret d'une bonne gouvernance. Un élu local doit savoir « perdre du temps » dans la concertation préalable de la population, « pour en gagner plus tard », en élaborant un projet répondant aux attentes du plus grand nombre, qui ne sera sujet d'aucune contestation. Cette plus grande interaction entre le politique et le citoyen exige un effort considérable en matière d'éducation pour ne pas tomber dans le piège de la démagogie. Meglena Kuneva<sup>6</sup> voit à travers la gouvernance un moyen pour nous diriger vers la société de la connaissance que l'Europe souhaite devenir. « L'éducation nous aidera à relever les défis de l'avenir parce qu'elle permettra de mobiliser nos ressources humaines et d'exploiter pleinement notre potentiel humain. C'est une richesse inestimable », a lancé la commissaire européenne.

Ce nouvel impératif démocratique induit des dispositifs ou des techniques spécifiques en termes de représentation, de consultation, de prise de décision et d'évaluation. Ce problème pointé par Bruno Gain<sup>7</sup> soulève une interrogation cruciale que les ateliers thématiques auront à explorer. Comment faire pour que la bonne gouvernance garantisse une participation optimale de l'ensemble

1. Secrétaire Général du Conseil de l'Europe.

2. Déclaration de Varsovie, [www.coe.int/t/t/dcr/summit/](http://www.coe.int/t/t/dcr/summit/).

3. Directrice du Centre d'étude de la gouvernance mondiale, London School of Economics.

4. Vice-Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, Suède.

5. Sénateur-Maire de Strasbourg.

6. Commissaire européenne à la protection du consommateur, Commission européenne.

7. Représentant permanent de la France auprès du Conseil de l'Europe.

des acteurs de la vie publique au processus décisionnel sans omettre la société civile ni affaiblir l'Etat ?

Au-delà de cette question, la gouvernance, parce qu'elle implique une réflexion globale sur l'état de nos démocraties et plus largement sur celui de la société, est un sujet complexe. Il fallait éviter l'écueil de prendre comme axe de réflexion les concepts « démocratie », « pouvoir » et « gouvernance » indépendamment les uns des autres. La troisième Université d'été invitait ainsi à un jeu de « Rubik's Cube » entre ces trois notions par l'intermédiaire de questions que le Président Filip Vujanovic<sup>8</sup> a formulé lors de la session d'ouverture. Où se trouvent les limites entre pouvoir et démocratie ? Quelle influence le pouvoir et la démocratie exercent-ils sur la gouvernance ? Cependant, et comme l'a introduit Per Sjögren<sup>9</sup>, ces notions indissociables comportent des corollaires qui se trouvent, eux aussi, au centre des débats : l'Etat de droit, les médias, la participation citoyenne, la lutte contre la corruption, la légitimité du politique et le rapport à la mondialisation. La nouvelle génération de responsables politiques doit être consciente de l'ensemble de ces enjeux à relever dans leurs pays et, plus généralement, à l'échelle européenne et mondiale. Ce travail concerne au même titre les vieilles démocraties que les Etats en formation, à l'instar du Monténégro, pris en exemple par son Président.

L'ampleur du sujet traité au cours de la troisième Université d'été révèle, enfin, l'ambition de ce programme. L'Université d'été de la démocratie de Strasbourg est appelée à devenir un rendez-vous annuel de référence pour tous ceux qui œuvrent pour l'avènement et le renforcement de la démocratie en Europe et dans le monde. C'est dans cet esprit et avec une forte volonté que François Friederich<sup>10</sup>, soutenu par le maire de Strasbourg, a formulé le vœu que la capitale de l'Europe et des droits de l'homme devienne le « Davos de la démocratie ». « La plaine d'Alsace et les Alpes suisses, les dirigeants des économies les plus riches et les nouvelles générations de responsables des anciennes dictatures communistes, la neige de l'hiver et le soleil estival, se complètent pour ces deux rendez-vous annuels a priori fort éloignés l'un de l'autre, mais en réalité proches dans leur volonté de dialogue et d'échange constructifs ».

---

8. Président de la République du Monténégro.

9. Représentant permanent de la Suède auprès de Conseil de l'Europe.

10. Coordinateur du programme des Ecoles d'études politiques, Conseil de l'Europe.

## Chapitre I. Démocratie et enjeux de la gouvernance

La gouvernance : l'usage de ce terme est aujourd'hui bien répandu, mais qu'implique réellement cette notion parfois controversée ? Que signifie-t-elle pour les jeunes responsables politiques des pays de l'Europe de l'Est et du Sud-Est ? Quels apports peut avoir ce concept pour les démocraties européennes ? Comme l'écrit Jean Howiller<sup>11</sup>, avec la gouvernance « nous sommes confrontés à une notion dont les contours sont mal définis, mais qui de ce fait semble faire l'objet d'un consensus, chacun pouvant s'y retrouver, y mettre ce que bon lui semble ».

Pourtant, l'importance de ce concept dans le discours politique et universitaire ne peut être expliquée par le « flou » qui accompagne ce terme. Si la gouvernance a pris une telle part dans les débats actuels, en particulier, lorsque l'on évoque le devenir du modèle démocratique, c'est bien parce qu'elle suscite des questions, des enjeux et des défis. Dans ce contexte, les ateliers thématiques de cette Université d'été avaient pour objectif d'éclaircir avant tout cette notion, en étudiant ce qu'elle implique d'un point de vue économique et de son impact sur le modèle démocratique. Les participants ont pu comprendre, dans un second temps, les mécanismes constitutifs d'une bonne gouvernance et les défis que cette dernière doit relever.

### 1. Gouvernance, réflexions autour du concept

#### Gouvernance, nouvel outil en politique ?

La notion de gouvernance est omniprésente dans la sphère universitaire et politique depuis une dizaine d'années. Cependant, déjà dans les années 1930, on retrouve ce terme aux Etats-Unis pour décrire la gestion des grandes entreprises (*corporate governance*), puis, à partir de 1960 ce concept fut largement utilisé dans la littérature économique. Mais c'est récemment, en 1999 qu'un tournant s'est opéré avec la publication de la première version des *Principles of corporate governance* (Principes de gouvernement d'entreprise) par l'Organisation de coopération et de développement économiques. (OCDE)

La notion de gouvernance s'impose progressivement dans le discours et la pensée politique, elle devient même un concept de science politique. Patrick Le Galès la définit comme « le processus de coordination d'acteurs publics et privés, de groupes sociaux, d'institutions destiné à atteindre des buts propres discutés et définis collectivement dans des environnements fragmentés, incertains »<sup>12</sup>. L'enjeu serait donc de se rapprocher de l'optimum politique et de garantir par là un exercice efficient et efficace de gouvernement. C'est se résoudre à une approche globale dans l'exercice du pouvoir qui passe par davantage de dialogue, la recherche du consensus et la prise en compte d'intérêts multiples. La gouvernance serait ainsi une réponse à la crise de légitimité à laquelle est confronté le pouvoir politique et qui fait, qu'aujourd'hui, le gouvernant ne peut plus s'appuyer uniquement sur les élections pour justifier son action et ses décisions.

Jean Howiller n'a pas manqué de relever cette problématique en précisant qu'il s'agit « d'une nouvelle manière de gouverner pour résoudre des problèmes complexes, avec des intérêts croisés qui s'entrechoquent, en l'absence désormais d'une source de légitimité unique, celle de suffrage universel et du résultat des élections, suffisamment puissante pour gérer, voire imposer, des solutions ».

11. Chef de cabinet du Président du Conseil général du Bas-Rhin, Strasbourg.

12. Hermet Guy, Badie Bertrand, Bimbaum Pierre, *Dictionnaire de la Science politique et des institutions politiques*, Paris, Armand Colin, 2005.

La gouvernance ouvre aussi au politique l'opportunité d'avoir recours à de nouveaux outils pour renforcer sa légitimité et favoriser l'approbation par les citoyens des décisions prises collégialement. La méthode du consensus, qui rend les mesures plus acceptables, va se substituer à la prise de décisions unilatérales. « Les exécutifs politiques, qu'ils soient locaux, nationaux ou internationaux, voient parfois dans la gouvernance une solution miracle, remède à l'abstention électorale et à la crise de représentativité que traverse la plupart des démocraties mondiales »<sup>13</sup>. Pour ce faire, la gouvernance passe par l'instauration d'espaces de représentation, de corps intermédiaires, comme les syndicats, dont l'affaiblissement est aujourd'hui significatif.

L'Union européenne, deux ans après la publication des principes de la gouvernance par l'OCDE, a défini un modèle de « gouvernance européenne » reposant sur quatre principes : ouverture, participation, responsabilité, efficacité et cohérence. Ainsi, l'expression « gouvernance européenne » désigne « les règles, les processus et les comportements qui influent sur l'exercice des pouvoirs au niveau européen, particulièrement du point de vue de l'ouverture, de la participation, de la responsabilité, de l'efficacité et de la cohérence »<sup>14</sup>. Ces cinq principes de la bonne gouvernance renforcent les principes de subsidiarité et de proportionnalité.

### **Gouvernance et démocratie sont-elles compatibles ?**

La bonne gouvernance conduit-elle à la démocratie accomplie ? Gouvernance et démocratie sont-elles des notions aussi influentes à l'ouest qu'à l'est de l'Europe ? C'est à travers l'étude des différences conceptuelles entre la « gouvernance » et la « démocratie » que les participants ont essayé de répondre à ces problématiques.

Dans les démocraties représentatives, selon la théorie de Harald Wydra<sup>15</sup>, le gouvernement est généralement considéré comme une « relation centralisée et descendante entre l'ordre et l'obéissance ». L'engagement direct des citoyens dans le système complexe des affaires politiques reste relativement limité. Les politiques publiques sont décidées par les hommes politiques démocratiquement élus. Cependant, il manque souvent à ces derniers des connaissances spécialisées dans des domaines complexes et parfois très techniques. En revanche, l'administration et la bureaucratie disposent d'un savoir nécessaire et d'une expertise institutionnelle, mais sont dépourvus de légitimité politique. Le régime démocratique suppose que le pouvoir émane du souverain qui, dans la plupart des Constitutions européennes, est incarné par le peuple. Fondamentalement, cela signifie que le temps de gouvernement est limité, c'est un pouvoir temporaire, où les élus sont responsables devant les citoyens.

La gouvernance est supposée être « un élément intégrateur, visant des problèmes concrets, basée sur le réseau et étant structurée en plusieurs niveaux ». A l'inverse de la relation verticale précédemment décrite, la gouvernance favorise les relations horizontales : les dirigeants prennent leurs décisions après la coopération, la consultation et le dialogue, avec un réseau d'acteurs spécialistes ou concernés par la question à traiter. Dans ce contexte, le partenariat constitue un élément clef. Le processus décisionnel, reposant notamment sur le consensus, réduit de fait le caractère polémique, parfois stérile, des débats omniprésents dans un système politique et structuré par un fort clivage entre majorité et opposition. Ainsi, selon Harald Wydra, la gouvernance implique la prise de pouvoir par le bas et l'institutionnalisation de la négociation, ce qui conduit à la « dépolitisation » du processus de prise de décision.

Dans les pays de l'Europe de l'Est, le rapport entre la démocratie et la gouvernance révèle un caractère différent. La guerre froide a créé deux blocs où la signification accordée à la démocratie est radicalement différente. La partie occidentale du continent européen perçoit les libertés démocratiques comme des acquis non négociables, tandis que la partie orientale a été privée du choix démocratique. Les bouleversements survenus en Europe centrale et orientale en 1989, puis en 1991, ont prouvé, selon M. Wydra, que le communisme ne s'est pas écroulé uniquement à cause de

13. Jean Howiller, chef de cabinet du président du Conseil général du Bas-Rhin, Strasbourg.

14. Livre blanc de la commission sur la gouvernance européenne.

15. Maître de conférences, spécialiste de la politique de la Russie et des pays de l'Europe orientale, université de Cambridge.

l'inefficacité économique : « le pouvoir de la démocratie sur la conscience du peuple a amené différentes formes de dissidence et de résistance active visant l'établissement d'un Etat indépendant, la restitution de la dignité humaine et, dans une moindre importance, la prospérité économique ».

L'effondrement de l'URSS a été suivi par l'avènement du capitalisme postcommuniste qui a rapidement pris la forme d'une gouvernance néolibérale. Les Etats communistes avaient un système de redistribution centrale, tandis que la nouvelle gouvernance a tenté d'atteindre la convergence avec les démocraties capitalistes de l'Ouest. Pour y parvenir, la réglementation étatique s'avérant insuffisante, elle dû être soutenue par des techniques issues de la gouvernance. Ce phénomène allait transformer un « individu socialiste » en une « personne active, mobile et autonome dotée d'une possibilité de choisir et de s'autogérer ». Dans ce cadre, la relation entre la gouvernance et la démocratie, selon Harald Wydra, devient paradoxale : « devenir "Européens" a coûté cher à certains pays comme les Etats baltes qui ont dû échanger l'indépendance étatique nouvellement acquise contre un prompt élargissement de l'Union européenne ».

Cette approche théorique a pourtant eu du mal à se réaliser sur le terrain. Les témoignages des participants ont démontré que dans les pays de l'Europe de l'Est ceux qui essayent d'apporter la bonne gouvernance doivent faire face à de nombreux problèmes, en particulier, l'apathie des citoyens qui se désintéressent de plus en plus de la politique. Les participants ukrainiens ont regretté que les partis politiques soient devenus des sortes de clubs fermés auxquels la population ne peut plus adhérer. Les réformes promises ont du mal à se concrétiser et les dérives oligarchiques persistent.

La gouvernance pour les jeunes responsables politiques venus de l'Europe de l'Est et de Sud-Est, apparaît alors comme un « leadership », un moyen d'influencer le gouvernement et ce à tous les niveaux de la société. Certes, comme l'a remarqué Antonella Valmorbidia<sup>16</sup>, la gouvernance peut fragiliser la démocratie car le moment où se prend la décision dans le processus décisionnel n'est plus vraiment clair. Toutefois, la démocratie et la gouvernance sont compatibles aux yeux des participants. La démocratie rend légitime la bonne gouvernance. « La démocratie est l'affaire de tous ; seule l'action peut porter le changement », ont conclu les participants.

### **Quelle corrélation entre développement économique et gouvernance ?**

Depuis une vingtaine d'années, la plupart des pays de l'Europe de l'Est et du Sud-Est sont confrontés à de grands changements, notamment, pour ce qui est de leur gestion politique et économique. L'atelier Gouvernance et pouvoir économique a été l'occasion de s'interroger sur les impacts que peut avoir une bonne gouvernance sur le développement économique d'un Etat. Cela concerne particulièrement les pays qui, au lendemain de l'effondrement du bloc soviétique, ont dû réinventer leur système économique pour intégrer un marché mondial hautement compétitif. Existe-t-il une corrélation entre le développement économique et la gouvernance ? Le perfectionnement de la gouvernance entraîne-t-il mécaniquement la croissance et la compétitivité économique ?

Avant de répondre à ces questions, Ante Čičin-Šain<sup>17</sup> a fait le constat qu'en dépit des mauvaises expériences que les pays en transition ont connues pendant le régime soviétique, une grande partie des citoyens défendent encore certains « dispositifs » établis sous l'URSS. On note ce phénomène particulièrement par rapport à l'éducation gratuite pour tous et à tous les niveaux, à la sécurité de l'emploi, au système gratuit des soins médicaux et aux retraites garanties par le gouvernement. Parallèlement, l'entrée dans une économie capitaliste nourrit chez de nombreux citoyens la crainte du chômage de masse.

Des études récentes réalisées par les organisations telles que la Banque mondiale, et citées par Shpend Ahmeti<sup>18</sup> dans son intervention, tendent aujourd'hui à démontrer une forte interdépendance entre la gouvernance et le revenu national brut par habitant des pays. Cette thèse défend

16. Directrice de l'Association des Agences de la démocratie locale, Vicence.

17. Ancien gouverneur de la Banque centrale, Zagreb.

18. Directeur exécutif de l'Institut d'études avancées, Pristina.

donc l'idée que les progrès accomplis en matière de gouvernance amènent une croissance du revenu par habitant.

La gouvernance semble aussi essentielle au développement durable et à un climat sain pour l'investissement. Les bailleurs de fonds sont conscients que les flux d'aides seront d'autant plus efficaces si les pays bénéficiaires disposent d'institutions de bonne qualité et dépourvues de toute corruption. La transparence dans les usages des ressources publiques constitue un rempart à la prise de pouvoir économique par des groupes qui, par la suite, contrôleraient le processus politique. Le pilotage du secteur public est un aspect important de la gouvernance, cette dernière a donc bel et bien un impact majeur sur le développement économique d'un pays. La gestion du budget, sa transparence et la mise en place d'audit permettent de jauger le niveau de bonne gouvernance.

Les partenariats entre les secteurs public et privé sont des pistes ouvrant la perspective d'une bonne gouvernance pour les pays européens. Les participants ont surtout retenu la nécessité d'améliorer le dialogue entre les pays candidats à l'Union européenne et les Etats membres pour les aider à atteindre les normes économiques et appliquer l'acquis communautaire.

La notion de bonne gouvernance demeure essentielle au développement politique, économique et social des pays de l'Europe de l'Est et du Sud-Est. Cependant, Ante Čičin-Šain n'a pas manqué de mettre en garde l'auditoire sur les obstacles que rencontre l'application des principes de bonne gouvernance dans les pays de l'ancien bloc soviétique. Quoiqu'il en soit, la compétitivité de ces Etats nécessite une stabilité interne. Cette dernière est liée à la qualité de l'élite politique et à sa gestion du secteur public. Le bon gouvernement amène la bonne gouvernance qui, à son tour, conduira au développement économique.

## **2. Composantes de la bonne gouvernance**

### **Transparence et responsabilité, Etat de droit, société civile active : principes clefs de la gouvernance**

Le Conseil de l'Europe a défini douze principes de bonne gouvernance dans sa *Stratégie pour l'innovation et la bonne gouvernance au niveau local*<sup>19</sup> que Giovanni Di Stasi<sup>20</sup> n'a pas manqué de mentionner lors de sa présentation. La troisième Université d'été de la démocratie a été l'occasion pour ses participants de se pencher tout d'abord sur l'exigence de transparence et le devoir de responsabilité dont les dirigeants doivent faire preuve pour atteindre une bonne gouvernance.

La connaissance par les citoyens du processus de décision politique est essentielle ; elle est un élément de leur contrôle sur le politique. Si les citoyens ne maîtrisent pas suffisamment la manière dont les arbitrages politiques sont rendus, ils resteront absents du jeu démocratique. Les participants ont relevé à cet égard que la dilution de la prise de décision qu'implique la gouvernance peut être problématique. Tout d'abord, parce que l'auteur de la décision n'est plus clairement identifié du fait de la méthode du consensus. Ce phénomène obscurcit le processus décisionnel aux yeux du citoyen. Par ailleurs, la responsabilité du décisionnaire semble plus complexe à mettre en jeu car, dans le cas où la prise de décision devient collective, il paraît difficile de rendre quelqu'un responsable de ces décisions.

Par ailleurs, selon Shpend Ahmeti, le fait que les hommes politiques et les fonctionnaires soient responsables de leurs choix est une condition indispensable à l'émergence d'un gouvernement fort et d'une administration publique efficace. La légitimité d'un système politique se fonde aussi sur sa capacité à répondre aux attentes des citoyens et implique par conséquent la notion de la responsabilité dans un régime démocratique.

19. Les principes de la bonne gouvernance décrites par la « Stratégie pour l'innovation et la bonne gouvernance au niveau local » du Conseil de l'Europe sont les suivants : les élections régulières, et une représentation et une participation justes ; la réactivité ; l'efficacité et l'efficience ; l'ouverture et la transparence ; l'Etat de droit ; une gestion éthique ; les compétences et les capacités ; l'innovation et l'ouverture d'esprit face au changement ; la durabilité et l'orientation à long terme ; une gestion financière saine ; les droits de l'homme, la diversité culturelle et la cohésion sociale ; l'obligation de rendre des comptes.

20. Directeur du Centre d'expertise sur la réforme de l'administration locale, Conseil de l'Europe.

L'Etat de droit est le second principe autour duquel les participants de cette Université d'été ont été amenés à travailler dans le cadre de l'atelier Gouvernance, Systèmes représentatifs et Etat de droit. L'efficacité du gouvernement, la protection des droits de l'homme et même, aujourd'hui, la performance des marchés passent par l'instauration de règles claires, connues, comprises et respectées par chacun. L'importance de l'Etat de droit est incontestable car il garantit la stabilité du système économique, social et politique dans une démocratie. L'Europe, qu'elle soit communautaire ou pas, joue un rôle majeur dans la défense de ce principe. Les jeunes responsables politiques de l'Europe de l'Est et du Sud-Est ont reconnu l'importance de la *soft law* et, plus particulièrement des recommandations du Conseil de l'Europe qu'ils souhaitent voir se développer.

Une attention tout particulière a été apportée au fait de ne pas « copier-coller » les systèmes juridiques d'un pays à l'autre. L'Etat de droit ne pourra être garanti dans l'ensemble des pays de l'Europe orientale et des Balkans que par la prise en compte des spécificités nationales propres à chaque Etat. L'expérience acquise par les pays de l'Europe de l'Ouest, les textes européens et les normes juridiques qu'ils impliquent sont aussi des outils à la disposition des pays en transition.

La bonne gouvernance suppose également l'implication de nouveaux acteurs dans le processus de prise de décision. La société civile est, en effet, amenée à jouer un rôle croissant aux côtés du politique sur la scène publique. Comme l'a remarqué Jean-Louis Laurens<sup>21</sup>, ce qui prévaut dans la gouvernance c'est le processus participatif qui fait des citoyens les parties prenantes à la prise de décision les concernant directement. Les élections ne peuvent suffire pour légitimer l'ensemble des actions du décideur politique. Les organisations de la société civile, notamment les ONG, jouent un rôle important dans la promotion de la participation citoyenne. Cela passe nécessairement par l'éducation civique et une information pluraliste et de qualité<sup>22</sup>.

Gert-Rüdiger Wegmarshaus<sup>23</sup> a rappelé à ce propos qu'une plus grande prise en compte de la société civile permettrait une réelle représentation des minorités à tous les stades de la prise de décision. Ce phénomène n'est pas négligeable pour les pays de l'Europe de l'Est et du Sud-Est où les questions ethniques demeurent cruciales pour la sécurité et la stabilité de l'ensemble du continent européen<sup>24</sup>.

Au fil de cette synthèse, le lecteur se rendra compte que la bonne gouvernance est une exigence pour les démocraties parce qu'elle assure son efficacité et renforce sa légitimité. L'administration locale et les gouvernements locaux, se trouvant quotidiennement au plus près des citoyens, sont concernés par la gouvernance au même titre que l'Etat ou les instances supranationales.

### **L'émergence d'acteurs locaux et le triomphe du local**

La troisième Université d'été de la démocratie consacrée à la gouvernance ne pouvait ignorer la question du pouvoir politique local. Les ateliers thématiques ont mis en valeur le rôle que joue le niveau local, notamment pour l'implication du citoyen au processus de décision. « La gouvernance est souvent indissociable des notions de décentralisation et de proximité », pour reprendre les propos de Jean Howiller. La prise en compte du plus grand nombre de partenaires dans la décision politique, ce qui est le propre de la gouvernance, prend tout son sens à l'échelle locale et apparaît comme un souci pertinent, voire pragmatique, aux yeux du citoyens qui vit et pense local avant tout. La bonne gouvernance locale a pour objectif d'associer pleinement la population au processus de décision.

La participation du plus grand nombre aux décisions publiques est, tout d'abord, assurée par le rapprochement de fait qui s'opère quand la décision est prise au plus près du citoyen et non aux niveaux national et européen. La démocratie locale offre aux citoyens le potentiel pour exercer leur liberté et exprimer leurs identités locales. Dans le contexte de fragmentation des institutions, de

21. Directeur général de la Démocratie et des Affaires politiques, Conseil de l'Europe.

22. Voir chapitre IV. Médias, pouvoir et démocratie.

23. Directeur de l'EuroCollege, université de Tartu.

24. Voir chapitre I. Europe et ses voisins.

mondialisation et d'eupéanisation que nous connaissons aujourd'hui, les dirigeants locaux ont la charge d'impliquer les citoyens dans les affaires publiques. Le fait qu'au cours des débats la France a été citée comme exemple, notamment par Jean Howiller, prouve que même les Etats ayant une tradition centralisatrice en Europe transfèrent une part non négligeable de leurs compétences aux institutions publiques locales.

La mise en place d'outils facilitant l'intervention directe des individus, les plaçant en interaction avec le politique dans les choix de gestion des affaires publiques est la seconde facette de la bonne gouvernance locale. De nombreux mécanismes de participation et de contrôle de l'action publique par les citoyens apparaissent. Ainsi, en France, des conseils de quartiers se développent dans les grandes villes, tout comme les commissions consultatives des services publics où les usagers des services publics se rencontrent pour « rechercher ensemble l'efficacité optimale de l'action publique »<sup>25</sup>. Ces exemples locaux, illustrent, selon Jean Howiller, « la modification de l'équilibre traditionnel des pouvoirs entre pouvoirs publics et élus, d'un côté, et société civile, de l'autre, qu'introduit le concept de gouvernance ».

La part accrue prise par les pouvoirs locaux dans la gestion des affaires publiques amène Antonella Valmorbidà à constater que l'expression « l'Europe des régions » est, depuis une dizaine d'années, plus réaliste que celle de « l'Europe des Etats ». Les dispositions légales ainsi que les aspects culturels contribuent à cette approche. L'expérience et les systèmes d'autonomie locale européens ne pourraient pas être compris sans prendre en considération le rôle important que la législation et les institutions de l'Union européenne jouent aujourd'hui dans les pays européens. Cependant, les nouvelles responsabilités concédées aux pouvoirs locaux exigent le transfert de ressources conséquentes. Certains Etats ne réalisent pas encore cet effort aujourd'hui.

En conclusion, et comme le souligne le document présenté par Violaine de Villemeur<sup>26</sup>, la décentralisation conforte la démocratie car « elle permet une prise de responsabilités des populations et des collectivités locales dans la gestion des affaires publiques ; elle représente un moyen de promotion pour le développement local, en donnant aux décideurs locaux les moyens financiers et humains de gérer au mieux leur territoire, au plus près des besoins des citoyens »<sup>27</sup>. La gouvernance introduit de nouveaux acteurs dans le processus décisionnel. Elle s'éloigne des formes relativement limitées et formelles de la prise de décision publique pour y substituer un ensemble de relations diversifiées. Ce phénomène se traduit par une multiplication d'acteurs, ce qui ne va pas sans poser un certain nombre de défis.

### **3. Les défis de la bonne gouvernance**

#### **Ralentissement du processus décisionnel et lourdeur de la « machine bureaucratique »**

La gouvernance permet une participation accrue des différentes composantes de la société au processus décisionnel. Ce dialogue débouche nécessairement sur un « nouveau contrat social », pour reprendre la formule de Jean-Jacques Rousseau, facilité par le recours à la méthode du consensus. Des écueils techniques, aux premiers rangs desquels on retrouve le ralentissement du processus de prise de décision et l'alourdissement de la « machine bureaucratique » peuvent cependant se poser.

Comme l'a remarqué Jean Howiller, la gouvernance rend le processus décisionnel plus long et plus complexe. L'association d'un plus grand nombre donne lieu à la création de comités, de conseils, de commissions. « C'est le règne des experts. Le nombre de réunions de concertations, de rencontres, de discussions destinées à élaborer un projet augmente de façon démesurée. Autant de moyens d'associer le corps social à la prise de décision mais autant de moyens aussi de paralyser le

25. Jean Howiller, chef de cabinet du président du Conseil général du Bas-Rhin, Strasbourg.

26. Sous-directeur de la Division Gouvernance démocratique, ministère français des Affaires étrangères et européennes.

27. *Stratégie Gouvernance de la coopération française*, ministère des Affaires étrangères, sous-direction de la Gouvernance démocratique, septembre 2007.

système ». A titre d'exemple on peut mentionner ainsi, qu'en France, l'élaboration d'un plan local d'urbanisme prend de 4 à 5 ans et l'achèvement d'une route de 10 à 15 ans. Le rallongement des délais provoqué par la complexification des procédures, renforce de surcroît l'instabilité juridique des dossiers, en ouvrant la possibilité de recours qui peut parfois même remettre en cause des projets. L'association de différents partenaires, qu'ils soient politiques, administratifs, associatifs ou économiques ne doit pas non plus être l'occasion pour chacun de défendre ses intérêts personnels, mais de contribuer à un processus de prise de décision collectif.

Parallèlement, les ateliers thématiques de l'Université d'été ont permis de relever que la bureaucratie pouvait être une menace pour la bonne gouvernance. Vilfredo Pareto, Max Weber, puis James Burnham avaient pressenti le phénomène d'interpénétration croissante entre les élites politiques et administratives. La gouvernance pousse au paroxysme la confusion pointée par ces penseurs classiques des sciences sociales. Les technocrates semblent avoir pris le pouvoir, principalement en raison du retrait ou du discrédit des politiques. « La gouvernance dissimule la réalité du gouvernement d'un pays par les technocrates, les fonctionnaires spécialisés, ceux qui ne devraient faire qu'administrer sous les ordres du politique », a remarqué Christian Saves<sup>28</sup>.

Tous les pays de l'Europe de l'Est et du Sud-Est sont confrontés à des difficultés dans la mise en place d'une bonne gouvernance. Pour les dépasser, M. Saves a préconisé certaines réformes : la réduction du nombre de fonctionnaires tout en améliorant leur procédure de recrutement et de formation, une plus forte introduction de la culture de performance, l'instauration de systèmes d'évaluation de l'action administrative, et enfin, un usage plus large des nouvelles technologies de l'information et de la communication qui ouvre des opportunités pour la rationalisation et la simplification des procédures administratives existantes.

En fait, la gouvernance, tant dans ce qu'elle a à la fois de positif, comme l'affirmation de bonnes pratiques, une meilleure écoute de la société, et de négatif, comme l'autonomisation croissante de l'administratif au détriment du politique, trahit une crise majeure du politique, voire même de sa légitimité.

### **La corruption et le financement des partis politiques**

La crise de légitimité du politique que connaissent les démocraties modernes peut s'expliquer par deux raisons. Tout d'abord, l'impuissance des élus aux yeux des citoyens face aux mutations sociales et économiques de nos sociétés. La corruption est le second motif du désamour entre citoyens et politiques. L'atelier Gouvernance et interaction des acteurs publics et privés s'est penché particulièrement sur ce second point qui semble être un problème majeur des pays de l'Europe de l'Est et du Sud-Est, si l'on se réfère aux interventions des participants. Plus précisément, c'est par le prisme du financement des partis politiques que cette question a été traitée.

Au cours des dernières dix années, les pays européens se sont dotés de mesures anticorruption, notamment, par les cadres communs mis en place par les organisations internationales telles que les Nations Unies, la Commission européenne et le Conseil de l'Europe. De nombreuses avancées ont été accomplies dans ce domaine sous l'impulsion des médias et de la société civile. La prévention et le contrôle de la corruption ont gagné de l'importance et font désormais partie intégrante de l'agenda européen et international.

Les partis politiques ont besoin de financement, cela est d'autant plus vrai en période électorale. La plupart des partis politiques en Europe bénéficient de financements publics, parfois même du remboursement partiel de leurs frais de campagne. Les finances politiques non réglementées, ouvrent la porte à l'argent sale et permettent l'instauration de systèmes de corruption qui fragilisent les principes démocratiques. Le travail du Groupe d'Etats contre la corruption (GRECO) et l'établissement de réglementations communes sur le financement politique témoignent du travail du Conseil de l'Europe dans la promotion de la démocratie et de la bonne gouvernance par la lutte

28. Directeur adjoint des Etudes, Ecole nationale d'Administration, Strasbourg.

contre la corruption. La plupart des pays européens ont adopté ce système de régulation qui ne peut être complet qu'avec le renforcement de l'Etat de droit.

Alexander Seger<sup>29</sup> a souligné que le financement public ne doit pas être accordé sans conditions et sans sanctions dans le cas d'irrégularité. En France, par exemple, seuls les partis politiques ayant obtenu un certain pourcentage de votes sont remboursés. La transparence implique que les comptes des partis soient publics. L'Allemagne a été mentionnée comme un bon exemple dans la publication de la comptabilité des partis politiques. Les appareils politiques doivent aussi prendre leurs responsabilités et renforcer les mécanismes de contrôle interne grâce aux agents comptables professionnels et aux trésoriers des partis. La surveillance du financement interne, mais aussi externe à travers des organismes comme le Bureau de prévention et de lutte contre la corruption en Lettonie, est primordiale. Enfin, la société civile et, en particulier, les médias jouent un rôle déterminant dans le contrôle et le suivi des finances des partis politiques et pour la révélation de scandales.

La volonté politique, élément clef aux yeux des participants, peut donc s'exercer par l'introduction de mesures anticorruption efficaces. Les gouvernements, les parlementaires ainsi que les partis politiques doivent adopter et appliquer les réglementations sur les finances politiques dans le but de renforcer la transparence et leur responsabilité.

### **Relations avec le secteur privé : le poids des groupes de pression**

Le pluralisme, qui est une caractéristique importante de tout régime démocratique, permet le développement et la compétition entre intérêts divers, parfois contradictoires. Dans ces conditions, les individus ont toujours tenté de faire pression sur les gouvernements pour arracher des décisions favorables. Le lobbying a institutionnalisé ces pratiques ; il favorise la participation de citoyens au processus de prise de décision. Les groupes de pression font à la fois pression en voulant influencer les décideurs politiques, mais ils produisent également l'expertise nécessaire pour prendre les décisions de manière plus avertie et conduire ainsi à une meilleure gouvernance.

Parallèlement, les groupes de pression ne sont pas toujours transparents et certaines de leurs techniques peuvent masquer des cas de corruption. Dans la plupart des pays européens, les groupes de pression ne sont pas régulés. Lors de l'atelier Gouvernance et interaction des acteurs publics et privés la remarque a été faite que le lobbying risque de corrompre des principes démocratiques, d'obscurcir la prise de décision au détriment de la transparence et de la responsabilité, d'aggraver l'accès inégal à la loi et aux décideurs politiques. Selon certains participants, les groupes de pression représentent une forme de corruption reléguant au second rang la voix citoyenne dans le processus décisionnel : « les activités du lobbying accroissent en Europe et avec eux le risque pour la démocratie. » Les participants de l'Ecole de Pristina ont attiré l'attention de leurs collègues sur l'impossibilité pour les gens pauvres et vulnérables de défendre leurs intérêts, plaidant ainsi pour un accès équitable aux décideurs politiques.

Au niveau européen, la question de régulation des groupes de pression prend tout son sens et s'exprime tant par l'autorégulation que par la création de normes par les institutions européennes elles-mêmes. Alexander Seger a présenté le code de conduite mis en place par la Société des professionnels en affaires européennes (SEAP). Cette organisation a défini des « standards éthiques élevés » pour ses membres qui, pour la plupart, représentent des intérêts commerciaux auprès des institutions communautaires. La Commission européenne, quant à elle, a instauré des mesures dans le cadre de l'initiative européenne en matière de transparence basée sur la « nécessité d'un cadre plus structuré régissant les activités des groupes de pression dans une optique de bonne gouvernance ». Plusieurs éléments clefs de ce travail ont été mis en évidence lors de l'atelier : l'établissement d'un système facultatif d'enregistrement géré par la Commission européenne, incitant les lobbyistes à s'enregistrer. En contrepartie les groupes de pression sont automatiquement avertis des consultations organisées sur les thématiques qui les intéressent. L'établissement d'un code

---

29. Chef de la Division du crime économique, Direction générale des droits de l'homme et des affaires juridiques, Conseil de l'Europe.

de déontologie commun à l'ensemble des lobbyistes, ou au moins des normes minimales communes, a été le second axe de réflexion pour les participants. Enfin, la création d'un système de suivi et de sanctions à appliquer en cas d'enregistrement incorrect et/ou de violation du code de déontologie a été envisagée.

Selon Alexander Seger et les participants, le rôle de la société civile dans le suivi des activités des groupes de pression a une grande valeur et nécessite d'être consolidée davantage. L'expérience prouve jusqu'à présent que ces régulations représentent uniquement une partie des efforts nécessaires pour instaurer la bonne gouvernance. La question de régulation des groupes de pression doit tenir compte d'un nécessaire équilibre entre, d'une part, la prévention de la corruption, la quête de la transparence et de la responsabilité et, d'autre part, le risque de restreindre la participation directe de la société civile dans la prise de décisions. Les groupes de pression ont leur place légitime dans la démocratie, leurs activités doivent être transparentes.

La gouvernance a modifié le processus de prise de décision en renforçant considérablement le poids des citoyens, des associations, des entreprises, mais aussi des groupes de pression. La bonne gouvernance prône à la fois la responsabilité des gouvernements, la transparence de leurs activités, tout en renforçant le poids du pouvoir politique local, pour favoriser la croissance économique et le progrès social en Europe.

Désormais, les intérêts privés et particuliers font irruption dans les sphères de pouvoir international, national ou local. L'intrusion de cette nouvelle donne est source de débat. La notion de réseau prend toute son importance dans le processus décisionnel au détriment des formes traditionnelles d'exercice hiérarchique du pouvoir, tiré de prérogatives institutionnelles et légitimé par le suffrage universel. Le processus de décision devient de plus en plus interrelationnel, la difficulté réside alors dans la définition des acteurs les plus représentatifs, qui ne sont pas forcément ceux qui se font le mieux entendre.

Parallèlement, la lourdeur de la « machine bureaucratique » et toutes formes de corruption politique représentent des défis majeurs pour l'instauration de la bonne gouvernance dans les pays européens. Ils représentent une menace pour le futur de la démocratie en Europe. Les mesures exposées plus haut, à savoir, améliorer le travail de l'administration publique, combattre la corruption, en particulier dans le domaine des finances politiques et du lobbying, renforcer l'influence de la justice ainsi que le processus de prise de décision en général ne pourraient qu'apporter un nouveau souffle à la démocratie.

La révolution technique qui a rétréci les distances et permis une accélération des flux financiers, commerciaux, humains et de l'information exige l'émergence de nouvelles pratiques de gouvernance. La mondialisation appelle à une gouvernance européenne et internationale.



## **Chapitre II. Gouvernance et mondialisation**

La croissance de la circulation des personnes, des idées, des savoirs, des biens et des services dont nous sommes témoins aujourd'hui s'inscrit dans une tendance historique de longue date. La mondialisation n'est pas un phénomène récent, elle traduit le prolongement au-delà des frontières étatiques des forces du marché qui ont opéré pendant des siècles à tous les niveaux de l'activité économique. La notion de « mondialisation » désigne aujourd'hui l'intégration au niveau planétaire des phénomènes économiques, financiers, écologiques et même culturels.

Le terme de « mondialisation » est couramment utilisé surtout à partir des années 1980, depuis que le progrès technique permet d'effectuer plus facilement et plus rapidement les opérations commerciales et financières internationales. Elle est un processus historique qui est le résultat de l'innovation humaine et du progrès technique, et qui conduit, selon Lars Kolte<sup>30</sup>, à l'intégration croissante des économies dans le monde entier par le biais d'échanges commerciaux. Quels sont les composantes et les principaux enjeux de ce phénomène ? Comment le politique peut-il l'accompagner au niveau mondial ?

### **1. Qu'est-ce que la mondialisation ?**

#### **La révolution technologique instigatrice de la mondialisation**

Le marché favorise l'efficacité grâce à la division du travail. Ce postulat renvoie à la théorie sur le commerce international décrite par les classiques de la science économique. Le célèbre exemple de David Ricardo sur l'échange du porto contre du tissu illustrant ainsi le commerce entre le Portugal et le Royaume-Uni est vieux de quelques siècles. Cependant, sa théorie sur l'avantage comparatif qui stipule que chaque pays doit se spécialiser dans la production où il a les avantages comparatifs les plus importants caractérise les échanges commerciaux d'aujourd'hui.

Quelles sont donc les conditions requises pour que ce système puisse se mettre en place ? Lars Kolte a dégagé trois phénomènes qui favorisent la mondialisation. Tout d'abord, l'extension des voies et moyens de transports et de communications. Au cours des vingt dernières années on a assisté à une véritable révolution dans le système de transports terrestre, mais surtout maritime et aérien. En illustrant ses propos par l'exemple de son pays il a rappelé que le Danemark est le plus important exportateur au monde de sapins de Noël. Ces sapins poussent au Danemark mais à partir d'un certain point de leur croissance seulement. Ils sont plantés en Sibérie, puis extraits et, dans un délai de 24 heures, sont transférés et replantés au Danemark. Cette transaction serait impossible à réaliser sans le transport aérien.

La faculté de savoir ce qui se passe sur les marchés est une autre condition requise pour la mondialisation du commerce et des biens. Les nouvelles technologies de l'information et, en particulier, l'internet ont permis la diffusion instantanée d'informations d'ordre politique, culturel, économique et financier. Ainsi on peut savoir en quelques secondes où sont les biens les moins coûteux, disponibles dans les meilleurs délais et en grandes quantités. Internet représente une nouvelle étape de l'évolution économique comparable à ce que la vapeur a représenté jadis pour la révolution industrielle. La maîtrise de l'information est donc un élément constitutif de la mondialisation.

La mondialisation aurait été impossible sans le développement des voies de communication. Le téléphone mobile nous permet aujourd'hui de contacter Londres à partir de Kamchatka afin de pouvoir acheter des biens à Singapour. Indépendamment de la distance, il est désormais possible

30. Président du Conseil de direction, Banque de développement du Conseil de l'Europe, Paris.

d'effectuer d'importantes transactions financières et de biens en appuyant sur la touche du clavier de notre ordinateur. La communication serait ainsi, le troisième facteur clef qui a permis la mondialisation.

Lars Kolte a tenu à préciser également que l'accès à l'information, à des modes de transport peu onéreux ainsi qu'à des moyens de communication qui ouvrent toute la planète, sont les éléments indissociablement liés : « pas de transports onéreux possibles sans la logistique donc sans la communication. » Par ailleurs, les caractéristiques de ces trois facteurs seront plus utiles dans un monde plus ouvert, plus mobile et sans frontières. Si ces paramètres ne sont pas réunis il n'y a pas de mondialisation possible. Les technologies de la communication contribuent ainsi à favoriser l'intégration de l'économie mondiale et à affaiblir le pouvoir des Etats-nations. Une nouvelle forme de la gouvernance prend naissance.

### **Souveraineté affaiblie des Etats-nations et nouvelle forme de gouvernance**

La fin du XX<sup>e</sup> siècle a démontré que les dispositifs traditionnels de nature interétatique de l'ordre Westphalien établis en 1648 ne suffisent plus pour faire face à l'émergence de nouveaux acteurs. L'institution étatique apparaît inadaptée à l'évolution des sociétés modernes de plus en plus complexes, interdépendantes, aux acteurs multiples et qui nécessitent des formes souples de coopération. Dans ce contexte, la gouvernance représente selon Bernard Boucault<sup>31</sup> un « emblème de modernité et d'efficacité particulièrement adapté au phénomène de mondialisation ».

La mondialisation implique de nouvelles méthodes de gouvernance poussant les Etats à s'y adapter. Désormais, divers acteurs semblent être associés aux processus décisionnels que ce soit dans le cadre formel ou de façon informelle : les Etats, les institutions gouvernementales, mais aussi les entreprises, les ONG et les associations. Par ailleurs, ce sont les solutions consensuelles qui sont recherchées : les décisions sont désormais le résultat de négociations et de compromis prenant en compte les différents points de vue des acteurs présents. Pourtant, selon Bernard Boucault, « cet effacement du pouvoir politique au profit d'instances de régulation technique, cette banalisation de l'Etat qui ne serait plus qu'un acteur parmi d'autres ne correspond pas exactement à la réalité qui reste marquée par les affrontements et des stratégies de domination ». Les Etats ont su s'adapter à cette nouvelle donne. Ils ont compris que la solution de problèmes collectifs ne relève plus de leur responsabilité exclusive et qu'une régulation efficace ne peut être obtenue que par l'association de différents acteurs.

Une nouvelle forme de gouvernance apparaît, celle d'un « l'Etat virtuel », pour reprendre le terme de Steven Ekvovich<sup>32</sup>. Cette nouvelle forme de l'Etat prône la coopération, la flexibilité dans ses réactions mais aussi et surtout la production du capital humain. Autrefois, l'Etat s'adaptait mal aux changements et se mobilisait difficilement. Or, aujourd'hui, le marché extrêmement dynamique pousse les Etats à s'adapter très rapidement. Cet « Etat virtuel » se caractérise par une tradition d'appui sur la société civile, telle qu'elle existe aux Etats-Unis d'Amérique. Pour Steven Ekvovich, la société américaine préfère l'intervention limitée de l'Etat et plus de responsabilité accordée à la société civile. Aux Etats-Unis, un certain nombre des responsabilités étatiques humanitaires, sociales mais aussi politiques sont désormais déléguées aux organisations non gouvernementales.

En prenant l'exemple de la France, Bernard Boucault a présenté l'émergence et le développement considérable au cours des dernières années des procédures de débat public pour les projets importants, suivi de la multiplication des autorités indépendantes qui garantissent la transparence de ce débat public. L'action publique devient ainsi la résultante d'un processus long, complexe, auquel sont invités de multiples acteurs.

L'Etat demeure encore le mode principal d'organisation et de représentation politiques, aussi bien au niveau intérieur qu'international, mais il doit de plus en plus partager sa souveraineté avec d'autres acteurs. L'Etat garde une fonction d'arbitrage, indispensable selon Bernard Boucault pour

---

31. Directeur de l'Ecole nationale d'Administration, Strasbourg.

32. Professeur à l'Université américaine de Paris.

surmonter les contradictions ou oppositions éventuelles. Dans le champ international, les organismes multilatéraux qui jouent un rôle de régulation dans la mondialisation, n'ont que le pouvoir que leur confèrent les Etats. Par ailleurs, ce sont eux, quand ils sont démocratiques qui fondent le système de valeurs devant inspirer l'action de ces organisations. Enfin, les Etats sont indispensables pour lutter contre l'un des fléaux de la mondialisation, que constituent la criminalité organisée et le terrorisme, quels que soient les progrès de la coopération policière internationale. A terme, selon Lars Kolte, la mondialisation mène à une meilleure gouvernance dans les Etats démocratiques. Or, quelle influence exerce-t-elle sur les pays qui repoussent de toutes leurs forces ce phénomène de mondialisation, en s'isolant du reste du monde ?

### **Mondialisation : quel impact sur un Etat autoritaire ?**

Il revient aux Etats souverains de décider s'ils veulent s'ouvrir à la mondialisation ou au contraire s'en protéger, fermer les frontières et s'exclure de la scène internationale. C'est le choix fait par le Zimbabwe, la Corée du Nord, mais aussi le Myanmar. Or, ce type d'attitude mène à la violence, à la pauvreté, à la dégradation de la situation des droits de l'homme. Selon Lars Kolte, se prononcer pour le choix politique du retrait, signifie ne plus faire partie de la grande division de travail à l'échelon international et, par conséquent, faire face à une période de pauvreté. Dans le cas du choix opposé, de l'ouverture, il va falloir « faire preuve de souplesse, simplifier les procédures, accepter de perdre une partie de contrôle de l'information ». Un choix qui semble très difficile à faire pour certains Etats autoritaires.

Aiko Doden<sup>33</sup> a dressé un tableau de la situation au Myanmar qui illustre ces propos. Ce pays, revenu sur la scène internationale au moment du cyclone Nargis reste pourtant souvent oublié par la communauté internationale, et on entend rarement parler du désastre et de la situation politique au Myanmar. Tout comme la Corée du Nord, c'est un pays sur lequel les médias se penchent rarement, aucun média étranger n'étant autorisé à y travailler. Mais du fait de l'amplitude du cyclone, ce pays a fait la une des journaux, mettant à jour des éléments clefs du régime militaire du Myanmar.

Myanmar est souvent vu comme « une crise oubliée de l'Asie », comme une épreuve à l'aune de laquelle on va mesurer l'engagement des acteurs concernés, l'effort collectif pour associer ce pays sur la scène internationale. La mondialisation n'aurait pas atteint le Myanmar car le gouvernement s'est toujours montré très prudent dans ses contacts avec le monde extérieur. Pendant la phase d'urgence qui a suivi le passage du cyclone il n'a pas accepté l'assistance internationale, qui représente aux yeux du gouvernement une « ingérence dans la politique intérieure » pouvant mener à la désintégration du régime. Une diplomatie multilatérale plus nuancée qui refléterait la volonté politique collective de la communauté internationale serait, selon Aiko Doden, la meilleure solution. Le groupe de « amis » du Secrétaire général de l'ONU pour le Myanmar, créé en décembre 2006, travaille depuis de deux ans dans cette direction.

La mondialisation marginalise les pays autoritaires et il semble néanmoins qu'elle finira par prendre le dessus sur les régimes autoritaires non seulement au Myanmar, mais aussi dans d'autres pays non démocratiques. Il est impossible, selon Lars Kolte, de contrôler l'information sur une planète mondialisée. A Tian'anmen à la fin des années 1980, les autorités chinoises pensaient maîtriser les flux d'information. Or, ils ont oublié que le fax avait vu le jour, grâce auquel le reste du monde a appris les bouleversements en cours. En quelques heures la planète tout entière en a été informée, compliquant la situation des autorités chinoises. Lors des transformations démocratiques dans les pays de l'Europe de l'Est, le rôle et l'impact des médias a été également considérable : le monde pouvait suivre les événements historiques en direct, créant un sentiment de solidarité au sein de la société civile<sup>34</sup>.

C'est à la société civile, comme aux médias, qu'incombe maintenant la responsabilité de faire circuler les informations à travers le monde.

33. Journaliste, NHK TV, Tokyo.

34. Voir aussi chapitre IV. Médias, pouvoir et démocratie.

En l'absence d'un pouvoir souverain mondial il est indispensable de définir des règles de gestion de l'interdépendance et de conciliation des intérêts des différents acteurs. La notion de « *global governance* » (gouvernance mondiale) apparaît qui vise à établir de nouveaux modes de régulation et d'intégration internationales. Comment gouverner la mondialisation sans gouvernement mondial ? Ce rôle revient-il toujours aux Etats-Unis ?

## **2. A la recherche d'une gouvernance mondiale**

### **Nécessité d'un centre de finances internationales**

A partir des années 1980, grâce au progrès technique, à la réduction de coûts de transports et de communication, l'intégration économique et financière internationale s'intensifie et devient plus complexe. La croissance économique rapide qui marque le XIX<sup>e</sup> et surtout le XX<sup>e</sup> siècle, et qui perdure à ce jour, est liée selon Egor Gaydar<sup>35</sup>, au fait qu'on a adopté des normes, à savoir un étalon or : « c'est un élément radical qui a conduit à la croissance économique ». Cependant, même le système le plus stable de relations économiques conduit à des changements radicaux, entraînant des mouvements dans le Système monétaire international lui-même.

Le fait que l'on n'a pas pu comprendre ce phénomène au début du XX<sup>e</sup> siècle, a conduit le monde à l'une des plus grandes catastrophes économiques : la grande dépression. En effet, dans un monde en évolution il est impossible de maintenir les relations économiques sans changement : un système flexible est nécessaire. Pour éviter les mouvements déstabilisants des années 1930, un nouveau système a été mis en place, celui de Bretton Woods. Formellement rattaché à l'or, il est néanmoins beaucoup plus flexible et plus souple dans les faits. Ce système a fonctionné avec une légère inflation et une bonne croissance économique. Les institutions de Bretton Woods (Banque mondiale, Fond monétaire international) y jouaient un rôle fondamental. Or, selon M. Gaydar, il y a eu, là aussi, une perte des relations entre l'économie et le vrai monde. Lorsque les Etats-Unis ont abandonné dans les années 1970 l'étalon-or, il y a eu une inflation très forte, aussi bien en Europe qu'ailleurs dans le monde. C'est un cycle répétitif : le système stable doit évoluer, doit s'adapter.

Selon Egor Gaydar, le système actuel de régulation de finances internationales a été adapté à la réalité dans les années 1970. L'élément pris en compte à l'époque est l'existence de deux grandes forces économiques qui régnaient dans le monde : les Etats-Unis avec 75 % de réserve mondiale d'or et l'Europe de l'Ouest avec une politique conservatrice en matière financière. Ces deux pôles contrôlaient les finances internationales selon : « des règles de finances non écrites, selon lesquelles l'Europe d'une part et les Etats-Unis d'autre part géraient les finances du monde et prenaient les grandes décisions, face aux autres pays sommés d'accepter leur pouvoir.

Cependant, depuis la fin des années 1970 il y a eu des transformations considérables dans le monde : émergence de la Chine, de la Corée, de l'Inde, de la Russie et du Brésil. D'autres pays en développement ont connu une croissance extrêmement forte et dynamique lors des dix dernières années. Aujourd'hui, le taux de croissance dans ces pays est beaucoup plus élevé que celui des Etats-Unis ou de l'Europe. Leur PIB ne cesse de croître. Dans ce cadre, selon M. Gaydar, il est impossible de préserver le système qui avait été créé à l'époque des grands empires coloniaux ; maintenir l'ancien système serait mettre en péril la pérennité des relations financières internationales.

La mondialisation se manifeste par de nombreuses crises monétaires et financières. Le Système monétaire international devenu hybride et désordonné, caractérisé par les fluctuations des taux de change entre les grandes monnaies et ponctué de crises récurrentes, témoigne de la complexité introduite par la mobilité des capitaux. La crise financière en Asie du Sud survenue en 1997, par son caractère imprévu et par son extension, a démontré combien la mobilité des capitaux pouvait amplifier et étendre le choc à toute la planète. Le FMI, l'OMC et la Banque mondiale voient leurs rôles et leurs missions évoluer avec l'intégration économique croissante, mais ils se révèlent mal adaptés à la complexité de la mondialisation.

---

35. Ancien Premier ministre de la Fédération de Russie.

Ces instances posent des critères, mais il importe que ces organisations fassent autorité et soient capables de prendre les décisions de manière indépendante sans devenir l'instrument de manipulation aux mains de groupes d'Etats. Egor Gaydar a particulièrement insisté sur le fait que ces institutions internationales doivent jouer un rôle équitable dans le monde, rester les organisations internationales dans les faits et non pas ne représenter qu'un groupe de pays. Le monde « mondialisé » a besoin de véritables structures internationales, qui soient capables de s'adapter aux réalités d'aujourd'hui. Il regrette cependant la difficulté de convaincre les partenaires européens. « Si les Européens ne font pas tout leur possible pour que ces organisations deviennent réellement internationales, ces systèmes financiers demeureront sans aucune alternative ». Il est persuadé que pour mieux gérer la mondialisation économique et financière, la communauté internationale a besoin d'un centre de finances mondiales. Si ce centre voit le jour, il devra représenter tous les pays. C'est l'un des défis de la mondialisation aujourd'hui.

### **L'approche régionale : condition d'une mondialisation maîtrisée ?**

Le processus d'intégration économique et celui de régionalisation institutionnalisée interagissent, donnant lieu à de nouveaux modes de gouvernance. La mondialisation offre de nouvelles façons de concevoir l'Etat et le marché, en rendant disponibles les moyens techniques qui favorisent de nouveaux modes d'organisation sociale. L'importance de la relation qui existe entre mondialisation et régionalisation pour le mode de gouvernance à l'échelle internationale est considérable. Cette relation est le principal facteur d'évolution de la gestion de l'ordre économique dans l'ère de l'après-guerre froide.

L'aspect le plus marquant de la mondialisation est le déclin de la souveraineté nationale et le transfert des lieux de gouvernance à un niveau supranational. Des accords politiques et économiques impliquant divers groupes d'Etats, comme l'Union européenne, l'Accord de libre-échange nord américain (ALENA) ou encore le Forum de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) ont vu le jour, créant de nouveaux régimes supranationaux de réglementation. Dans le cas de l'ALENA, l'accent est mis sur les relations commerciales. L'Europe quant à elle, cherche à développer une économie d'intégration régionale menée selon un même ensemble de règles. Selon certains économistes, la régionalisation européenne dite de type « fermé » s'opposerait à la régionalisation de type « ouvert » régissant dans le cadre de l'APEC.

Faisant référence à Pascal Lamy, Bernard Boucault a distingué trois formes de gouvernance : l'état solide, l'état liquide, l'état gazeux. L'état solide reflète le gouvernement d'un Etat souverain avec les mécanismes clairs d'exercice de l'action publique. Le titulaire du pouvoir de décision publique est bien identifié et reconnu comme légitime pour l'exercer. Cependant, son champ d'action reste limité. L'état gazeux représente l'ordre Westphalien que l'on retrouve dans les organisations internationales et qui fonctionnent sur la base de l'unanimité des Etats. L'état liquide, se situant entre les deux, renvoie à l'Union européenne une nouvelle entité sans équivalent dans le monde d'hier et d'aujourd'hui et dont les règles de fonctionnement permettent, dans un grand nombre de domaines, des décisions à la majorité. L'Union européenne représente une institution qui « associe une vraie capacité de décider dans un champ très large, tout en ayant bien intégré les règles de la gouvernance moderne : participation de tous les acteurs à la décision publique, recherche des consensus, souplesse et pragmatisme ». La paix, le respect des droits fondamentaux, la suprématie de la loi, la solidarité et la diversité culturelle représentant l'ensemble de valeurs communes que tous ses membres s'engagent à respecter.

Entre la gouvernance mondiale et les Etats-nations, la solidarité régionale constitue-t-elle l'élément clef de la structuration et du développement maîtrisé de la mondialisation ? L'affaiblissement de l'efficacité des politiques nationales dû à la mondialisation tend à rendre l'échelon régional plus pertinent pour gérer au mieux les problèmes globaux. L'Etat ne devrait-il pas alors céder davantage encore de son autorité à des organismes régionaux pour une conduite plus efficace de l'économie mondiale ?

La mondialisation est bien souvent comprise comme une américanisation. Le fait que la plupart des instances de régulations mondiales soient situées aux Etats-Unis a fortement contribué au développement de ce sentiment. Aujourd'hui, l'expansion économique mondiale provoque des mutations économiques et politiques profondes qui ne sont pas sans conséquences. La mondialisation des marchés est désormais autant le fait des épargnants japonais que des financiers américains, les Etats-Unis ne sont plus systématiquement gagnants. Par ailleurs, l'émergence de la Chine et de l'Inde, principaux rivaux potentiels des Etats-Unis, est facilitée par la mondialisation.

Si le développement de certains pays émergents est favorisé par la mondialisation économique, il n'en demeure pas moins qu'elle aggrave les écarts entre les pays riches et les pays pauvres. L'expansion économique devient un facteur d'appauvrissement accéléré des pays les plus déshérités. Les marchés ne garantissent pas nécessairement que les richesses créées bénéficient au plus grand nombre et permettent un développement équitable de l'humanité. L'aide des institutions bancaires telles que la Banque de développement du Conseil de l'Europe est nécessaire.

Le besoin de gouvernance mondiale s'appuie sur la nécessité de voir les grandes affaires communes, c'est-à-dire qui concernent l'ensemble de l'humanité, gérées démocratiquement. L'émergence d'un modèle de développement durable, respectueux de l'environnement est une priorité incontestable. Or, les Etats nationaux et la coopération intergouvernementale traditionnelle ne semblent plus être les outils pertinents pour imposer un nouveau modèle de développement global. La gouvernance mondiale s'impose alors de fait, mais il reste encore à l'inventer. L'Europe et le modèle de gouvernance européenne qui tend à se mettre en place aujourd'hui, est un laboratoire que demain, d'autres régions mondiales pourront imiter.

Dans un monde où les frontières s'estompent, rapprochant les hommes mais décuplant aussi les craintes et les peurs de l'autre, les médias se retrouvent dotés d'une grande responsabilité et doivent relever de nombreux défis. Le modèle démocratique est en jeu.

## Chapitre III. Média, pouvoir et démocratie

La séparation des pouvoirs, conceptualisée par John Locke et Montesquieu comme une claire distinction entre les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire, est un élément fondamental de l'Etat de droit et de tout régime démocratique. A ces trois pouvoirs institutionnels se rajoute un autre pouvoir qui a émergé à la suite du développement de la liberté d'expression.

Sous l'influence de la pensée libérale et en poursuivant la réflexion sur la séparation des pouvoirs, est née à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle l'expression du « quatrième pouvoir », pour qualifier l'action des médias dans la société ainsi que son rôle dans l'équilibre du jeu démocratique. A peine un demi-siècle plus tard, Alexis de Tocqueville définit dans la *Démocratie en Amérique* une nouvelle classification du pouvoir comprenant le pouvoir central (exécutif, législatif et judiciaire), le pouvoir local (les pouvoirs fédérés), le pouvoir associatif (les groupes de pression) et la presse écrite.

La multiplication actuelle des sources d'information, l'emprise de la « société du spectacle » posent aujourd'hui la question des relations entre sphères médiatique, politique et économique-financière. Désormais, aucune réflexion sur la démocratie moderne ne peut faire l'impasse de s'interroger sur le rôle et la légitimité du « quatrième pouvoir » ainsi que sur de nouveaux défis auxquels les professionnels des médias doivent faire face.

### 1. Des médias indépendants : un élément essentiel à la démocratie

#### Pluralisme et liberté de la presse dans une société démocratique

« Je ne suis peut-être pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battrai jusqu'à la mort pour que vous ayez le droit de le dire » ; cette fameuse citation de Voltaire reflète, selon Jack Hanning<sup>36</sup>, le principe même du régime démocratique. Une des conditions essentielles de la démocratie est l'existence d'une sphère publique dans laquelle s'épanouit l'opinion publique. Animer cette sphère, tout en garantissant un pluralisme d'opinions, est le rôle des médias dans une société démocratique.

La liberté d'expression représente le critère qui permet d'évaluer la démocratie. Le régime démocratique ne peut pas exister si les médias ne peuvent pas exercer les droits, les libertés et les responsabilités qui découlent des textes juridiques internationaux de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Il s'agit notamment de l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme et de l'article 10 de la Convention européenne des droits de l'homme : deux références que Jack Hanning n'a pas manqué de mentionner. La liberté des médias est fondamentale pour la démocratie, et il est évident que le Conseil de l'Europe y attache une importance toute particulière. Andrew McIntosh<sup>37</sup> a rappelé que l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe s'investit dans la protection de la liberté des médias, notamment par un travail de veille dans tous les pays membres de l'organisation.

La fonction essentielle des médias doit être de diffuser l'information, donner au public une vision objective de l'actualité, des politiques et des activités entreprises par le gouvernement ainsi que par l'opposition. Les journalistes ont un rôle vital à jouer pour combattre la corruption, dénoncer les promesses électorales non tenues, et les cas de mauvaise administration. Il s'agit donc d'un contre-pouvoir important dans nos sociétés. De fait, la diversité du paysage médiatique et le pluralisme

36. Ancien directeur des Relations extérieures, Conseil de l'Europe, représentant du Mouvement européen international auprès du Conseil de l'Europe.

37. Membre de la Chambre des Lords et rapporteur de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe sur la liberté des médias.

sont primordiaux pour garantir la démocratie, alors que la concentration des médias représente une menace réelle.

Jack Hanning estime que le pluralisme culturel, « ingrédient fondamental de la démocratie » suppose que des cultures différentes puissent s'exprimer dans les médias. Les sociétés marquées par les divisions et les inégalités, l'exclusion de groupes sociaux, en raison de leur sexe, race ou origines, s'avèrent incapables de garantir la stabilité démocratique. La cohésion sociale est un impératif pour les régimes démocratiques, et le Conseil de l'Europe y accorde une attention particulière. En prônant la participation responsable des parties prenantes de la société, à savoir l'Etat, la société civile, les entreprises, son travail passe par la lutte contre les inégalités et toutes les formes d'exclusion ou de discrimination. Au niveau européen, le concept de cohésion sociale prend tout son sens car c'est par la solidarité entre Européens, l'altération des disparités économiques et sociales que l'identité européenne se forge.

Le défi pour l'Europe dans les années à venir ne serait donc pas uniquement d'ordre économique, mais aussi culturel et social pour rassembler des peuples différents tout en respectant leur diversité. Les journalistes peuvent et doivent contribuer à atteindre cet objectif. « La diversité est un atout et l'Europe ne peut pas être un lieu où seules quelques personnes ont le droit de s'exprimer », a conclu dans son intervention Jack Hanning. La croissance économique, la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ne sont pas suffisantes pour créer une société plus juste. L'information libre et éclairée, le pluralisme des médias sont des éléments indispensables pour relever ce défi.

### **Les médias comme pouvoir de transformation vers une démocratie libérale**

Dans les années 1990 le discours de haine dans les médias qui a accompagné Slobodan Milosevic et sa « campagne de destruction » a eu un rôle déterminant dans la montée en puissance du Président yougoslave et ont exacerbé la haine jusqu'au point de non-retour. Cet exemple illustre le pouvoir de transformation négatif que peuvent avoir les médias. Cependant, les Balkans sont aussi une région d'Europe où les médias ont pu révéler leur pouvoir de transformation positif. Les analyses de Veton Surroi<sup>38</sup> et de Zarko Puhovski<sup>39</sup> montrent comment, de producteur d'information objective, les médias sont devenus des entrepreneurs des changements politiques survenus en ex-Yougoslavie.

Le quotidien *Koha Ditore*, et la société d'information *B92* ont joué un rôle « héroïque », selon les termes de M. Puhovski, dans les pays des Balkans sous l'ère postcommuniste. Les régimes nationalistes des années 1990 ont pu s'épanouir en mobilisant les émotions. A cela, les médias ont opposé l'information, leur objectif étant de révéler la vérité sur les crimes commis et permettre une prise de conscience de l'opinion publique. Si dans un premier temps, les faits ne peuvent rien face au poids de l'émotion, aujourd'hui, les crimes de guerre sont instruits par les instances policières, judiciaires et ont intégré la conscience publique.

Au Kosovo, les médias sont coauteurs des changements survenus. Veton Surroi a rappelé que *Koha Ditore* a été le premier journal à reconnaître qu'il y avait un mouvement de révolte armé dans ce pays. En publiant l'information et en créant un contexte d'ouverture, les médias au Kosovo ont favorisé toutes les conditions propices à la création de l'Etat et de ses institutions. L'analyse de ce rôle déterminant des médias lors de la période de transition dans les pays des Balkans ne peut être faite sans y voir une analogie avec les révolutions postcommunistes où les médias, coauteurs du changement, passent sous l'emprise du nouveau pouvoir.

Quelles qu'elles soient, c'est-à-dire démocratiques, non violentes ou mouvements de guérilla, les forces de changement essayent d'aliéner les médias dans le cadre d'une relation « d'influence naturelle ». Quand les médias sont impliqués dans le processus de transformation, le pouvoir

---

38. Analyste politique et éditeur de *Koha Ditore*, Pristina.

39. Professeur à l'université de Zagreb.

politique estime qu'étant côte à côte sur les barricades, ils doivent travailler ensemble une fois la transition accomplie. « La révolution, comme Saturne, dévore ses propres enfants »<sup>40</sup>.

Les médias constituent donc une forme de contre-pouvoir face au pouvoir de l'Etat. En diffusant l'information et en favorisant le débat public, la presse écrite, radiophonique, télévisuelle et, aujourd'hui, électronique représente un outil primordial de la vie démocratique moderne. Il est donc essentiel que ces derniers soient libres et indépendants des autorités publiques.

## **2. Comment préserver la sécurité des journalistes et l'indépendance des médias ?**

### **L'emprise du politique sur les médias : une forme traditionnelle d'aliénation**

La question de relations entre les médias et le pouvoir politique n'est pas nouvelle. Dès l'apparition de la presse écrite, la question de son rapport avec le pouvoir politique s'est posée. L'Histoire nous a montré à plusieurs reprises le danger que peut entraîner l'aliénation des médias au pouvoir politique. Du temps de l'URSS, les moyens de communication de masse se trouvaient sous le monopole du parti unique. La presse et la radio servaient de moyen de diffusion de la propagande de l'Etat, provoquant la création de ce que Václav Havel appelait la « société parallèle » : un véritable espace d'expression et d'exercice des « sans pouvoirs ».

Les témoignages des intervenants de la troisième Université d'été ont démontré que dans certains pays de l'Europe de l'Est et du Sud-est la situation n'a pas beaucoup évolué, les médias n'ont toujours pas conquis l'indépendance et la liberté dont ils devraient jouir.

En décrivant la situation dans son pays, Veran Matic<sup>41</sup> a souligné qu'en Serbie le service de radio-diffusion public est favorable au gouvernement et plusieurs organes de presse sont entièrement contrôlés par le pouvoir politique. Le champ médiatique se voit ainsi divisé en deux pôles : d'un côté, les médias favorables au gouvernement, de l'autre – les médias indépendants. Ces propos sont tout aussi véridiques pour d'autres pays de la région. Au Kosovo, le gouvernement tente toujours d'influencer et de contrôler les médias de masse. Le gouvernement a le monopole de la publicité et peut limiter sa diffusion dans la presse. Selon Veton Surroi, le gouvernement peut assujettir la publicité des entreprises privées à un certain nombre de conditions et à un certain nombre de médias. Il existe donc au Kosovo aujourd'hui un « marché artificiel des journaux » où la plupart sont influencés par les différents pouvoirs politiques qui en assurent la survie, sans aucune concurrence sur le marché.

Le rôle des médias en tant que vecteur de résistance au régime autoritaire et à l'oppression est primordial. Cependant, le métier de journaliste dans ce contexte devient un métier à risques. Veran Matic a souligné à juste titre qu'on finit par apprécier la qualité d'un journal ou d'une chaîne de télévision en fonction du nombre de journalistes qui ont été assassinés. Veton Surroi a révélé à ce propos une anecdote personnelle : lors de la campagne de l'OTAN à Pristina en 1999, un diplomate occidental est intervenu auprès de Milosevic lui demandant de garantir sa sécurité. La réponse de ce dernier fut brève : « Ne vous inquiétez pas, ce n'est qu'un journaliste. »

Cette équation continue à prévaloir aujourd'hui et les dangers que courent les journalistes sont nombreux. B92 est un média qui a souvent été amené à courir des risques : « chacun est contraint de se protéger soi-même et de veiller aussi à la protection d'autrui. »<sup>42</sup> Après avoir été en danger permanent sous l'ère de Milosevic, les médias indépendants aujourd'hui sont sous la menace de la mafia et des groupes néo-nazis, comme en témoigne l'incendie criminel qu'a connu le siège de B92 en février 2008.

Face aux risques et aux dangers qu'encourent les professionnels des médias, l'existence d'organismes assurant la défense des droits des journalistes prend tout son sens. En réponse à une

40. Georg Buchner, *La mort de Danton*, 1835.

41. Directeur exécutif de B92, Belgrade.

42. Veran Matic, directeur exécutif de B92, Belgrade.

question soulevée à maintes reprises lors du débat, Andrew McIntosh a cité l'Institut international de la sécurité des journalistes pour ce qui concerne la protection physique; l'Association internationale des journalistes, la Fédération internationale des journalistes et l'Institut international de la presse pour ce qui est de la protection politique.

Les risques et dangers encourus par les médias aujourd'hui ne doivent pas être dépourvus d'attention. Comment surmonter ces obstacles? Comment produire un service non corrompu? Comment créer un marché propice aux médias où ces derniers ne seraient pas contrôlés par le pouvoir politique? Ce sont les grands défis qui se posent aux professionnels des médias pour les années à venir.

Sur ce long chemin vers l'indépendance, la liberté de la presse et des médias, la société d'information B92 avance à bon pas. Malgré les difficultés et barrières imposées par le gouvernement, elle a réussi, selon Veran Matic, à se transformer en « un mouvement couronné de succès » et à renforcer sa part de marché. Par ailleurs, la convergence entre les trois outils de communication: télévision, radio et le site internet est désormais bien assurée.

Face aux nouveaux défis qui se présentent aujourd'hui aux médias, à savoir la multiplication des sources d'information et la commercialisation des médias, les sociétés d'information doivent rechercher comment sauvegarder leur image de marque et garder la confiance de leur lecteurs, auditeurs, spectateurs. En effet, depuis que les grands financiers se passionnent pour les entreprises d'information, le rapport de forces média/pouvoir politique doit être reconsidéré. Désormais, les médias marchands à but lucratif ont pris le pas sur les médias indépendants remettant en cause la liberté d'expression.

### **La commercialisation des sources d'information : une nouvelle forme d'aliénation médiatique**

L'évolution de nouvelles technologies et, notamment, l'apparition d'internet, ont entraîné la multiplication des sources d'information et ont restructuré profondément l'espace médiatique. Pour Veran Matic, cette situation place les journalistes sous pression. Le processus de « commercialisation » de la propriété des médias est très fort en ce moment et représente un risque pour la démocratie.

L'hebdomadaire croate *Feral Tribune*, connu pour être un organe de presse professionnel et objectif, a dû cesser son activité en juin 2008. Il a été impossible pour l'organisation des journalistes croates et d'autres organismes de maintenir ce journal en vie. Cela est la preuve que lorsque la commercialisation et la publicité deviennent l'activité principale des médias, l'information est en danger.

Dans son roman *Anna Karenine*, Léon Tolstoï écrivait: « Toutes les familles heureuses se ressemblent, mais chaque famille malheureuse est malheureuse à sa propre façon ». Pour Zarko Puhovski cette citation reflète la situation actuelle du champ médiatique depuis que les médias sont confrontés au pire d'eux-mêmes: les tabloïdes. L'information de qualité n'intéresse plus le public. Ce que les gens cherchent dans la presse tabloïde ce sont les scandales, les « histoires croustillantes ». Même les journaux télévisés commencent aujourd'hui leurs titres par une chronique criminelle. La BBC, souvent considérée comme parangon de qualité, tombe aujourd'hui dans ce travers.

En effet, comme l'a remarqué Jack Hanning, le catastrophisme et le spectaculaire sont plus faciles à vendre. Le fondateur du fameux *Daily Mail*, une fois interrogé sur le secret de sa réussite a répondu: « je leur donne une raison de haïr au quotidien ». La presse tabloïde anglaise, est pour beaucoup responsable de cette situation. Par ailleurs, l'empire médiatique de Rupert Murdoch, a encouragé l'euro-scepticisme en présentant des mythes et en omettant de dénoncer la déformation des faits par des gouvernements. Les responsables politiques rendent souvent Bruxelles responsable des mesures impopulaires qu'ils décident eux-mêmes.

Or, comment se fait-il que le public demande des faits divers ? Pour Zarko Puhovski, c'est une question de socialisation. Le public aime les scandales présentés comme des informations importantes de la vie publique. L'un des participants du Monténégro, explique la situation dans laquelle se trouvent les médias comme le reflet de la société de consommation. Le pouvoir politique, par le biais des médias, tend à soudoyer les citoyens, qui préfèrent d'ailleurs se laisser bercer par ce type de discours plutôt que d'entendre un raisonnement qui induirait une véritable réflexion. Ainsi, Veran Matic a insisté sur le rôle que doit jouer la société pour dénoncer l'absence de la liberté de la presse.

La vulgarisation et la commercialisation des médias est un sujet alarmant. Zarko Puhovski a poussé sa dénonciation jusqu'à faire l'analogie entre le travail de la presse d'Etat sous le régime communiste et l'autocensure de la presse qui se muselle elle-même aujourd'hui pour vendre. Les réalités économiques et financières ont une influence sur les médias bien plus importante que par le passé.

Un triangle d'interdépendance se dessine aujourd'hui : la puissance politique, la puissance économique et les médias. Il a fallu des années pour comprendre que les hommes de premier plan sont souvent beaucoup moins importants que ceux qui restent dans l'ombre. Daniel Riot<sup>43</sup> en a apporté la preuve en décrivant la situation française où l'on assiste à une concentration des titres de la presse écrite et une prédominance d'investisseurs privés. Ainsi, ce phénomène, quel que soit le pays, entraîne inévitablement une réduction de la liberté de la presse. L'interdépendance du paysage politico-médiatique est tellement évidente qu'on parle de moins en moins de démocratie, mais de plus en plus de « médiacratie », les médias constituant un nouveau principe d'organisation d'une démocratie, voire de « déxocratie », pour parler du pouvoir de la pensée dominante.

La vulgarisation et la banalisation du journalisme est un schéma dangereux. Le paysage médiatique change dans la période où nous vivons et les médias deviennent les « fous du roi ». Le sujet de la commercialisation des médias, devenu très sensible de nos jours, entraîne de nouveaux défis pour les professionnels des médias et soulève une vraie question, celle de la crédibilité des journalistes.

### **3. Les nouveaux défis pour les professionnels de l'information**

#### **Quel contrôle pour les médias aujourd'hui ?**

Si jusqu'à présent la liberté d'expression impliquait une lutte pour protéger les médias notamment des régimes autoritaires, désormais, les citoyens doivent se prévaloir face à la superpuissance des médias. Ces derniers ne témoignent plus uniquement de la réalité, mais la construisent. Ils sont en quelque sorte les « faiseurs de rois ». Zarko Puhovski s'inquiète de l'impossibilité d'un contrôle démocratique du pouvoir des médias. La séparation des pouvoirs permet l'émergence de contre-pouvoirs institutionnalisés, sans mettre en danger chacun de ces pouvoirs. Les sources d'information, en revanche, ne peuvent être contrôlées car cela pose instantanément la question de l'emprise qu'aurait le politique sur les médias.

Se protéger du déferlement médiatique c'est donner la priorité à la qualité sur la quantité et donc recréabiliser le travail journalistique. Cela nécessite des moyens, comme a pu l'expliquer Veran Matic en décrivant les limites infrastructurelles auxquelles était confrontée il y a quelques années B92. Mais cela pourrait passer également, comme l'a souligné un participant de l'Université d'été, par l'autocontrôle. Cependant, la corruption, telle qu'elle a pu être pratiquée, notamment par Milosevic, demeure un problème complexe à dépasser et représente souvent un obstacle à l'autocontrôle des professionnels des médias.

Le contrôle externe semble alors indispensable. Daniel Riot en fait même une question clef. Pour le journaliste français seule une haute autorité indépendante, représentative, regroupant société politique et société civile, est apte à relever ce défi. Cependant, cette solution semble encore loin y

43. Directeur du webzine « Relatio-Europe », Strasbourg.

compris dans les pays les plus démocratiques. Le débat, l'expression de la société civile, sont encore aujourd'hui le meilleur contre-pouvoir dans une société démocratique.

Enfin, les médias peuvent aussi travailler à leur crédibilité en se saisissant du passé des crimes de guerre. Dans les Balkans, les investigations qui ont permis l'arrestation d'auteurs de crimes sont des éléments qui permettent de retisser les liens entre journalistes et lecteurs, auditeurs, téléspectateurs. Pour que ce travail soit mené à bien, Veran Matic a rappelé que le travail en coproduction permet d'atteindre l'objectivité et les documentaires ne peuvent donc être suspectés de délivrer une version partisane de l'Histoire.

### **Le rapport à l'information gratuite**

Les technologies de l'information et les conditions de travail des professionnels des médias sont en pleine révolution. Internet est un des éléments centraux de ce bouleversement. Si l'on peut penser que ce nouvel outil favorise l'expression citoyenne et le débat démocratique, des réserves doivent tout de même être formulées.

Au moment où les citoyens sont confrontés à la surinformation, il est essentiel de savoir si ce phénomène est pertinent et s'il permet un jugement rationnel et cohérent comme cela devrait être le cas en démocratie. Un individu peut-il seul assumer la complexité des problèmes, vérifier la véracité des faits? Au-delà de ces questions essentielles, une inquiétude se développe comme conséquence à la surinformation: l'information serait gratuite. Or, pour être de qualité, c'est-à-dire, pour être juste, recoupée selon les règles de l'art du journalisme, l'information a un coût. Elle se paye même cher. Daniel Riot dénonce le fait qu'on: « s'habitue de plus en plus à une information gratuite, qu'on gobe, qu'on avale et dont on se méfie. Il y a donc un problème de crédibilité ».

La mondialisation est un changement du temps et des temps, on vit dans une instantanéité totale médiatique et politique. Or, tous deux nécessitent un temps de réflexion entre l'action et l'effet. Les temps se superposent laissant peu de place à la réflexion. On assiste aujourd'hui à une montée de l'insignifiant qui fait qu'on ne hiérarchise plus entre ce qui est intéressant, prétendu important et ce qui a de l'influence sur notre futur. Veran Matic estime que plus il y a de médias, plus ils troublent les véritables sources d'information.

L'analyse des images doit primer aujourd'hui: « il faut apprendre à décrypter l'information, c'est ça le regard des citoyens sur le monde »<sup>44</sup>. L'éducation a un rôle majeur à jouer pour que demain les citoyens soient en mesure de maîtriser ce que les nouvelles technologies ont amplifié, ce pouvoir d'information qui est aussi le pouvoir de désinformation. Toute la société est donc concernée par ce sujet, la formation de citoyens de plus en plus exigeants est la condition sine qua non à la modernisation et à la survie du système démocratique.

### **Concept émergent du « citoyen journaliste »**

La multiplication de sites web, blogs, forums offre la possibilité à des millions de personnes de s'informer mais aussi de s'exprimer librement. Le citoyen passe ainsi du rôle de simple récepteur à celui d'émetteur, devenant lui-même un média. Cette pratique signifie-t-elle qu'à l'avenir on n'aura plus besoin de journalistes et de correspondants, ces derniers étant remplacés par les « journalistes citoyens » ?

Ayant ses avantages et ses limites, ce concept provoque une certaine réticence parmi les professionnels de l'information et crée un véritable débat qui incite à s'interroger sur l'avenir même des médias et du journalisme.

La participation des citoyens au débat public est d'importance pour la démocratie. Veran Matic a tenu à préciser qu'elle représente un moyen de créer un sentiment de confiance entre les médias et ses auditeurs. B92 y porte une attention particulière en tenant compte des commentaires du grand public. Cependant, il est impossible pour un citoyen de remplacer le journaliste. De plus, les

44. Daniel Riot, directeur du webzine « Relatio-europe », Strasbourg.

professionnels de l'information se doivent de rester prudents et de vérifier les informations envoyées par le public avant de les diffuser. En effet, il s'est révélé à maintes reprises que les informations envoyées par les citoyens se trouvaient être erronées ou « fabriquées », comme par exemple des montages de vidéos destinées à créer une rumeur, voire provoquer un scandale. L'idée que le citoyen puisse avoir un rôle à jouer dans l'information au même niveau que le journaliste semble positive, mais en réalité il paraît difficile de mettre sur un pied d'égalité des amateurs et des professionnels de l'information. La déontologie dont doit faire preuve le journaliste est un gage de qualité que ne peut fournir de fait un citoyen de base.

L'expression « journalisme citoyen » fait plutôt rire Daniel Riot qui imagine mal un journaliste qui ne soit pas citoyen : « La multiplication des sources d'information et d'expression est une bonne chose, mais nécessite une précision. Les journalistes ont le rôle de passeur de témoins et d'opinions, de découvreur de talent et d'idées, de catalyseurs. Le journalisme citoyen devient un citoyen journaliste s'il sait mettre en perspective un fait car une information ça se vérifie, ça s'analyse, ça se remet dans le contexte. C'est un travail de professionnels. »

Si l'on doit émettre certaines réserves à la surinformation il n'en demeure pas moins que la révolution imposée par les nouvelles technologies peut être aussi à l'origine d'un progrès important dans le partage d'information et donc le débat public. Cette note d'optimisme dans cette conférence a notamment été portée par Daniel Riot pour qui le journalisme n'a pas encore atteint son âge d'or. Compte tenu des défis qui se posent aujourd'hui aux médias, le rôle des journalistes est de plus en plus difficile, les contraignant à s'adapter en permanence à des réalités toujours plus complexes.

En ouvrant l'espace public aux citoyens, tout au long de l'histoire, les médias se sont constitués *de facto* en tant que « quatrième pouvoir ». Cependant, la dérive vers la production du spectacle que connaissent les médias aujourd'hui, force à interroger ce « quatrième pouvoir » d'un regard critique. A l'issue du débat, cette question restera ouverte. Néanmoins, une chose est sûre pour les intervenants de la troisième Université d'été : la presse doit être la conscience d'une société, défendre la diversité culturelle, dénoncer la corruption et les cas de mauvaise administration.

La commercialisation des médias, la marchandisation de l'information, dénoncées depuis plus d'un demi-siècle, mais pourtant toujours présentes, nous amènent aujourd'hui à reconsidérer le rôle des médias dans une société démocratique. Une vraie question, soulevée par Zarko Puhovski, ferait office de conclusion : « Pourrons-nous tirer les enseignements de nos erreurs ou allons-nous reproduire ce qui s'est passé, jadis, sous l'œil de Moscou et ce qui se passe maintenant sous l'œil de Londres, de la City ? »



## **Chapitre IV. L'Europe et ses voisins**

L'ambition du projet européen qui a vu le jour au lendemain de la seconde guerre mondiale était de pacifier le continent qui, avec cette guerre, avait atteint un paroxysme d'autodestruction. Soixante ans après, la construction européenne progresse lentement vers une union politique impliquant l'émergence d'une politique européenne intégrée, intérieure et extérieure. Le rapport qu'entretiennent les deux grandes organisations européennes, le Conseil de l'Europe et l'Union européenne, avec leurs voisins respectifs est un élément essentiel de leurs politiques et de leurs actions.

La chute du mur de Berlin et la raréfaction des ressources énergétiques ont transformé le paysage géopolitique préexistant et, aujourd'hui, la mer Noire, le Caucase et les Balkans sont des régions clefs pour la stabilité du continent européen. Parallèlement, les orientations politiques de la diplomatie américaine ces dernières années et la lente émergence de l'Europe sur la scène internationale laissent entrevoir une nouvelle définition des rapports entre les continents américain et européen.

L'avènement d'un monde pacifié, sécurisé et structuré autour de dirigeants démocratiquement élus est l'enjeu majeur des relations entre l'Europe et ses voisins. La troisième Université d'été de la démocratie a permis d'étudier cette question à travers le prisme des questions énergétiques, des outils de coopération développés par des organisations européennes et les rapports Etats-Unis/Europe.

### **1. L'Europe orientale, une région riche en enjeux pour l'Europe**

#### **Stabilité et sécurité : les défis aux frontières de l'Europe**

A la fin des années 1980, les transitions démocratiques dans les pays de l'Europe de l'Est, entraînant la désintégration de l'Union soviétique, ont profondément réorganisé la périphérie européenne. Les nouveaux pays indépendants sont devenus pour l'Union européenne une zone d'influence économique et politique, un espace dont la stabilité est essentielle pour sa sécurité. Le dernier élargissement de l'Union européenne en mai 2007 a rapproché l'organisation d'un espace géostratégique de premier plan : la mer Noire. A la jonction entre l'Europe, l'Asie centrale et le Moyen-Orient et riche en ressources naturelles, cette région constitue un carrefour important pour les flux énergétiques.

Représentant un marché en expansion, la région de la mer Noire est aussi une région qui doit faire face à de nombreux défis : conflits ouverts ou gelés non résolus, existence de groupements terroristes dans la région, problèmes environnementaux, contrôles aux frontières insuffisants qui favorisent les migrations illégales et la criminalité organisée. Tous ces problèmes soulèvent la question de la sécurité et de la stabilité non seulement de la région, mais aussi de l'Europe.

Le problème le plus important, qui entrave le développement de la coopération dans la région de la mer Noire, est la persistance de confrontations entre la Russie et la Géorgie, l'Arménie et l'Azerbaïdjan, pour ne citer qu'eux. En effet, au lendemain de la dissolution de l'URSS, les processus de transformation dans les pays de l'ancien bloc soviétique ont provoqué un enchaînement de conflits régionaux, non encore résolus à ce jour.

Aujourd'hui, plus de quinze ans après l'éclatement de l'Union soviétique, la transition démocratique de ces pays ne semble pas avoir encore abouti. Certains conflits demeurent gelés, d'autres au contraire sont très actuels. La stabilité de la région très fragile, aussi bien au plan politique

qu'économique, ne peut pas laisser indifférents les dirigeants européens. Les différentes conférences régionales organisées dans le cadre de la troisième Université d'été de la démocratie, ont permis de dresser un tableau général de la situation des voisins européens ainsi que des défis que l'Europe doit affronter à ses frontières.

En février 2008, les Balkans ont atteint avec la déclaration de l'indépendance du Kosovo la phase finale du processus de désintégration de l'ex-Yougoslavie. Cette décision, non encore approuvée par l'ensemble de la communauté internationale, a apporté une nouvelle réalité à la région. Le Kosovo<sup>45</sup> demeure un Etat inachevé tant en terme de légitimité, que de mise en œuvre fonctionnelle de son autorité sur son territoire. La situation semble proche de l'impasse non seulement pour le Kosovo mais aussi pour la Serbie et même la Bosnie-Herzégovine. Finalement, la question posée par l'émergence du Kosovo risque de se transformer en conflit gelé aux conséquences possibles pour l'ensemble des pays de la région.

La définition d'intérêts communs entre les pays des Balkans par le recours à des outils tels que la coopération régionale apparaît comme l'unique issue pour ce territoire. Par ailleurs, aucun changement ne pourra être accompli sans soutien venant de l'intérieur, à savoir de la société civile. Hido Biscevic<sup>46</sup> a mentionné à ce sujet que les Balkans sont dans une période de paix inachevée, tout en ajoutant que malgré les obstacles, tous les pays de la région progressent vers l'intégration européenne. La coopération régionale participe fortement à ce processus.

A l'Est, le Bélarus partage la frontière avec l'Union européenne depuis l'adhésion de la Pologne en 2004. Pourtant, ce pays semble s'enfermer toujours davantage. Dirigée depuis 1994 d'une main de fer par le Président Loukachenko, la société civile bélarussienne est confrontée aux violations des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Lors de la rencontre entre les écoles de Minsk et de Moscou, Stanislav Shushkevich<sup>47</sup> a surtout insisté sur la nécessité de lever le blocus sur l'information dont la majorité des citoyens est victime depuis plusieurs années. Par ailleurs, la société bélarussienne semble être divisée entre ceux qui veulent continuer sur la voie de l'intégration avec la Russie et ceux qui souhaitent, au contraire, l'ouverture à l'Ouest et l'intégration européenne. Le Bélarus est loin d'être un voisin stable et fiable pour l'Europe.

Plus loin, l'Arménie et l'Azerbaïdjan demeurent des démocraties fragiles. S'interrogeant sur la progression de ces pays sur la voie de la démocratie, les considérations des deux experts Karen Bekaryan<sup>48</sup> et Rauf Mirgadirov<sup>49</sup> se sont révélées peu optimistes, comme le prouve l'absence de pluralité des médias et l'absence d'opposition réelle. Par ailleurs, la question du Nagorny-Karabakh, un des principaux conflits gelés dans la région, semble ressurgir à la suite de l'indépendance du Kosovo. Ayant des intérêts géopolitiques et économiques en Azerbaïdjan, il n'est pas dans l'intérêt de l'Europe de considérer la situation dans les Balkans comme un précédent dans la région. Il faut tout de même noter que l'évolution de la situation géopolitique pourrait influencer le système de sécurité de l'Union européenne ainsi que sa stratégie dans la région.

Enfin, les relations politiques conflictuelles entre la Russie et la Géorgie ont atteint leur paroxysme. Selon Revaz Adamia<sup>50</sup>, l'absence de dialogue bilatéral s'est transformée en divorce entre ces deux nations. Même les liens culturels intenses qui relient depuis des siècles la Russie et la Géorgie ne pourront pas, au regret d'Alexander Arhangelskiy<sup>51</sup>, atténuer les tensions existantes entre ces deux pays. L'escalade sans précédent du conflit en Ossétie du Sud au cours de l'été 2008, a démontré, une fois de plus, que les conflits territoriaux concernent à la fois les pays de la région et la communauté internationale.

---

45. « Toute référence au Kosovo mentionnée dans ce texte, que ce soit le territoire, les institutions ou la population, doit se comprendre en pleine conformité avec la Résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations Unies et sans préjuger du statut du Kosovo. »

46. Secrétaire général du Conseil de coopération régionale pour l'Europe du Sud-Est, Sarajevo.

47. Ancien chef d'Etat du Bélarus.

48. Président de l'ONG « Intégration européenne », Erevan.

49. Analyste politique, quotidien *Zerkalo*, Bakou.

50. Ancien Vice-Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

51. Auteur et présentateur de l'émission télévisée russe « Tem vremenem », Moscou.

Ces tendances séparatistes créent, comme l'a remarqué Nika Chitadze<sup>52</sup>, un climat propice pour le développement et la propagation du terrorisme dans la région. Les territoires séparatistes représentent également de bonnes bases pour les trafics illégaux, notamment de drogues. Les mouvements « indépendantistes », voire terroristes, bénéficient dans certains pays, de la bienveillance de certains. Ailleurs, ils s'érigent en autorités séparatistes de fait par la force et/ou par la corruption.

L'instabilité de la région s'explique également par son manque de cohésion. Iulian Chifu<sup>53</sup> expose les raisons de ce phénomène en deux temps. Tout d'abord ce qu'il appelle « intégration » : on se demande toujours si la Russie doit être considérée comme une partie de la région ou être considérée à part. Quels intérêts des villes comme Irkoutsk ou Vladivostok portent-elles à la région ? Puis, « l'asymétrie » dans les relations avec la Russie. Des institutions qui coopèrent avec ce pays le font souvent sans concertation : UE/Russie, OTAN/Russie. Il serait donc souhaitable, selon M. Chifu, de favoriser une relation mer Noire/Russie sur la base du même modèle, en prenant en considération les intérêts stratégiques de la Fédération de Russie.

De nombreuses organisations sont présentes dans la région mettant en œuvre différents instruments politiques et économiques. Cependant, elles ont du mal à créer une cohésion entre les pays riverains de la mer Noire. Rauf Mirgadirov, citant l'exemple de l'Organisation de la coopération économique dans la mer Noire (CEMN), démontre l'absence de perspective pour les organisations régionales, en raison des intérêts géopolitiques divergents des pays de la région. Cela est principalement lié aux différends qui existent entre la Russie et les pays de la zone sur la question de la route des transferts de l'énergie. C'est pour cette raison que la création de « clubs » basés sur la convergence d'intérêts géopolitiques et l'existence d'une perspective européenne claire pour chaque pays pourrait permettre, selon lui, la concentration de forces et de ressources pour résoudre les problèmes concrets, notamment les conflits territoriaux existants. Cela contribuerait, par ailleurs, à rendre la coopération régionale plus efficace.

Cette partie de l'Europe continue de faire face à de nombreux problèmes et défis, qui doivent être résolus par les pays concernés avec le soutien de la communauté internationale. Il paraît évident que les Européens souhaitent sécuriser et mettre en valeur la région de la mer Noire si fragile, étant donné que plus du quart de l'approvisionnement énergétique de l'Union européenne transite par cette région.

### **La mer Noire : verrou énergétique de l'Europe**

La région de la mer Noire représente un lieu important de transit pour le pétrole et le gaz provenant de la Russie et de l'Asie centrale en direction de l'Europe. Un nombre important de gazoducs et d'oléoducs traversent cette zone constituant une véritable « Route de la soie » du XXI<sup>e</sup> siècle. Aujourd'hui, la mer Noire représente un des corridors de transit les plus chargés au monde. Cent millions de tonnes de pétrole y sont transférés annuellement depuis les ports russes, géorgiens et ukrainiens. Par ailleurs, la mer Caspienne étant fermée, la mer Noire représente une voie de sortie idéale pour l'exportation des ressources kazakhes, turkmènes et azéries. Selon les estimations de Vladimir Socor<sup>54</sup>, cet espace de transit sera de plus en plus chargé au fil des années.

Délaissée pendant de nombreuses années, aussi bien par l'Ouest que par l'Est, la région de la mer Noire retient à nouveau l'attention et acquiert une réelle importance stratégique au début du XXI<sup>e</sup> siècle, en particulier à la suite des attentats du 11 septembre 2001. L'analyse de ce phénomène, présentée par Ognyan Minchev<sup>55</sup> et Vladimir Socor, fait ressortir le jeu stratégique entre les principaux acteurs de la région.

52. Professeur associé, Université Ilia Chavchavadze, Tbilissi.

53. Centre de prévention des conflits et des systèmes d'alerte précoce, Bucarest.

54. Jamestown Foundation, Washington DC.

55. Directeur de l'Institut d'études régionales et internationales, Sofia.

Pour l'Ouest, il est primordial de contrôler le processus de développement du radicalisme islamique dans la région du Moyen-Orient dans son sens le plus large, c'est-à-dire incluant l'Asie centrale. Les *Think Tanks* américains et européens se penchent sur l'élaboration de stratégies de coopération avec la région de la mer Noire. Pour l'Europe, la nécessité de définir la stratégie pour la mer Noire a pris tout son sens surtout lors du dernier élargissement de l'Union européenne. En effet, depuis l'entrée de la Bulgarie et de la Roumanie au sein de l'Union européenne, cette dernière s'est rapprochée considérablement de la région et le « club européen » d'importateurs d'hydrocarbures de la Caspienne s'est élargi. Ainsi, Vladimir Socor invite même à considérer la mer Noire comme un corridor stratégique à double sens : Ouest-Est pour la projection de pouvoir entre Europe/ Etats-Unis et le Moyen-Orient et Est-Ouest pour le transfert d'énergie de la Russie et de l'Asie centrale vers le marché européen.

Selon Vladimir Socor, Moscou manifeste également un intérêt stratégique croissant au cours des dernières années, guidé par la double volonté d'empêcher la pénétration de l'influence occidentale dans la région, tout en y étendant son influence. L'intérêt russe est de faire échec aux projets pétroliers occidentaux dans la région. Si des réserves additionnelles de pétrole apparaissent sur le marché mondial, cela stabiliserait les prix mondiaux du pétrole et serait néfaste pour l'économie russe. Par ailleurs, la Russie cherche à garder sous sa sphère d'influence les pays postsoviétiques ; selon Nika Chitadze, de nombreux responsables politiques russes peinent à admettre la perte de 5 millions de km<sup>2</sup> après la chute de l'URSS.

La stratégie de la Russie consiste à monopoliser le transfert d'énergie vers l'Europe en la poussant vers un partenariat plus dynamique. Cependant, comme le précise Ognyan Minchev, il s'agirait d'un partenariat reposant uniquement sur l'intérêt de la Russie. Si Vladimir Socor n'exclut pas la possibilité de la réussite de la stratégie russe : « si la Russie y arrive, l'Occident sera privé d'importants biens stratégiques et les pays riverains de la mer Noire tomberont de nouveau dans la sphère de dominance russe », Ognyan Minchev, quant à lui, ne croit pas du tout au succès de cette dernière : « le problème est que la Russie elle-même ne possède pas assez d'énergie pour satisfaire la demande européenne et utiliser son monopole ». La Russie fournit à l'Europe 25 % de sa demande en gaz. Même en mobilisant toutes ses ressources, selon les estimations de M. Minchev, elle ne serait pas capable de produire plus que 27-29 % de la demande de l'Union européenne. L'élite politique russe semble consciente du fait que le futur de la Russie en tant qu'acteur majeur dans la région doit passer par son partenariat avec l'Occident, aussi bien avec l'Europe qu'avec les Etats-Unis. La réalité est pourtant moins évidente.

Les dernières évolutions des prix du gaz et du pétrole de la Russie vers l'Europe, les problèmes entre la Russie et l'Ukraine en 2006, puis entre la Russie et le Bélarus en 2007 ont démontré la nécessité d'une nouvelle stratégie pour assurer la sécurité énergétique européenne et ont amené les dirigeants européens à réfléchir sur des sources alternatives d'approvisionnement en hydrocarbure. La Commission européenne dans sa communication sur la synergie de la mer Noire a d'ailleurs souligné que la mer Noire présente « un large potentiel de diversification et d'approvisionnement énergétique et constitue donc un élément important de la stratégie extérieure de l'UE dans ce domaine »<sup>56</sup>.

Le projet du gazoduc Nabucco, approuvé par l'Union européenne en 2006 est au cœur de la stratégie européenne de diversification des fournisseurs de gaz. Selon les estimations de Nika Chitadze, une fois sa construction terminée, la possibilité de transfert de gaz de la Géorgie vers le marché européen, en évitant la Russie, pourrait atteindre de 8 à 16 milliards de m<sup>3</sup> de gaz naturel. Le projet, dont le coût estimé s'élève à près de six milliards d'euros, rencontre des difficultés de mise en œuvre dues au manque de garantie sur la quantité nécessaire de gaz pour son alimentation.

Ainsi, la diversification de sources d'énergie de même que le développement de pratiques commerciales égales et transparentes dans la région sont primordiales pour l'Europe. A ce propos,

---

56. « La Synergie de la mer Noire – une nouvelle initiative de la coopération régionale », Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen, COM(2007)160 final, 11 avril 2007.

Pekka Huhtaniemi<sup>57</sup> a souligné que l'Europe encourage fortement la libéralisation du commerce dans la région et doit maintenir son assistance au développement des pays en question.

La stratégie de l'Union européenne dans la mer Noire semble s'orienter vers la diversification des voies de transit du pétrole et du gaz. Seule la diversité de sources d'approvisionnement peut apporter plus de ressources sur le marché européen et contrebalancer les ressources que seule la Russie peut fournir aujourd'hui. Cependant, l'Union européenne malgré ses efforts pour se rapprocher d'autres pays producteurs et les projets en cours de construction de pipelines, a du mal pour le moment à réduire sa dépendance énergétique vis-à-vis de la Russie. Par ailleurs, les divergences de positions des pays de l'Union européenne sur cette question l'empêchent de mettre en place une politique énergétique commune. Ainsi, la mer Noire est un passage incontournable sur le chemin de la politique étrangère européenne. Cet état des lieux a provoqué une prise de conscience par l'Union européenne l'entraînant à s'impliquer davantage, par le biais de différents instruments de coopération dans la stabilisation politique et économique des Etats de la mer Noire.

## **2. Quels instruments européens pour plus de stabilité en Europe orientale ?**

### **La politique européenne de voisinage de l'Union européenne**

Depuis le dernier élargissement, l'Union européenne s'est rapprochée de zones conflictuelles et appauvries, en se heurtant à ses frontières à une série de défis complexes : les écarts de développement, l'immigration clandestine, le crime organisé, les risques environnementaux, les enjeux énergétiques, et surtout, les conflits qui risquent de créer de nouvelles lignes de démarcation sur le continent européen. Soucieuse de la stabilité et de la sécurité de son voisinage et afin de réduire les risques à ses frontières, l'Union européenne a développé une politique à l'égard des pays voisins : la politique européenne de voisinage.

Cette politique stratégique de relations extérieures mise en place en 2004, repose sur deux orientations : une approche unifiée des relations de l'Union européenne avec l'ensemble de ses voisins et une stratégie de rapprochement sans perspective d'adhésion. Par ailleurs, elle vise à promouvoir la bonne gouvernance dans ses relations de voisinage. Il s'agit d'un élément essentiel de la politique extérieure de l'UE pour parvenir à la prospérité, la stabilité et la sécurité des deux côtés de la frontière par la voie des réformes tant politiques, économiques que sectorielles. Pourtant, comme l'a précisé Anna-Carin Krokstade<sup>58</sup>, la politique européenne de voisinage (PEV), à la différence de celle de l'élargissement, est une politique volontariste. En effet, selon M<sup>me</sup> Krokstade, les réformes imposées ne fonctionnent pas : « L'Union européenne soutient ses partenaires dans leurs projets de réformes, mais pour que ces dernières puissent durer dans le temps, elles doivent être voulues de l'intérieur. »

Une approche bilatérale reposant sur les plans d'action a été élaborée par l'Union européenne pour intégrer dans la politique européenne de voisinage des mesures relevant de domaines diversifiés. Ces derniers concernent différentes politiques européennes telles que l'éducation, la recherche ou l'environnement, mais incluent également les coopérations dans les domaines comme la sécurité intérieure, la justice (lutte contre la criminalité organisée, maîtrise des flux migratoires), les transports et l'énergie. Par ailleurs, des mesures spécifiques sont prévues afin de mieux coordonner les actions dans la lutte contre le terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive, ainsi que dans la résolution des conflits régionaux. Avec douze des seize pays bénéficiaires de la politique européenne de voisinage, les accords bilatéraux sont déjà conclus et servent, selon Anna-Carin Krokstade, à fixer les engagements clefs.

Répondant aux questions des participants concernant l'efficacité de cette politique, M<sup>me</sup> Krokstade a souligné que selon l'évaluation faite en décembre 2006, des évolutions notables ont été constatées dans certains pays, notamment dans le domaine des droits de l'homme, ainsi que de la justice et des affaires intérieures. Par ailleurs, le rôle de la société civile y est primordial pour aider les dirigeants

57. Sous-secrétaire d'Etat, ministère des Affaires étrangères, Finlande.

58. Direction générale des relations extérieures, Commission européenne.

à comprendre le fonctionnement de ces politiques et les moyens de les améliorer. Cependant, pour être efficace, ce programme doit encore être renforcé car « la réforme coûte cher financièrement, mais aussi en crédibilité politique », précise la fonctionnaire européenne. Ainsi, trois domaines doivent encore être améliorés : le commerce et une plus forte intégration économique, la mobilité entre les voisins, ainsi que le rôle de l'UE dans la résolution des conflits régionaux.

La politique européenne de voisinage a relancé lors de la troisième Université d'été le débat sur les frontières de l'Union européenne, notamment la question de l'intégration de la Turquie. A ce propos, Hans-Peter Furrer<sup>59</sup> a tenu à préciser que l'Europe n'est pas une question d'origines ethniques, ni de religion, ce n'est pas non plus une question de traditions, ni de valeurs culturelles. L'Europe c'est la diversité des individus, ainsi que la volonté commune de respecter les lois de la démocratie, de l'Etat de droit et les droits de l'homme. C'est l'adhésion à ces principes qui constitue l'identité spécifique de l'Europe, l'identité européenne.

En rappelant l'exemple de son pays, Kim Campbell<sup>60</sup> a remarqué à ce propos, qu'au Canada, le gouvernement a réussi à réunir la mosaïque de gens différents et qu'il faut investir davantage dans les programmes qui facilitent l'intégration. Cependant, les dirigeants européens, tout en reconnaissant la laïcité de la Turquie, semblent se partager sur la question de son intégration à l'Union européenne. Le lancement de l'Union méditerranéenne, élément majeur de la présidence française de l'Union européenne, a été perçu par les dirigeants turcs comme un moyen de contourner l'intégration de la Turquie dans l'Union européenne. « C'est également dans la perspective de cette Union méditerranéenne qu'il nous faut envisager les relations de l'Europe et de la Turquie », avait en effet déclaré Nicolas Sarkozy<sup>61</sup>.

A l'heure où les aspects régionaux du Sud et notamment le projet euro-méditerranéen, deviennent une priorité pour la présidence française de l'UE, le Conseil européen s'interroge sur les moyens de renforcer le travail au niveau régional dans la zone Est du voisinage. Car en effet, remarque M<sup>me</sup> Krokstade, si la politique européenne de voisinage est scindée en politique orientale et politique euro-méditerranéenne, l'UE aura besoin d'effectuer un « acte d'équilibrisme » dans l'approche régionale de la politique européenne de voisinage. La Synergie mer Noire pourrait être le premier pas dans cette direction.

### **Renforcer la coopération régionale dans la mer Noire : Synergie de la mer Noire**

La Synergie mer Noire, initiative lancée par la Commission européenne en avril 2007, confirme, à côté du partenariat euro-méditerranéen et la dimension nordique, l'approche de la coopération régionale dans le voisinage de l'Union européenne. En effet, comme le souligne la Commission européenne, la région de la mer Noire représente à la fois un vaste potentiel et d'importants défis à relever, qui exigent une action coordonnée au niveau régional<sup>62</sup>. Ce nouvel instrument de l'Union européenne intervient notamment dans les domaines tels que l'énergie, les transports, l'environnement, les mouvements de population et la sécurité.

D'importants efforts ont été déjà entrepris par les dirigeants européens pour stimuler les réformes démocratiques et économiques mais aussi pour promouvoir la stabilité dans cette région. Pekka Huhtaniemi a rappelé à ce propos que trois politiques européennes s'appliquent déjà dans ce contexte : la Politique européenne de Voisinage, le partenariat stratégique avec la Russie, et le processus de préadhésion dans le cas de la Turquie. Préoccupée par la stabilité et le développement pacifique de la région, la Synergie de la mer Noire est donc complémentaire aux instruments de l'Union européenne déjà actifs dans la région.

L'Union européenne a déjà accompli dans le passé des efforts dans la coopération bilatérale avec différents pays de la mer Noire. Aujourd'hui, il est nécessaire, selon M. Huhtaniemi, de renforcer

59. Ancien directeur général des Affaires politiques du Conseil de l'Europe.

60. Ancien Premier ministre du Canada.

61. Discours du Président français à Montpellier, le 3 mai 2007.

62. « La Synergie de la mer Noire – une nouvelle initiative de la coopération régionale », *idem*.

la coopération régionale. La nouvelle initiative vise à resserrer l'attention politique sur la dimension régionale et de produire davantage d'opportunités pour développer la coopération avec l'Union européenne. Par ailleurs, pour renforcer son engagement dans cette région, l'UE entend intensifier ses contacts avec des organisations régionales, telles que l'Organisation de la coopération économique de la mer Noire et le Forum de la mer Noire.

La Commission européenne souligne à cet égard qu'un programme de coopération transfrontalière pour la mer Noire a été établi qui relève de l'Instrument européen de voisinage et de partenariat. « Géré au niveau local dans la région et avec une responsabilité conjointe des partenaires dans sa mise en œuvre, ce programme vise à faciliter le renforcement des contacts entre les villes et les collectivités, les universités, les opérateurs culturels et les organisations de la société civile. »<sup>63</sup> Cela pourrait d'ailleurs résoudre les conflits gelés dans la région.

Faisant référence à la communication de la Commission européenne, Pekka Huhtaniemi a précisé que la présence de l'Union européenne dans la région de la mer Noire offre de nouvelles perspectives et de nouvelles possibilités. Toutefois, « des efforts plus cohérents et à plus long terme doivent être accomplis afin de tirer le meilleur parti de ces possibilités et de renforcer la stabilité et la prospérité dans la région »<sup>64</sup>. Ainsi, un engagement plus important en matière de coopération régionale dans la mer Noire est nécessaire et aidera l'Union européenne à réaliser son objectif.

La coopération régionale est un des éléments clef du travail du Conseil de l'Europe dans cette région. Anna-Carin Krokstade a indiqué que les deux organisations européennes ont souvent des échanges en matière d'expertise dans les domaines clefs des réformes. « L'Union européenne avance main dans la main avec le Conseil de l'Europe. Cette organisation a d'importantes compétences, et l'UE tient compte de son expérience », a-t-elle déclaré. Quelle est dès lors l'implication du Conseil de l'Europe dans cette partie de l'Europe ?

### **L'importance de la coopération territoriale: le projet Eurorégion**

Le Conseil de l'Europe, à travers le travail du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux, a consacré beaucoup d'énergie au cours des dernières années à développer la coopération entre les autorités territoriales du bassin de la mer Noire, qui inclut aussi bien les pays du Caucase que des Balkans. Le but est de développer une plus grande confiance mutuelle entre les citoyens de la région et de promouvoir la coopération régionale et transfrontalière aux niveaux local et régional.

La conférence réunissant les pays des Balkans, consacrée à la coopération régionale a justement démontré la nécessité et l'intérêt des échanges et de la coopération au niveau régional. De nombreux exemples positifs de coopération régionale ont été cités lors de cette rencontre. La société civile joue un rôle très important car les organisations de la société civile complètent le travail des responsables politiques. L'ensemble crée une sphère ouverte pour la socialisation et la communication réunissant les nouvelles générations. Hedvig Horvat<sup>65</sup> a ainsi précisé que European Fund for the Balkans soutient le processus d'intégration européenne dans la région en construisant sur les modèles existants et en utilisant les liens naturels créés entre les habitants de la région. Dans ce cadre, le réseau des Ecoles d'études politiques du Conseil de l'Europe constitue un acteur majeur. Seule la coopération régionale peut aider ces pays à progresser.

Le Président du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux, Yavuz Mildon<sup>66</sup>, a tenu à préciser qu'en s'intéressant à cette partie de l'Europe, son institution souhaite agir en complément d'initiatives existantes, tout en restant dans son domaine de compétence. Il cherche, en effet, à développer la coopération entre les autorités locales et régionales du bassin de la mer Noire, tout en respectant pleinement les compétences et les responsabilités dévolues aux régions et municipalités dans les différents pays.

63. *Idem*.

64. « La Synergie de la mer Noire – une nouvelle initiative de la coopération régionale », *idem*.

65. Directrice du Fonds européen pour les Balkans, Belgrade.

66. Président du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe.

De nombreux outils juridiques qui pourraient permettre l'amélioration de la coopération régionale existent déjà au niveau européen. Tel est le cas de la convention-cadre de Madrid du Conseil de l'Europe<sup>67</sup>. Cependant, comme l'a souligné M. Mildon, ces instruments ne sont pas toujours suffisants pour « ancrer la coopération transfrontalière dans l'esprit et le cœur des citoyens concernés ». Par ailleurs, les autorités de cette région sont confrontées aux problèmes de cohésion sociale, de gestion des flux migratoires, de l'environnement, pour ne citer que les plus notoires. Pour ces raisons, le Congrès des pouvoirs Locaux et régionaux a lancé le projet de création d'une « Eurorégion mer Noire » dont le but serait de « permettre de véritables échanges de savoir-faire et d'expériences, de créer un réseau en mesure de rassembler les représentants des pouvoirs locaux et régionaux de cette zone géographique ». Véritable plate-forme de coopération, l'Eurorégion va promouvoir et encourager le processus de régionalisation, ainsi que développer la coopération territoriale et transfrontalière.

Lancée en septembre 2008, cette initiative offrira, selon Yavuz Mildon, aux villes et aux régions qui bordent la mer Noire « la possibilité de contribuer ensemble à une meilleure gestion de cette région ». Par ailleurs, ce projet devrait permettre aux citoyens de ces pays de mieux faire face aux défis qui se présentent à eux, mais aussi et surtout de contribuer à la stabilité et à la sécurité en Europe.

Les outils de coopération que l'Union européenne et le Conseil de l'Europe développent vis-à-vis des pays de l'Europe de l'Est et du Sud-Est cadrent et institutionnalisent les relations entre l'Europe et ses voisins. Stabiliser et sécuriser cette région, notamment à travers la coopération régionale, permet aux organisations européennes de consolider la paix sur le continent européen. Cependant, l'Europe n'a pas que des voisins continentaux et étudier les rapports qu'entretient l'Europe avec ses voisins, c'est aussi s'interroger sur les relations qui se sont développées entre le vieux continent et les Etats-Unis d'Amérique.

### **3. Les Etats-Unis, voisin de la Grande Europe**

#### **Convergence ou divergence de valeurs ?**

A la différence des voisins fragiles et instables à l'Est, les relations que l'Europe entretient avec son voisin occidental sont d'une autre nature. Voisins de la Grande Europe, les Etats-Unis sont présents sur le continent européen depuis plus de soixante ans. Au lendemain de la seconde guerre mondiale, motivés par la défense de valeurs communes face à l'émergence du bloc soviétique, les Etats-Unis se sont engagés à aider leurs partenaires européens à rétablir la situation économique d'après-guerre, mais aussi à les protéger de toute agression venant de l'est de l'Europe. Ils ont également contribué à défendre et promouvoir sur le continent européen les valeurs de la démocratie, de l'Etat de droit, et les droits de l'homme, symboles de la construction européenne. La particularité des relations de l'Europe avec son voisin occidental réside dans le fait que les Etats-Unis sont à la fois présents à l'intérieur et à l'extérieur du continent européen. Toutefois, vingt ans après la fin de la guerre froide et de la menace soviétique, est-il encore possible de parler de valeurs communes partagées entre les Etats-Unis et l'Europe ? Ces deux entités partagent-elles toujours les mêmes objectifs politiques ?

Une différence fondamentale dans l'approche des valeurs entre ces deux régions du monde a été constatée par Hans-Peter Furrer. Il explique ce phénomène par le fait qu'en Europe les principes de la démocratie, des droits de l'homme et de l'Etat de droit ont suivi un processus d'internationalisation, qui se poursuit. En revanche, aux Etats-Unis, ces valeurs, en ce qui concerne leur légitimité et leur teneur, sont restées au niveau national.

Un des éléments qui oppose les deux entités se manifeste, selon M. Furrer, dans la façon dont les Américains et les Européens évaluent l'importance de la loi par rapport au politique. En construisant une union de partage de souveraineté entre les pays, l'Europe a dû surmonter un « nationalisme

---

67. Convention-cadre européenne sur la coopération transfrontalière des collectivités ou autorités territoriales, signée à Madrid le 21 mai 1980.

agressif ». En effet, l'Union européenne nécessitait « l'instauration du concept de légitimité, de stabilité de l'ordre public commun, ainsi que de la prospérité des peuples ». L'Europe est un continent qui a continué à construire ses institutions avec un processus de standardisation, tout en respectant son engagement vis-à-vis des principes fondamentaux. Les pays européens, acceptant une législation commune, ont transmis à des institutions supranationales la tâche d'interpréter leurs normes. Cette mise en commun est soumise à un système de contrôle et de suivi collectif sur tous les pays participants par le truchement de juridictions internationales accessibles à tous. « Les Américains, quant à eux, considèrent que la législation américaine correspond parfaitement à leurs intérêts internes. Le fait de s'en remettre à une juridiction qui prendrait le pas sur la leur semble inconcevable »<sup>68</sup>.

Les Etats-Unis et l'Europe attachent tous deux beaucoup d'importance à la protection des droits de l'homme. Cependant, le refus américain de se soumettre aux juridictions internationales marque, selon Hans-Peter Furrer, une frontière entre Américains et Européens dans la conception qu'ils se font du respect des droits sociaux, culturels et des droits humains. A cet égard, la controverse sur la peine de mort est significative. Les Européens ne tolèrent aucune exception à l'interdiction de la torture, des traitements inhumains et dégradants. Le gouvernement américain, dans le cadre de la guerre contre le terrorisme, ne fait pas de ces principes une priorité. On constate ici un obstacle à la reconnaissance d'une communauté de valeurs. La question des droits de l'homme serait-elle uniquement un outil au service de la diplomatie américaine ? conclut l'expert.

### **Entre préoccupations communes et priorités politiques divergentes**

L'Europe poursuit l'œuvre d'intégration de tous les Etats européens autour d'une conception commune assurant la suprématie de la démocratie, des droits de l'homme et de l'Etat de droit dans le cadre d'une stabilité politique et d'une prospérité mutuelle. En revanche, le souci principal des Américains en Europe est la sécurité et la stabilité. Les Européens attachent par contre plus d'attention à leur but d'unité et d'union. Hans-Peter Furrer invite ainsi à s'interroger si les Etats-Unis partagent vraiment une communauté d'intérêt avec l'Europe, non seulement pour ce qui est de la sécurité, mais aussi quant à l'union politique de l'Europe sur la base de valeurs communes.

Après la fin de la guerre froide, les Etats-Unis s'attendent à ce que l'Union européenne prenne le relais et assume ses responsabilités sur le territoire européen. Cependant, les pays européens ne partagent pas tous cette optique : en Europe centrale et orientale certains pays préfèrent que les Etats-Unis et l'OTAN se chargent de la sécurité en Europe. L'idée d'union politique européenne a été insuffisante pour surmonter la crise, puis la guerre des Balkans. Dans ce contexte, les nouveaux Etats membres de l'Union européenne, mais aussi l'Ukraine et la Géorgie, désireux d'intégrer l'OTAN, comptent sur des garanties de sécurité que l'Europe ne peut réellement fournir, ne disposant toujours pas de véritable politique de défense. Pour ces pays, les Etats-Unis et l'OTAN sont indispensables parce que fiables et plus efficaces.

En effet, l'OTAN joue un rôle important dans la résolution des problèmes sécuritaires à l'est de l'Europe. Après l'adhésion des pays Baltiques, ainsi que de la Roumanie et de la Bulgarie à l'OTAN, sa principale stratégie pourrait inclure, selon Nika Chitadze, une coopération plus intense avec les anciennes républiques soviétiques dans la région de la mer Noire. Selon lui, la coopération active de ces pays au sein de l'OTAN pour atteindre les normes de l'organisation, va jouer un rôle positif dans le processus de démocratisation de cette région et dans le renforcement de la sécurité régionale. Par ailleurs, comme le remarque Iulian Chifu, un grand pas en avant a été accompli par l'OTAN dans le domaine de la sécurité énergétique entre les Sommets de Riga et de Bucarest.

A la suite des attentats du 11 septembre 2001 et de la déclaration de guerre des Etats-Unis au terrorisme, un certain nombre de situations sont apparues pour lesquelles les Américains et les Européens divergeaient dans leur façon de percevoir et d'aborder les questions de sécurité. Certes, les Européens et les Américains sont convaincus que le terrorisme est une menace importante mais

68. Hans-Peter Furrer, ancien directeur général des Affaires politiques du Conseil de l'Europe.

s'opposent sur la manière de lutter contre. Hans-Peter Furrer rappelle particulièrement la décision unilatérale prise par les Etats-Unis d'attaquer l'Irak. Cela concerne également la façon dont les Américains mènent les poursuites contre les personnes soupçonnées de terrorisme en Afghanistan, ainsi que leur position négative à l'égard de la Cour pénale internationale.

L'OTAN a radicalement changé du fait des évolutions imposées par les USA. Il n'est plus l'instrument principal de coopération en matière de sécurité entre les Etats-Unis et l'Europe. A diverses reprises les décisions unilatérales, coalitions ou coopérations se sont substituées à cet outil. De nombreux pays sont à la fois membres de l'UE et de l'OTAN. Ce constat soulève la question de la nature des relations entre les deux structures. Un certain nombre d'inquiétudes a été exprimé par les participants de l'Université d'été quant à l'impact de ces divergences entre l'Union européenne et les Etats-Unis. Selon M. Furrer, des désaccords importants pourraient voir le jour au sein même de l'OTAN ce qui affecterait tout d'abord les pays d'Europe orientale ayant une double allégeance OTAN/Union européenne. Or, il est difficile de prévoir l'avenir au moment où les élections américaines vont avoir lieu. Selon Hans-Peter Furrer, il n'est pas exclu, qu'après les élections, les Etats-Unis soient plus attentifs aux exigences européennes et russes. Un cycle s'achève dans la politique américaine.

Il existe tout de même de nombreux points communs qui autorisent un certain optimisme pour l'avenir des relations Etats-Unis – Europe. Il s'agit de la démocratie, de la volonté d'empêcher l'émergence d'un pouvoir hégémonique et d'essayer de contenir la prolifération d'armes de destruction massive. Certains analystes caractériseront cela comme opposition entre *American Way* (méthode américaine) et *European dream* (rêve européen). Les Etats-Unis considèrent la politique mondiale comme une lutte de pouvoir entre le bien et le mal et font de la force militaire la clef de leur politique extérieure. Le modèle européen est d'abord centré sur le pouvoir « plus doux » et sur les aspects non militaires en matière de sécurité, notamment l'origine des risques de conflits comme : la pauvreté, le sous-développement, la migration, les violations des droits de l'homme, les atteintes à l'environnement. En supposant que nous nous dirigeons vers un monde multipolaire, il y a un espoir, selon M. Furrer, pour que le modèle européen prévale sur l'hégémonie américaine.

La dernière décennie a été marquée par des changements fondamentaux en matière de sécurité en Europe de l'Est. Au conflit Est-Ouest, s'est substituée l'intégration croissante des Etats de l'Europe centrale et orientale aux organisations européennes et transatlantiques. Parallèlement, de nouveaux risques se sont développés dans des pays souvent en grande difficulté socio-économique et dotés d'institutions politiques peu légitimes aux yeux de la communauté internationale. La sécurité européenne dépend désormais de ces nouvelles zones à risques, notamment, quand des enjeux comme l'énergie sont mêlés à ces conflits gelés. La prévention des crises et la reconstruction après les guerres prendront encore des années dans l'ouest des Balkans et au Sud-Caucase. L'établissement de conditions stables est une obligation posée par les pays occidentaux et exige l'engagement de ressources appropriées.

La démocratie et l'Etat de droit sont les conditions préalables essentielles pour la coexistence pacifique et le développement social, politique et économique. Des mesures adéquates doivent faciliter dans les pays partenaires de l'Europe l'apparition de mécanismes non violents de résolution des conflits et de réconciliation, ainsi que la protection et l'intégration des minorités et des couches défavorisées de la population. Kim Campbell a appelé les dirigeants de ces nations à suivre la voie que les pères fondateurs de l'Europe ont ouverte il y a cinquante ans. Il convient, en effet, de s'inspirer de l'exemple de la construction européenne en commençant par nouer des solidarités de fait autour d'intérêts communs. L'effet d'engrenage, dit *spill over*, couvrira par la suite de plus en plus de sphères de relations entre un nombre croissant de pays.

Les améliorations qui doivent être apportées en matière de bonne gouvernance sont étroitement liées à la sécurité et à la stabilité. Leurs objectifs sont l'ancrage de structures politiques et l'établissement d'institutions démocratiques légitimes, ainsi que la promotion de l'Etat de droit, du renoncement à la violence et la promotion des droits de l'homme. Les aspects économiques d'une bonne

gouvernance revêtent une importance capitale ; elle conduit à l'émergence d'instruments juridiques seuls à même de permettre le développement de l'économie privée et d'assurer la lutte contre la corruption. L'épanouissement de la société civile et le développement des relations entre les citoyens et l'Etat méritent une attention toute particulière. Ces problématiques placent la notion de gouvernance au cœur du débat. En effet, il ne peut y avoir de développement réussi sans une bonne gouvernance, sans puissance publique forte et légitime, pourvue de la capacité de répondre aux attentes des citoyens et de leur préserver leurs droits.



## **Conclusion : L'Association des Ecoles d'études politiques : redonner du sens au projet européen**

La démocratie est un régime qui place le citoyen au centre du jeu politique. Les élections constituent un moment privilégié où le peuple use de sa souveraineté pour déléguer sa compétence au politique. C'est sur ce principe que s'est construite la démocratie représentative en Europe. La crise du politique, les évolutions technologiques font aujourd'hui que le citoyen souhaite avoir une place plus active dans le processus de décision politique. L'enjeu de la troisième Université d'été de la démocratie était de rechercher comment demain les jeunes dirigeants des pays de l'Europe de l'Est et du Sud-Est pourront relever ce défi. La gouvernance, parce qu'elle a recours à des méthodes issues de la démocratie directe, parce qu'elle autorise une meilleure répartition des compétences entre pouvoir politique local, national et européen constitue un outil pertinent pour répondre aux attentes des citoyens. Andreas Gross<sup>69</sup> a remarqué à cet égard qu'aujourd'hui l'Etat-nation était une limite pour la démocratie : « la démocratie est une promesse, un résultat ; elle doit pouvoir se placer sur un pied d'égalité avec le marché. Aujourd'hui, nous avons des démocraties nationales et un marché mondial. C'est la raison de la faiblesse des démocraties. Nous avons besoin d'une démocratie transnationale. »

La presse, les médias et les ONG jouent un rôle social et politique fondamental pour la survie des régimes démocratiques. Ces acteurs assurent le pluralisme et permettent la tenue du débat politique en toute liberté. La Cour européenne des droits de l'homme contribue à la protection de la liberté d'expression, ce qui en fait la sentinelle de la démocratie sur notre continent. Jean-Paul Costa<sup>70</sup> en exposant l'apport de la Cour européenne des droits de l'homme dans la protection des droits de l'homme et de l'Etat de droit a aussi adressé un message d'espoir aux participants en témoignant de son expérience : « J'ai appris au fil du temps que la démocratie, tout comme les droits de l'homme, exige un long apprentissage. Les Ecoles d'études politiques jouent ce rôle fondamental. »

Au-delà de ce travail, Terry Davis<sup>71</sup> a rappelé que l'objectif de ce programme est « certes, d'offrir à ceux qui le souhaitent une chance d'étudier la démocratie, les droits de l'homme et l'Etat de droit, mais aussi de permettre à des étudiants de rencontrer d'autres étudiants et de promouvoir ainsi le dialogue et une meilleure compréhension entre Européens de divers horizons, actifs au plan politique et partisans de la démocratie ».

L'annonce, lors de la cérémonie de clôture, de la création de l'Association européenne des Ecoles d'études politiques a été un moment fort de la troisième Université d'été de la démocratie. Le besoin de développer les contacts, les rencontres, les échanges d'informations et de conseils entre les jeunes dirigeants des pays de l'Europe de l'Est et du Sud-Est constitue la genèse de ce projet présidé par Catherine Lalumière<sup>72</sup>. Animer une réflexion permanente sur les missions d'une démocratie au XXI<sup>e</sup> siècle, ne pas faire de l'histoire un tabou en politique mais un tremplin vers le futur, inscrit pleinement ce réseau dans le projet européen en contribuant à l'avènement d'une Europe politique.

La question du rapport entre liberté et autorité structure depuis « les Lumières » toute réflexion sur ce que doit être une démocratie. Cette dernière ne peut pas être un régime faible mais elle ne

69. Vice-Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, président de la commission du Règlement, des immunités et des affaires institutionnelles, Suisse.

70. Président de la Cour européenne des droits de l'homme, Conseil de l'Europe.

71. Secrétaire Général du Conseil de l'Europe.

72. Ancienne Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe.

doit pas non plus tomber dans le piège de l'autoritarisme. L'équilibre à trouver peut se révéler fragile, notamment, dans des moments de crise ou lorsque la légitimité du politique est remise en cause. La démocratie exige donc une modernisation permanente pour répondre aux attentes des citoyens qui évoluent au fil du temps et des révolutions technologiques. La troisième Université d'été en choisissant le thème *Gouvernance, pouvoirs et démocratie* a contribué à nourrir cette réflexion en ouvrant la voie à certaines réformes que demain des participants auront l'occasion de mettre en œuvre dans leurs pays.

L'adaptation dont doit faire preuve un régime démocratique ne peut se réaliser sans connaissance du passé. L'histoire de chaque pays ou région de notre continent ne doit pas être ignorée. Elle doit être assumée pour être dépassée. La réconciliation franco-allemande est un modèle à suivre. La stabilité et la paix du continent européen sont toujours le moteur du projet européen. Le développement d'une économie prospère en Europe est une nécessité mais pas une finalité. La justice sociale, la solidarité, la protection des droits de l'homme, de l'Etat de droit doivent aussi être au cœur du projet européen, un projet humaniste et politique.

L'Association des Ecoles d'études politiques sera demain un acteur de ce projet. Elle doit apporter une nouvelle énergie, celle de jeunes responsables issus du monde politique et de la société civile. C'est à ce prix que les héritiers de la construction européenne deviendront les dignes enfants des pères fondateurs.

## Annexe I : Programme de l'Université d'été de la démocratie

<b>Lundi, 30 juin 2008</b>	
<b>09.30</b> Hémicycle	<p><b>Session d'ouverture</b></p> <p>Ouverture par M. Terry DAVIS, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe</p> <p>M. Filip VUJANOVIC, Président de la République du Monténégro</p> <p>M. Roland RIES, Sénateur-Maire de Strasbourg</p> <p>M. Per SJÖGREN, Représentant permanent de la Suède auprès du Conseil de l'Europe, au nom du Président du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe</p> <p>M. Göran LINDBLAD, Vice-Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, Suède</p> <p>M. Bruno GAIN, Représentant permanent de la France auprès du Conseil de l'Europe, au nom de la présidence française du Conseil de l'Union européenne</p> <p>M<sup>me</sup> Meglena KUNEVA, Commissaire européenne à la protection du consommateur, Commission européenne</p>
<b>11.00</b>	<p>Leçon inaugurale par M<sup>me</sup> Mary KALDOR, Directrice du « Centre for the Study of Global Governance » (Centre d'étude de la gouvernance mondiale), London School of Economics, sur le thème « Gouvernance, pouvoir et démocratie »</p>
<b>12.15</b>	Photo de groupe devant le Palais
<b>12.30</b>	Déjeuner au Restaurant du Parlement européen
<b>14.30-17.30</b>	<b>Sessions de travail</b>
Agora salle G 03	<p><b>Session de travail 1 : La gouvernance : nouvel instrument en politique ?</b></p> <p>Intervenants : M. Christian SAVES, Directeur adjoint des Etudes, Ecole nationale d'Administration, Strasbourg</p> <p>M. Gert-Rüdiger WEGMARSHAUS, Directeur de l'EuroCollege, université de Tartu</p> <p>Modérateurs : M. Gordan GEORGIEV, Directeur de l'Ecole d'études politiques de Skopje</p> <p>M. Armaz AKHVLEDIANI, Directeur de l'Ecole d'études politiques de Tbilissi</p> <p><i>Atelier 1.1 : Quel rôle pour la gouvernance dans un gouvernement ?</i></p> <p><i>Atelier 1.2 : Comment simplifier l'organisation complexe de l'Etat ?</i></p>

<p>DEQM salle 100</p>	<p><b>Session de travail 2 : Gouvernance et intégration européenne</b></p> <p>Intervenants : M. Pierre DEFRAIGNE, Directeur exécutif de la Fondation européenne Madariaga pour le Collège d'Europe, Bruxelles  M. Nikolay MLADENOV, Député au Parlement européen, Bulgarie  M. Dimitar BECHEV, Maître de conférences, Centre d'études européennes, St Anthony's College, université d'Oxford</p> <p>Modérateurs : M. Armen ZAKARYAN, Directeur de l'Ecole d'études politiques d'Erevan  M<sup>me</sup> Svetlana LOMEVA, Directrice de l'Ecole d'études politiques de Bulgarie</p> <p><i>Atelier 2.1 : Pouvoir national et la gouvernance de l'Union européenne : quels pouvoirs déléguer aux autorités supranationales ?</i></p> <p><i>Atelier 2.2 : Réformes pour une bonne gouvernance de l'UE ?</i></p>
<p>Palais salle 1</p>	<p><b>Session de travail 3 : Gouvernance et démocratie sont-elles compatibles ?</b></p> <p>Intervenants : M<sup>me</sup> Antonella VALMORBIDA, Directrice de l'Association des Agences de la démocratie locale, Vicence  M. Harald WYDRA, Maître de conférences, spécialiste de la politique de la Russie et des pays d'Europe orientale, université de Cambridge  M. Michel MULLER, Représentant de l'« OING-Service » auprès de la Conférence des OING, Conseil de l'Europe</p> <p>Modérateurs : M. Serguei PANKOVSKI, Directeur de l'Ecole est-européenne de sciences politiques, Minsk  M. Ilgar MAMMADOV, Directeur du Programme d'études politiques de Bakou</p> <p><i>Atelier 3.1 : La démocratie est-elle préservée dans le cadre de la gouvernance ? La bonne gouvernance est-elle synonyme de démocratie accomplie ?</i></p> <p><i>Atelier 3.2 : Quelle peut être la légitimité de la gouvernance ?</i></p>
<p>Palais salle 5</p>	<p><b>Session de travail 4 : Gouvernance et interaction des acteurs publics et privés</b></p> <p>Intervenants : M<sup>me</sup> Elisabeth LULIN, Présidente de l'Institut Aspen France, Lyon  M. Alexander SEGER, Chef de la Division du crime économique, Direction générale des droits de l'homme et des affaires juridiques, Conseil de l'Europe</p> <p>Modérateurs : M<sup>me</sup> Anne JUGANARU, Directrice de l'Ecole européenne « Ovidiu Șincai », Bucarest  M. Viorel CIBOTARU, Directeur de l'Ecole d'études politiques de Moldova</p> <p><i>Atelier 4.1 : La nouvelle gestion publique : les acteurs privés sont-ils aptes à la gestion du secteur public ?</i></p> <p><i>Atelier 4.2 : Organismes publics, partis politiques et groupes de pression privés : quelles incidences sur la société ?</i></p>

<b>16.30-17.30</b>	<b>Présentation des conclusions des ateliers</b>
<b>19.30</b>	Réception offerte par le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe <i>Palais universitaire</i>

<b>Mardi, 1<sup>er</sup> juillet 2008</b>	
<b>09.30-12.00</b>	<b>Conférences</b>
Hémicycle	<p><b>Conférence I « Médias, pouvoir et démocratie »</b></p> <p>Président : M. Andrew McINTOSH, Membre de la Chambre des Lords et Rapporteur de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe sur la liberté des médias</p> <p>Intervenants : M. Veran MATIC, Directeur exécutif de « B92 », Belgrade M. Veton SURROI, analyste politique et éditeur de <i>Koha Ditore</i>, Pristina M. Zarko PUHOVSKI, Professeur à l'université de Zagreb M. Daniel RIOT, Directeur du webzine « RELATIO-Europe », Strasbourg M. Jack HANNING, ancien Directeur des Relations extérieures, Conseil de l'Europe, représentant du Mouvement européen international auprès du Conseil de l'Europe</p>
Palais salle 1	<p><b>Conférence II « L'Europe et ses voisins »</b></p> <p>Président : M. François-Gilles LE THEULE, Directeur du Centre d'études européennes de l'Ecole nationale d'Administration, Strasbourg</p> <p>Intervenants : M<sup>me</sup> Kim CAMPBELL, ancien Premier ministre du Canada M. Hans-Peter FURRER, ancien Directeur général des Affaires politiques du Conseil de l'Europe M<sup>me</sup> Anna-Carin KROKSTADE, Direction générale des relations extérieures, Commission européenne</p>
<b>12.30</b>	Déjeuner au Restaurant du Parlement européen
<b>14.30-17.30</b>	<b>Réunions régionales des Ecoles de :</b>
Palais salle 1	<p><b>Belgrade, Podgorica, Pristina, Sarajevo, Skopje et Zagreb</b></p> <p>Intervenants : M. Blagoj ZASOV, Ambassadeur, Conseiller d'Etat, ministère des Affaires étrangères, Skopje M. Veton SURROI, analyste politique et éditeur de <i>Koha Ditore</i>, Pristina M. Hido BISCEVIC, Secrétaire général du Conseil de coopération régionale pour l'Europe du Sud-Est, Sarajevo M<sup>me</sup> Hedvig HORVAT, Directrice du Fonds européen pour les Balkans, Belgrade</p> <p>Modérateur : M<sup>me</sup> Sonja LICHT, Directrice de la Fondation pour l'excellence politique de Belgrade</p>

Palais salle 5	<p><b>Moscou et Tbilissi</b></p> <p>Intervenants : M. Alexander ARHANGELSKIY, auteur et présentateur de l'émission télévisée russe « Tem vremenem », Moscou</p> <p>M. Alexei MAKARKIN, Vice-Président du Centre de technologies politiques, Moscou</p> <p>M. Revaz ADAMIA, ancien Vice-Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe</p> <p>Modérateurs : M<sup>me</sup> Elena NEMIROVSKAYA, Directrice de l'Ecole d'études politiques de Moscou</p> <p>M. Armaz AKHVLEDIANI, Directeur de l'Ecole d'études politiques de Tbilissi</p>
<b>14.30-17.30</b>	<b>Réunions des Ecoles de :</b>
<b>14.30-17.30</b> Salle 10	<p><b>Minsk</b></p> <p><i>Les programmes du Conseil de l'Europe pour le Bélarus</i></p> <p>Intervenants : M. Daniil KHOCHABO, Chef de Division, Direction générale de la démocratie et des affaires politiques, Conseil de l'Europe</p> <p>M. Plamen NIKOLOV, Division des ONG et de la société civile, Direction générale de la démocratie et des affaires politiques, Conseil de l'Europe</p>
Salle 11	<p><b>Sofia</b></p> <p><i>Intégration européenne et limites de la souveraineté nationale</i></p> <p>Intervenant : M. Julian POPOV, Président du Conseil d'administration de l'Ecole d'études politiques de Bulgarie</p>
<b>16.00-17.30</b> Salle 3	<p><b>Bakou</b></p> <p><i>Valeurs européennes et intégration européenne</i></p> <p>Intervenant : M. Olivier VEDRINE, Professeur à Schiller International University, Paris</p>
Salle 8	<p><b>Bucarest</b></p> <p><i>Le rôle des médias dans une société démocratique</i></p> <p>Intervenant : M. Malcolm DEAN, Nuffield College, université d'Oxford</p>
Salle 7	<p><b>Chisinau</b></p> <p><i>Les perspectives européennes de la République de Moldova</i></p> <p>Intervenant : M. Nicolae CHIRTOACA, Ambassadeur de la République de Moldova aux Etats-Unis d'Amérique, Washington DC</p>
Salle 2	<p><b>Kiev</b></p> <p><i>La Charte européenne de l'énergie et les défis sécuritaires en matière énergétique</i></p> <p>Intervenant : M. Philippe SEBILLE-LOPEZ, Chercheur, Institut français de géopolitique, université Paris VIII</p>
<b>14.30-17.30</b>	<b>Visite à la Cour européenne des droits de l'homme pour les Ecoles de :</b>
Cf. Annexe	Bakou, Bucarest, Chisinau, Kiev, Tirana et Erevan
<b>Soirée</b>	Soirée libre ou réception offerte par les Représentations permanentes

<b>Mercredi, 2 juillet 2008</b>	
<b>09.30-12.00</b>	<b>Table ronde</b>
Hémicycle	<p>Table ronde sur le thème « <b>Gouvernance et mondialisation</b> »</p> <p>Président : M. Bernard BOUCAULT, Directeur de l'Ecole nationale d'Administration, Strasbourg</p> <p>Intervenants: M. Egor GAYDAR, ancien Premier ministre de la Fédération de Russie</p> <p>M. Lars KOLTE, Président du Conseil de direction, Banque de développement du Conseil de l'Europe, Paris</p> <p>M<sup>me</sup> Aiko DODEN, journaliste, NHK TV, Tokyo</p> <p>M. Steven EKOVIK, Professeur à l'Université américaine de Paris</p>
<b>12.30</b>	Déjeuner au Restaurant du Parlement européen
<b>14.30-17.30</b>	<b>Réunions régionales des Ecoles de :</b>
Palais salle 2	<p>• <b>Bakou et Erevan</b></p> <p>Intervenants: M. Karen BEKARYAN, Président de l'ONG « Intégration européenne », Erevan</p> <p>M. Rauf MIRGADIROV, analyste politique, quotidien <i>Zerkalo</i>, Bakou</p> <p>Modérateurs: M. Ilgar MAMMADOV, Directeur du Programme d'études politiques de Bakou</p> <p>M. Armen ZAKARYAN, Directeur de l'Ecole d'études politiques d'Erevan</p>
Palais salle 5	<p>• <b>Bucarest, Chisinau et Kiev</b></p> <p>Intervenants: M. Nicolae CHIRTOACA, Ambassadeur de la République de Moldova aux Etats-Unis d'Amérique, Washington DC</p> <p>M. Taras CHORNOVIL, Premier Directeur adjoint du Comité des affaires étrangères de la Verkhovna Rada de l'Ukraine, Kiev</p> <p>M. Iulian CHIFU, Centre de prévention des conflits et des systèmes d'alerte précoce, Bucarest</p> <p>Modérateurs: M. Viorel CIBOTARU, Directeur de l'Ecole d'études politiques de Moldova</p> <p>M. Ihor KOHUT, Directeur de l'Ecole d'études politiques d'Ukraine</p>
Palais salle 1	<p>• <b>Pristina, Skopje et Tirana</b></p> <p>Intervenants: M. Shpend AHMETI, Directeur exécutif, Institut d'études avancées, Pristina</p> <p>M. Ermal HASIMJA, Université européenne de Tirana</p> <p>Modérateur: M<sup>me</sup> Leonora KRYEZIU, Directrice de l'Ecole d'études politiques de Pristina</p>

Palais salle 6	<p><b>• Belgrade et Podgorica</b></p> <p>Modérateurs : M<sup>me</sup> Sonja LICHT, Directrice de la Fondation pour l'excellence politique de Belgrade M. Boris RAONIC, Directeur de l'Ecole des responsables démocratiques, Podgorica</p>
<b>14.30-16.00</b> Palais salle 3	<p><b>Minsk et Moscou</b></p> <p>Intervenants : M. Stanislau SHUSHKEVICH, ancien Chef d'Etat du Bélarus, Minsk M. Egor GAYDAR, ancien Premier ministre de la Fédération de Russie</p> <p>Modérateurs : M<sup>me</sup> Elena NEMIROVSKAYA, Directrice de l'Ecole d'études politiques de Moscou M. Serguei PANKOVSKI, Directeur de l'Ecole est-européenne de sciences politiques, Minsk</p>
<b>14.30-17.30</b>	<b>Visite à la Cour européenne des droits de l'homme pour les Ecoles de :</b>
Cf. Annexe	Minsk, Moscou, Sarajevo, Sofia, Tbilissi et Zagreb
<b>Soirée</b>	Réception offerte par la Ville de Strasbourg <i>Pavillon Joséphine, Parc de l'Orangerie</i>

<b>Jeudi, 3 juillet 2008</b>	
<b>09.00-12.00</b>	<b>Sessions de travail</b>
Palais salle 5	<p><b>Session de travail 5 : Gouvernance, systèmes représentatifs et Etat de droit</b></p> <p>Intervenants : M<sup>me</sup> Violaine de VILLEMEUR, Sous-Directeur de la Division Gouvernance démocratique, ministère français des Affaires étrangères et européennes M. Giovanni DI STASI, Directeur du Centre d'expertise sur la réforme de l'administration locale, Conseil de l'Europe</p> <p>Modérateurs : M<sup>me</sup> Leonora KRYEZIU, Directrice de l'Ecole d'études politiques de Pristina M. Boris RAONIC, Directeur de l'Ecole des responsables démocratiques, Podgorica</p> <p><i>Atelier 5.1 : La gouvernance facilite-t-elle la participation au processus décisionnel ?</i></p> <p><i>Atelier 5.2 : Gouvernance et Etat de droit : améliorer l'élaboration des lois ?</i></p>
Palais salle 1	<p><b>Session de travail 6 : Gouvernance et pouvoir économique</b></p> <p>Intervenants : M. Ante ČIČIN-ŠAIN, ancien Gouverneur de la Banque centrale, Zagreb M. Shpend AHMETI, Directeur exécutif de l'Institut d'études avancées, Pristina</p> <p>Modérateurs : M. Olsi DEKOVI, Directeur de l'Ecole d'études politiques d'Albanie M<sup>me</sup> Nevena CRLJENKO, Directrice de l'Académie pour le développement politique, Zagreb</p> <p><i>Atelier 6.1 : L'économie par la gouvernance : perspectives de développement économique</i></p> <p><i>Atelier 6.2 : Les effets de la gouvernance : que reste-t-il au pouvoir politique ?</i></p>

Palais salle 9	<p><b>Session de travail 7 : La bonne gouvernance : cause ou effet de la crise du politique ?</b></p> <p>Intervenants : M. Ivan VEJVODA, Directeur exécutif de la « Fondation des Balkans pour la démocratie », Belgrade M. Jean HOWILLER, Chef de cabinet du Président du Conseil général du Bas-Rhin, Strasbourg</p> <p>Modérateurs : M<sup>me</sup> Elena NEMIROVSKAYA, Directrice de l'Ecole d'études politiques de Moscou M<sup>me</sup> Sonja LICHT, Directrice de la Fondation pour l'excellence politique de Belgrade</p> <p><i>Atelier 7.1 : La recherche d'une bonne gouvernance est-elle la cause ou la conséquence de la crise du politique ?</i></p> <p><i>Atelier 7.2 : La bonne gouvernance est-elle la solution à la crise du politique ?</i></p>
DEQM salle 100	<p><b>Session de travail 8 : De la bonne gouvernance au bon gouvernement</b></p> <p>Intervenants : M. Wendelin ETTMAYER, Représentant permanent de l'Autriche auprès du Conseil de l'Europe M. Frank PROCHASKA, Maître de conférences, Colorado Technical University M. Owen MASTERS, ancien membre du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe</p> <p>Modérateurs : M. Ihor KOHUT, Directeur de l'Ecole d'études politiques d'Ukraine M. Zdravko GREBO, Directeur de l'Académie pour l'Excellence politique, Sarajevo</p> <p><i>Atelier 8.1 : Comment renforcer le pouvoir et les institutions démocratiques ?</i></p> <p><i>Atelier 8.2 : Postdémocratie ou démocratie avancée ?</i></p>
<b>11.00-12.00</b>	<b>Présentation des conclusions des ateliers</b>
<b>12.30</b>	Déjeuner au Restaurant du Parlement européen
<b>14.30-17.30</b>	<b>Réunions régionales des Ecoles de :</b>
Palais salle 6	<p><b>• Sarajevo et Zagreb</b></p> <p>Modérateurs : M<sup>me</sup> Nevena CRLJENKO, Directrice de l'Académie pour le développement politique, Zagreb M. Zdravko GREBO, Directeur de l'Académie pour l'excellence politique, Sarajevo</p>
Palais salle 5	<p><b>• Bakou, Bucarest, Chisinau, Kiev, Minsk, Moscou, Sofia, Tbilissi et Erevan</b></p> <p><i>Groupe 1 : Réalités économiques et énergétiques dans la région de la mer Noire</i></p> <p>Intervenants : M. Pekka HUHTANIEMI, Sous-Secrétaire d'Etat, ministère des Affaires étrangères, Finlande M. Ognyan MINCHEV, Directeur de l'Institut d'études régionales et internationales, Sofia M. Nika CHITADZE, Professeur associé, Université Ilia Chavchavadze, Tbilissi M. Vladimir SOCOR, Jamestown Foundation, Washington DC</p> <p>Modérateur : M. Ihor KOHUT, Directeur de l'Ecole d'études politiques d'Ukraine</p>

Palais salle 1	<p><i>Groupe 2 : Contexte politique de la coopération dans la région de la mer Noire</i></p> <p>Intervenants: M. Yavuz MILDON, Président du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe</p> <p>M. Stanislau SHUSHKEVICH, ancien chef d'Etat du Bélarus, Minsk</p> <p>M. Karen BEKARYAN, Président de l'ONG « Intégration européenne », Erevan</p> <p>M. Rauf MIRGADIROV, analyste politique, quotidien <i>Zerkalo</i>, Bakou</p> <p>M. Iulian CHIFU, Centre de Prévention des conflits et des systèmes d'alerte précoce, Bucarest</p> <p>Modérateur: M. Julian POPOV, Président du Conseil d'administration de l'Ecole d'études politiques de Bulgarie</p>
<b>14.30-18.00</b>	<b>Réunions des Ecoles de :</b>
<b>14.30-16.30</b> Salle 3	<p>• <b>Tirana</b></p> <p><i>Rôle et efficacité de la fonction publique</i></p> <p>Intervenant: M. Christian SAVES, Directeur adjoint des Etudes, Ecole nationale d'Administration, Strasbourg</p>
<b>16.30-18.00</b> Salle 7	<p>• <b>Pristina</b></p> <p><i>Société civile et démocratisation</i></p> <p>Intervenant: M<sup>me</sup> Jutta GUTZKOW, Chef de Division des ONG et de la société civile, Direction générale de la démocratie et des affaires politiques, Conseil de l'Europe</p>
<b>14.30-17.30</b>	<b>Visite à la Cour européenne des droits de l'homme pour les Ecoles de :</b>
Cf. Annexe	Belgrade, Podgorica, Pristina et Skopje
<b>Soirée</b>	Soirée libre ou réception offerte par les Représentations permanentes

### Vendredi, 4 juillet 2008

<b>09.30-12.00</b> Hémicycle	<p><b>Session de clôture</b></p> <p>M. Jean-Paul COSTA, Président de la Cour européenne des droits de l'homme, Conseil de l'Europe</p> <p>M. Andreas GROSS, Vice-Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, président de la commission du Règlement, des immunités et des affaires institutionnelles, Suisse</p> <p>Présentation des conclusions par les rapporteurs des sessions de travail</p> <p>Présentation et adoption de la déclaration finale</p> <p>Remise des certificats aux participants</p> <p>Lancement officiel de l'Association européenne des Ecoles d'études politiques, par M<sup>me</sup> Catherine LALUMIERE, ancienne Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe</p> <p>Conclusions par M. Terry DAVIS, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe</p>
<b>Après-midi</b>	Libre
<b>19.30</b>	Soirée au <i>Jardin des Deux Rives</i>

## **Programme à la Cour européenne des droits de l'homme**

### **Mardi 1<sup>er</sup> juillet 2008**

- 14.30 Rencontre avec Corneliu Bîrsan, juge élu au titre de la Roumanie  
(Grande Salle d'audience du Palais des droits de l'homme)
- 30.30 Rencontre avec Khanlar Hajiyev, juge élu au titre de l'Azerbaïdjan  
(Palais de l'Europe, salle 3)
- 14.30 Rencontre avec Alvin Gyulumyan, juge élue au titre de l'Arménie  
(Palais de l'Europe, salle 6)
- 14.30 Rencontre avec Mihai Poalelungi, juge élu au titre de la Moldova  
(Palais de l'Europe, salle 7)
- 14.30 Rencontre avec Pavlo Pushkar, juriste (Ukraine) au Greffe de la Cour  
(Palais de l'Europe, salle 2)
- 15.00 Rencontre avec Ledi Bianku, juge élu au titre de l'Albanie  
(Petite Salle d'audience du Palais des droits de l'homme)

### **Mercredi 2 juillet 2008**

- 14.30 Rencontre avec Zdravka Kalaydjieva, juge élue au titre de la Bulgarie  
(Grande Salle d'audience du Palais des droits de l'homme)
- 14.30 Rencontre avec Théa Tsouloukiani, juriste (Géorgie) au Greffe de la Cour  
(Petite Salle d'audience du Palais des droits de l'homme)
- 14.30 Ecole de Croatie et de Bosnie-Herzégovine :  
Rencontre avec Elica Grdinic, juriste (Croatie) au Greffe de la Cour  
(Salle de presse)
- 16.00 Rencontre avec Olga Chernishova, Chef de division (Russie) au Greffe de la Cour  
(Palais de l'Europe, salle 3)
- 16.00 Ecole du Bélarus :  
Rencontre avec Viktorya Maradudina, juriste (Russie) au Greffe de la Cour  
(Palais de l'Europe, salle 8)

### **Jedi 3 juillet 2008**

- 14.30 Rencontre avec Mirjana Lazarova Trajkovska, juge élue au titre de « l'ex-République yougoslave de Macédoine »  
(Petite Salle d'audience du Palais des droits de l'homme)
- 14.30 Ecole de Serbie et du Monténégro :  
Rencontre avec Dragoljub Popovic, juge élu au titre de la Serbie  
(Grande Salle d'audience du Palais des droits de l'homme)
- 14.30 Ecole du Kosovo :  
Rencontre avec Paul Harvey, juriste (Royaume-Uni) au Greffe de la Cour  
(Salle du séminaire du Palais des droits de l'homme)

## Liste des intervenants

Revaz ADAMIA, ancien Vice-Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

Shpend AHMETI, Directeur exécutif, Institut d'études avancées, Pristina

Alexander ARHANGELSKIY, auteur et présentateur de l'émission télévisée russe « Tem vremenem », Moscou

Dimitar BECHEV, Maître de conférences, Centre d'études européennes, St Anthony's College, université d'Oxford

Karen BEKARYAN, Président de l'ONG « Intégration européenne », Erevan

Hido BISCEVIC, Secrétaire général du Conseil de coopération régionale pour l'Europe du Sud-Est, Sarajevo

Bernard BOUCAULT, Directeur de l'Ecole nationale d'Administration, Strasbourg

Kim CAMPBELL, ancien Premier ministre du Canada

Iulian CHIFU, Centre de prévention des conflits et des systèmes d'alerte précoce, Bucarest

Nicolae CHIRTOACA, Ambassadeur de la République de Moldova aux Etats-Unis d'Amérique, Washington DC

Nika CHITADZE, Professeur associé, Université Ilia Chavchavadze, Tbilissi

Taras CHORNOVIL, Premier Directeur adjoint du Comité des affaires étrangères de la Verkhovna Rada de l'Ukraine, Kiev

Ante ČIČIN-ŠAIN, ancien Gouverneur de la Banque centrale, Zagreb

Jean-Paul COSTA, Président de la Cour européenne des droits de l'homme, Conseil de l'Europe

Terry DAVIS, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe

Malcolm DEAN, Nuffield College, université d'Oxford

Pierre DEFRAIGNE, Directeur exécutif de la Fondation européenne Madariaga pour le Collège d'Europe, Bruxelles

Giovanni DI STASI, Directeur du Centre d'expertise sur la réforme de l'administration locale, Conseil de l'Europe

Aiko DODEN, journaliste, NHK TV, Tokyo

Steven EKOVIČ, Professeur à l'Université américaine de Paris

Wendelin ETTMAYER, Représentant permanent de l'Autriche auprès du Conseil de l'Europe

Hans-Peter FURRER, ancien Directeur général des Affaires politiques du Conseil de l'Europe

Bruno GAIN, Représentant permanent de la France auprès du Conseil de l'Europe

Egor GAYDAR, ancien Premier ministre de la Fédération de Russie

Andreas GROSS, Vice-Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, président de la commission du Règlement, des immunités et des affaires institutionnelles, Suisse

Jutta GUTZKOW, Chef de Division des ONG et de la société civile, Direction générale de la démocratie et des affaires politiques, Conseil de l'Europe

Jack HANNING, ancien Directeur des Relations extérieures, Conseil de l'Europe, représentant du Mouvement européen international auprès du Conseil de l'Europe

Ermal HASIMJA, Université européenne de Tirana

Hedvig HORVAT, Directrice du Fonds européen pour les Balkans, Belgrade

Jean HOWILLER, Chef de cabinet du Président du Conseil général du Bas-Rhin, Strasbourg

Pekka HUHTANIEMI, Sous-Secrétaire d'Etat, ministère des Affaires étrangères, Finlande

Mary KALDOR, Directrice du « Centre for the Study of Global Governance » (Centre d'étude de la gouvernance mondiale), London School of Economics

Daniil KHOCHABO, Chef de Division, Direction générale de la démocratie et des affaires politiques, Conseil de l'Europe

Lars KOLTE, Président du Conseil de direction, Banque de développement du Conseil de l'Europe, Paris

Anna-Carin KROKSTADE, Direction générale des relations extérieures, Commission européenne

Meglana KUNEVA, Commissaire européenne à la protection du consommateur, Commission européenne

Catherine LALUMIERE, ancienne Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe

François-Gilles LE THEULE, Directeur du Centre d'études européennes de l'Ecole nationale d'Administration, Strasbourg

Göran LINDBLAD, Vice-Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, Suède

Elisabeth LULIN, Présidente de l'Institut Aspen France, Lyon

Alexei MAKARKIN, Vice-Président du Centre de technologies politiques, Moscou

Owen MASTERS, ancien membre du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe

Veran MATIC, Directeur exécutif de « B92 », Belgrade

Andrew McINTOSH, Membre de la Chambre des Lords et rapporteur de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe sur la liberté des médias

Yavuz MILDON, Président du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe

Ognyan MINCHEV, Directeur de l'Institut d'études régionales et internationales, Sofia

Rauf MIRGADIROV, analyste politique, quotidien *Zerkalo*, Bakou

Nikolay MLADENOV, Député au Parlement européen, Bulgarie

Michel MULLER, Représentant de l'« OING-Service » auprès de la Conférence des OING, Conseil de l'Europe

Plamen NIKOLOV, Division des ONG et de la société civile, Direction générale de la démocratie et des affaires politiques, Conseil de l'Europe

Julian POPOV, Président du Conseil d'administration de l'Ecole d'études politiques de Bulgarie

Frank PROCHASKA, Maître de conférences, Colorado Technical University

Zarko PUHOVSKI, Professeur à l'université de Zagreb

Roland RIES, Sénateur-Maire de Strasbourg

Daniel RIOT, Directeur du webzine « RELATIO-Europe », Strasbourg

Christian SAVES, Directeur adjoint des Etudes, Ecole nationale d'Administration, Strasbourg

Philippe SEBILLE-LOPEZ, Chercheur, Institut français de géopolitique, université Paris VIII

Alexander SEGER, Chef de la Division du crime économique, Direction générale des droits de l'homme et des affaires juridiques, Conseil de l'Europe

Stanislau SHUSHKEVICH, ancien Chef d'Etat du Bélarus, Minsk

Per SJÖGREN, Représentant permanent de la Suède auprès du Conseil de l'Europe

Vladimir SOCOR, Jamestown Foundation, Washington DC

Veton SURROI, analyste politique et éditeur de *Koha Ditore*, Pristina

Antonella VALMORBIDA, Directrice de l'Association des Agences de la démocratie locale, Vicence

Olivier VEDRINE, Professeur à Schiller International University, Paris

Ivan VEJVODA, Directeur exécutif de la « Fondation des Balkans pour la démocratie », Belgrade

Violaine de VILLEMEUR, Sous-Directeur de la Division gouvernance démocratique, ministère français des Affaires étrangères et européennes

Filip VUJANOVIC, Président de la République du Monténégro

Gert-Rüdiger WEGMARSHAUS, Directeur de l'EuroCollege, université de Tartu

Harald WYDRA, Maître de conférences, spécialiste de la politique de la Russie et des pays d'Europe orientale, université de Cambridge

Blagoj ZASOV, Ambassadeur, Conseiller d'Etat, ministère des Affaires étrangères, Skopje

## Ecoles

### **Moscow School of Political Studies**

7/2, Bolshoi Kozikhinskiy pereulok, office 21-22  
123104, Moscow, Russia  
tel/fax: +7 495 202 8501  
e-mail: msps@msps.su  
website: www.msps.ru ; www.eng.msps.ru  
Directeur: Elena NEMIROVSKAYA

### **Tbilisi School of Political Studies**

0102, Tbilisi, Georgia, p/b №7  
tel/fax +995 32 922862  
e-mail: tsps@tsps.ge  
Directeur: Armaz AKHVLEDIANI

### **Bulgarian School of Politics**

92, Patriarh Evtimii Blvd; 1463 Sofia; Bulgaria  
tel: (359 2) 952 68 82, (359 2) 851 93 46; fax: (359 2) 952 66 64  
e-mail: sp@sp-bg.org  
website: www.schoolofpolitics.org  
Directeur: Svetlana LOMEVA

### **European Institute for Political Studies in Moldova**

NR 16/1 Puskin St., Chisinau MD 2012, Republic of Moldova  
tel: + (37322) 222503, +(37322) 222504; fax: + (37322) 222504  
e-mail: viorel\_cibotaru@ipp.md  
Directeur: Viorel CIBOTARU

### **Pristina Institute for Political Studies**

Bulevardi Deshmoret e Kombit 46/4  
10000 Prishtina, Kosovo  
tel/fax: +381 38 545 818  
e-mail: info@pips-ks.org  
Directeur: Leonora KRYEZIU

### **Skopje School of Politics**

ul. Kosta Novakovic 16, 1000 Skopje  
tel: +389 2 31 21 100  
e-mail: sonja@forum.com.mk  
Directeur: Gordan GEORGIEV

### **Belgrade Fund for Political Excellence**

Dositejeva 9, 11000 Belgrade, Serbia  
tel/fax: + (381 11) 3034 830, + (381 11) 3036 520  
e-mail: office@bfpe.org  
website: www.bfpe.org  
Directeur: Sonja LICHT

### **Academy for Political Development**

c/o Atlantic Grupa  
Miramarska 23  
10000 Zagreb, Croatia  
tel: +385 99 3003 101; +385 1 24 13 901  
e-mail: info@politicka-akademija.org  
website: www.politicka-akademija.org  
Directeur: Nevena CRLJENKO

**« Ovidiu Șincai » European School**

11, Atena Street, Sector 1  
Bucharest, Romania  
tel: + 4 021 230 24 34; + 4 021 230 24 74  
fax: + 4 021 231 55 23  
e-mail: scoalaovidiusincai@yahoo.com  
website: www.seos.ro  
Directeur: Anne JUGANARU

**Yerevan School of Political Studies**

«Tashir» Centre, 6th floor, room 31, Khorenatsy Str. 33  
Yerevan, Armenia 375 000  
tel/fax + 374 10 51 11 71; mobile: + 374 93 777 335  
e-mail: armeen@mail.ru; ysps\_ysps@yahoo.com  
website: www.ysps.am  
Directeur: Armen ZAKARYAN

**Ukrainian School of Political Studies**

33 Nizhniy Val Street, No. 8  
Kyiv 04071, Ukraine  
tel: +38 044 531 37 68; fax: +38 044 425 25 33  
e-mail: info@laboratory.kiev.ua  
website: <http://usps.parlament.org.ua>  
Directeur: Ihor KOHUT

**Baku Political Studies Programme**

Menzil 8, ev 21, Haqverdiyev kucesi  
Baku, AZ 1065, Azerbaijan  
tel/fax: +994 12 439 19 55  
mobile: + 994 50 300 53 07  
e-mail: ilgar@hotmail.com; layman.aliyev@gmail.com  
Directeur: Ilgar MAMMADOV

**Academy for Political Excellence**

University of Sarajevo  
Zmaja od Bosne 8  
71000 Sarajevo, Bosnia and Herzegovina  
tel/fax: + 387 33 66 86 83, 66 86 85, 66 86 87  
e-mail: coordination@cps.edu.ba  
Directeur: Zdravko GREBO

**Albanian School of Political Studies**

Sheshi Skenderbej  
Palatti i Kultures, Kati I pare  
Tirana, Albania  
tel: + 355 4 22 84 19; fax: + 355 4 24 89 40  
e-mail: olsi.dekovi@coe.int  
website: www.coealb.org  
Directeur: Olsi DEKOVI

**School of Democratic Leadership**

c/o Nansen Dialogue Centre – Montenegro  
Vukice Mitrovic 8  
81000 Podgorica, Montenegro  
tel: +382 81 655 299; 655 295  
fax: +382 81 655 305  
e-mail: raonic@cg.yu  
website: www.sdr.ndcmn.org  
Directeur: Boris RAONIC

**Ecole est-européenne de sciences politiques**

Subuciaus 96  
LT 11342 Vilnius, Lithuania  
e-mail: spankovski@yandex.ru  
Directeur: Serguei PANKOVSKI

**Conseil de l'Europe**

Jean-Louis LAURENS  
Directeur général de la Démocratie et des Affaires politiques  
Courriel: jean-louis.laurens@coe.int  
Tél.: + 33(0)3 88 41 20 73

François FRIEDERICH  
Coordinateur de programme  
Courriel: francois.friederich@coe.int  
Tél.: + 33 (0)3 90 21 53 02

Claude BERNARD  
Gestionnaire de programme  
Courriel: claude.bernard@coe.int  
Tél.: + 33 (0)3 88 41 22 75



## **Annexe II : Listes des participants**

### **Moscow School of Political Studies**

Ms Elena NEMIROVSKAYA, Director, Moscow School of Political Studies

Ms Nadezda FEDOROVA, Manager, Moscow School of Political Studies

Mr Daud ADZHIEV, Business Manager of Permanent Establishment of Republic of Dagestan under the RF President

Ms Leila ARAPKHANOVA, Head of Analysis, Planning and Strategic Department, Ministry of Public and International Relations

Mr Vasily BOCHKAREV, Deputy, Yoshkar-Ola City Council

Mr Yuri BOGDANOV, Executive Director, « Consultant Plus » SPS Political Party Information Center

Ms Liubov CHILIKOVA, Reporter of « RIA Novosti » Newspaper

Ms Brigita DREIZE, Expert, Liepa City Council in the matter of NGO and Social Integration

Ms Elena DUDUKINA, Co-ordinator, Youth Organization « Human Rights » Protection Group

Ms Irina EFREMOVA, Chief Specialist PR Department

Mr Grigory FANDEEV, Deputy, Regional Legislative Council

Mr Maxim GLAZKOV, Deputy, Likino-Dulevo Municipal Council

Mr Igor GOLDOBIN, Consultant, Administration of the Interaction with Local Authorities, Apparatus of Regional Legislative Council

Mr Vladimir GOLOBOKOV, Development Director of the Group of Professional Titles

Ms Elena GOLOVACH, Former Special Assistant to the Head, Administration of the Kharabalinsky District

Mr Maxim GOMA, Executive Director, « Erel » Non-Government Pension Fund

Ms Anastasiya GONTAREVA, Politology Department assistant of Kuban University, Reporter of « Universitetskaya zhizn » Newspaper

Ms Tatiana GREBENYUK, Tomsk Regional Branch of the Moscowsian Public Organization « Moscowsian Union of the Local Government », the Head of the Executive Committee

Mr Dmitry GRUSHEVSKIY, Publishing House « Kommersant », Nizhnevolzhsk Regional Office Director

Mr Andrey KARPOV, Deputy Director for the Legal affairs of « Oriolregionservis » LLC

Ms Elena KASTORNOVA, Head of Analytic and Informational Administration, Regional Department of Economic Policy

Ms Olga KAZARINA, Co-ordinator, « Youth Movement for Human Rights », Informational Programs

Ms Liliya KHRAMTSOVA, Chairman of City Public Organization Council « Together in the future »

Ms Irina KHRUNOVA, Lawyer, Advocatory Chamber, Republic of Tatarstan

Mr Sergey KHUDYAEV CEO, « SENIVA » LLC

Mr Abubakar KHUSAINOV, Head of the Department, President and Government Administration, Chechen Republic

Ms Galina KLEYMENOVA, Head, Legal Bureau for agreements and law expertises, Investment Development company, « Metropolis Development »

Mr Sergey KLIMENKOV CEO, of « Ivex » company

Mr Yury LITVINOV, Chairman, « Human Rights, Charitable and Educational Centre “Egida” NGO »

Mr Mikail MAGOMEDOV, Leading Expert, National Bank of Republic of Dagestan, Bank of Russia

Mr Nikolay MAMRUKOV, Deputy to Manager, « Crisis Managers Guild »

Mr Stanislav MOLCHANENKO, Assistant of the Deputy of State Duma of Russian Federation for Youth policy in Stavropol Region

Mr Roman OBUKHOV, Head, Ministry of Education and Science, Samara Regional Department

Ms Vera PRONKINA, Head, « Center for Developing of Parliamentarism and Self-Administration » Regional NGO

Ms Elena RUKAVISHNIKOVA, Kabardino-Balkaria College of Design under Kabardino-Balkaria State University – Teacher, Head of the « Presentation Design » Course – Reporter of « University life » Newspaper

Mr Pavel SARYCHEV, Executive Director, Informational Section of Radiostation « East of Russia »

Mr Evgeniya SHAMIS CEO, « Personnel Touch » Training and Consulting Center

Mr Andrey SINAYSKIY, Chairman of Public Organization « Sodejstviye », Chairman of Trade Organizations Leaders Association of Krasnoyarsk

Ms Natalya SOKOLOVA, Deputy of Pskovcity Duma, Chairman of Youth Policy Committee, Deputy Head of Pskov Regional executive Committee of « Edinaya Rossiya » Party

Mr Viatcheslav STAFEEV, Deputy Head of Department, Organized Crime Control Section, Interior Management, Vologda Region

Mr Andrey STARKOV, Director, « Magnitogorsky House of Cinema »

Mr Konstantin VISHNEVSKIY, Director Stavropol Regional Center for Civil Education

Ms Olena YURKINA, Lawyer, Director of « Zodiak TV »

### **Tbilisi School of Political Studies**

Dr Armaz AKHVLEDIANI, Founder and Director of the Tbilisi School of Political Studies

Mr Giorgi ABASHISHVILI, Economist, Young Republican Institute, Executive Director

Mr Iakob ALKAZASHVILI Economist, TV Company « Kavkasia », Journalist

Mr Vazha CHOPIKASHVILI, Economist, Real State Registration Center, Director

Mr Vakhtang DARTSMELIDZE POTI, Self-Government Member of Council, Lawyer

Mr Giorgi DAVLADZE MP, « Marabda-Kartsakhi » LLC Member of Supervisory Board

Mr Vakhtang DEKANOSIDZE, Lawyer, Insurance Company « Partner » CEO

Mr Besik GAZDELIANI, Tbilisi Municipality the Deputy Head of the Civil Integration Service, MP

Ms Ia GEGESHIDZE, Journalist, Regional Newspaper in Samtskhe-Javakheti « Southern Gate »

Ms Shorena GUNTSADZE, Lawyer, Tbilisi City Court, Judge

Mr Giorgi JASHI, Political Scientist, Director of the Council of Europe Information Office in Georgia

Ms Jana JIBLADZE, Lawyer, Shota Rustaveli State University, Head of Department of Law

Mr Mate KIRVALIDZE, Journalist, Georgian TV Company

Mr Kakhaber KOLELISHVILI, Financier, Consulting company Synergy group, Partner

Mr Jumber MARUASHVILI, Political Scientist, the International Association of Business and Parliament

Ms Tamar MIKABERIDZE, Lawyer, Parliament of Georgia, Legal Issues Committee, Assistant of the Chairman

Ms Tamar MTAVRISHVILI, Lawyer, Office of the Parliamentary Secretary of President of Georgia, Chief Consultant

Mr Ioseb NAKAIDZE, Lawyer, Bank of Georgia, Constructor's Relationship Assistant

Ms Nato NIZHARADZE, Journalist, Broadcasting Company « Kustavi 2 », Host

Ms Nino NOZADZE, Lawyer, Parliament of Georgia, Agrarian Issues Committee, Assistant of Chairman

Mr Shalva PAPUASHVILI, Lawyer, German Technical Cooperation, Project « Legal and Justice Reforms in south Caucasus », Team Leader

Ms Ekaterine PIRTSKHALAVA, Psychologist, Tbilisi State University, Assistant Professor

Mr Tornike SHARASHENIDZE, Georgian Institute of Public Affairs, Professor

Mr Giorgi SHENGELIA, AG Construction General Director

Ms Nino SOSELIA, Lawyer, Tbilisi City Hall Administration Legal Department, Chief specialist

Mr Mate TAKIDZE, Lawyer, Minister of Education Culture and Sport of Autonomous Republic of Adjara

Mr Irakli TAKIDZE, Economist, Government Staff of Autonomous Republic of Adjara, Senior Staff at Protocol Department

Mr Giorgi TKEMALADZE, Economist, Tbilisi City Assembly Member

Mr Elguja TKHELIDZE, Financier, « TBC Bank » Director of Mtatsminda Branch

Mr Gaioz TSAGAREISHVILI, Financier, JSC Insurance Company People's Insurance

Mr Kakha TSETSKHLADZE, Lawyer, Autonomous Republic of Ajara, Member of Assembly of Shuakhevi Municipality

### **Bulgarian School of Politics**

Mr Dimi PANTZA, Founder of BSoP

Mr Julian POPOV, MRF, Deputy Regional Governor, Pernik

Ms Svetlana LOMEVA, Director of Bulgarian School of Politics (BSoP)

Ms Denitza LOZANOVA, Program Director, BSoP

Mr Ivan ANDONOV, UDF – Deputy Chairman of the National Executive Council UDF – Youth Organization, Burgas, Manager, Evro Business Consulting Group, EOOD

Ms Margarita ANGELOVA-GUTEVA, Mayor, Sredetz District, DSB

Mr Hristo APOSTOLOV, UDF – Organization Secretary for Southwest Bulgaria

Ms Olga APOSTOLOVA, Editor, Gorichka.bg

Ms Galina ASENOVA BSP, Municipal Councilor (Pernik), Junior Expert, Directorate « Waste Management »

Ms Evdokiya ASENOVA, BSP, Deputy Mayor of Radomir, Secretary of Youth Organization, Member of the Executive Bureau of the Municipal Council of BSP – Radomir

Mr Atanas CHOLAKOV, Chief Expert, State Agency for Youth and Sport (Sliven)

Ms Valentina DANEVA, Partner in Provida Company, Foreign Investments Consulting

Ms Zornitsa DIKLIEVA, UDF – Member of UDF – Stara Zagora

Mr Georgi DIMITROV BZNS, Member of the Board of BZNS-NS, Manager/Owner of « Georgi Dimitrov 7 » Company

Ms Daniela DIMOVA, Executive Director of Public Charity Fund, Stara Zagora

Ms Mariyana DOBREVA, Chief Expert of the Program of the President of the Republic of Bulgaria

Ms Jordanka FANDAKOVA, Deputy Mayor of Sofia (2nd term), GERB

Ms Snezhina GABOVA, Development Director, BSoP

Mr Javor GECHEV BSP, Member of BSP City Council Plovdiv, Member of the Executive Bureau of BSP Plovdiv South, Secretary of 130 District Plovdiv South, Member of the Board of Directors of Info House NGO

Ms Irena GEORGIEVA, Partner Plutinex OOD, Exterior and Interior Design and Architecture

Ms Elitsa HRISTOVA, BNS (BZNS), Member of the Board of BZNS, Chief Specialist Public Relations, « Vazrazhdane » Pasari

Mr Boris IVANOV, National Security Service

Ms Antoaneta KISSELINCHEVA, BSP, Expert in the Cabinet of the Chairman of the Supreme Council of BSP

Ms Ralitsa KOSTOVA, NMSS, Expert, Department Analyses and Researches

Mr Joro KOVATCHEV, Director of Senior People Home, Veliko Tarnovo

Mr Antoniy KRASTEVA, Bulgarian National Television, Member of GERB

Ms Anastasiya KRASTEVA, NMSS, Expert in the Cabinet of Milen Velchev

Mr Halil LETIFOV, MRF, Restaurant Manager, Kazanlak

Mr Hasan MEHMED, MRF, Municipal Councilor 2003-07, Chairman of the Standing Committee on Finance and European Integration, Pomorie Municipality, Member of the Committee on Regional Development, Construction and Environment Protection

Ms Boryana METODIEVA, MRF, Manager of Construction Company RIDO, OOD

Mr Ventzislav MIHAYLOV, Editor, Dnevnik Newspaper

Mr Milen MILANOV, Co-ordinator, Program for Roma Community Development, Sofia Municipality

Ms Presslava MUNGOVA, Public Administration Expert

Mr Svetlin NACHKOV, UDF – Member of UDF – Youth Organization, Veliko Tarnovo

Ms Silviya NEDEVA, Media Expert

Ms Iliyana NIKOLOVA, Executive Director, Foundation Workshop for Civic Initiatives

Mr Kalin PARVANOV, Journalist, Editor in Tema Journal

Mr Lyuben PETROV, UDF, Deputy Chairman of UDF-Sofia City Organization, Mayor of Vitosha District

Mr Prochko PROCHKOV, Mayor of Lozenetz District, DSB

Mr Emil RAYKOV, Director, « Intellect » – Pleven

Ms Nevin RIZA, UDF – Manager of Dreams OOD Advertising, Deputy Chairman of NGO Association for Social, Cultural and Educational Development of Minorities in Bulgaria

Mr Tsvetan SAYKOV, NMSS, Deputy Regional Governor, Yambol

Mr Belgin SHUKRI, MRF, Director, Isperikh Municipality

Mr Viktor TASLAKOV, NMSS, Deputy Regional Governor, Lovech

Mr Tihomir TSAROV, NMSS, Journalist, Manager/Partner of TS Radio, Gabrovo

Ms Alizan YAHOVA, MRF, Deputy Executive Director of State Fund Agriculture

### **European Institute for Political Studies (Moldova)**

Mr Viorel CIBOTARU, Director, European Institute for Political Studies of Moldova

Ms Ana REVENCO, Program Co-ordinator, European Institute for Political Studies of Moldova

Ms Raisa MOROSANU, Accountant, European Institute for Political Studies of Moldova

Ms Monica BABUC, Christian Democratic People's Party, President of the Permanent Bureau, President of the Christian Democratic Women Society

Ms Natalia BEREGOI, National Company « Teleradio Moldova », Co-ordinator Editor

Ms Victoria BOIAN NATO, Information and Documentation Centre, Academical Programs Co-ordinator

Mr Sergiu BOISTEANU, Christian Democratic People's Party, Secretary on organizational issues

Ms Doina BORDEIANU, Main Consultant, Central Electoral Commission

Ms Aurelia BRAGUTA, UNDP Moldova, Broker

Mr Vitali CATANA, Free International University Lawyers Bureau, Lawyer

Mr Corneliu CIRIMPEI, National League of Debates, National Co-ordinator

Mr Sergiu CORLAT, Education Informational and Communication Technologies Centre, Vice director

Ms Natalia COROBICA, Association for Foreign Policy, Programs Assistant

Ms Snejana CVASNEI, Public Administration Academy near the President of Republic of Moldova, Lecturer Public Association « Pro Community Centre », Community Development Consultant

Mr Nicolae DANDIS, Pro Europa Centre, Cahul Town, Lecturer, Independent Councilor, Cahul Town Council

Mr Vitali DICHI Socialist Party « Patria-Rodina », Vice President, national Council of the Party

Mr Andrei HINCU, Party « Alliance Moldova Noastra », Vice President, Youth Organization, Member of the National Political Council

Ms Gloria JIGAU, Centre for Sociological Investigation and Market Studies « CBS-AXA », Junior Researcher

Mr Dumitru JIOARA, Liberal Democratic Party, President of the Youth Organization, Chisinau Branch

Mr Vitalie LUNGU, Parliament Apparatus, National Security, Defence and Public Order Commission Moldova, Main Consultant

Ms Ludmila LUPU, International Officer, Party « Alianta Moldova Noastra »

Ms Veronica LUPU, Liberal Democratic Party of Moldova, President, National Political Council

Mr Andrei MECINEANU, Democratic Party of Moldova, Member, National Council, Member of the Party Municipal Council, Vice President ad-interim, Youth Organisation

Mr Ghenadie MOCANU, IDIS « Viitorul », Programme Co-ordinator

Mr Sergiu NAVIN, Superior Inspector at the Center for Combating Economic Crimes and Corruption

Mr Victor NICHITUS, Radio Editor

Mr Victor OSIPOV, Parliament Apparatus, Moldova, Main Councillor, Party « Alliance Moldova Noastra »

Ms Liliana PALIHOVICI Liberal Democratic Party of Moldova

Mr Vitalie PASCARU, Party of Social Democracy, Member, Political Bureau, Secretary Executive

Mr Sergiu RABEL, Christian Democratic People's Party, Vice President, Youth organization « Noua Generatie », President Youth organization, Chisinau Branch

Mr Eugeniu REVENCO, Programs Director, Association for Foreign Policy

Mr Vitalie ROTARU, PRONIS&Co LTD, Owner

Ms Ana RUDICO, Projects Co-ordinator, Institute of Political Policies

Mr Ruslan SINTOV, Centre of Analysis and Sociological, Political and Psychological Investigations CIVIS, Executive Director

Mr Lilian SPINU, Information and Security Service, CAT Deputy Chief

Ms Sorina STEFARTA, « Timpul de dimineata » Newspaper, Co-ordinator Chief Editor

Ms Tatiana TIBULEAC, Reporter, News Host, PRO TV Chisinau

Mr Ion TOMA, Democratic Party of Moldova, Secretary Executive, Youth Organization, Chisinau, Member of the National Bureau, Member of the National Council

Ms Cristina TOPA, Party of Social Democracy, Vice President Youth Organization, Chisinau Branch

Mr Radu TURCANU, Law Court, Botanica Sector, Chisinau, Jude

Mr Igor VOLNITCHI, « Profit » Magazine, Deputy Chief Editor

### **Pristina Institute for Political Studies**

Ms Leonora KRYEZIU, Pristina Institute for Political Studies Executive Director

Ms Arjeta HASANI Pristina Institute for Political Studies Project Co-ordinator

Mr Bashmir XHEMAJ, Pristina Institute for Political Studies Communication Officer

Mr Driton AVDIU, Member of the Presidency of the Movement « LEVIZJA PËR BASHKIM »  
Mr Rinor BEKA, Legislative Program Officer – National Democratic Institute  
Ms Xheraldina CERNOBREGU, Development & Outreach Communication Specialist, USAID  
Mr Artan ÇOLLAKU, Senior Officer for European Affairs – Prime Minister’s Office  
Ms Mjellma HAPÇIU, Senior Program Officer – National Democratic Institute  
Mr Medain HASHANI Deputy Director at the Municipal Assembly of Ferizaj & Chairman of Political Party ORA  
Ms Violeta HYSENI, Journalist, BBC Correspondent, Kosovo  
Mr Ramadan ILAZI, Director of the Local NGO « Initiative for Progress » INPO  
Ms Sebahate JONUZI Manager of Division for Human Resources – Kosovo Anti Corruption. Agency and member of LDK In Vushtrri  
Ms Florije KQIKU, Inspector for Construction & Spatial Planning Ministry of Environment and Spatial Planning  
Mr Memli KRASNIQI Member of Parliament, Kosovo Assembly PDK  
Mr Kushtrim MEHMETAJ, Managing Director of the Local NGO « ROGER »  
Mr Berat MIFTARI Journalist for the Local Radio Station « Blue Sky »  
Ms Manushaqe MUÇAJ, Member of the LDK, Prizren, Ministry of Justice  
Mr Alban MURIQI, Senior Legal Officer – Central Election Commission  
Ms Merita MUSMURATI, Program Assistant – United States Office in Prishtina  
Ms Latife NEZIRI, Captain – Chief of Liaison Office for Local and International Cooperation, Kosovo Police Service  
Mr Agim NIKA, Deputy Director-Kosovo Customs Service  
Ms Shqipe PANTINA, Senior Program Officer of the Advocacy Organization IREX  
Mr Xhemajl REXHA, Journalist and Editor TV Station « KTV »  
Mr Avni SAHITI, Director of Procurement Department – Ministry of Local Governance  
Mr Edi SEJDIU, Director of Prime Minister’s Agenda – Prime Minister’s Office PDK  
Mr Zejdush TAHIRI, Family Medicine Doctor, Member of the LDK Presidency, Gjilan  
Mr Sejde TOLAJ, Member of LDD Presidency LDD  
Mr Valon TOLAJ, Government Security Officer – Member of AAK Youth Presidency AAK  
Mr Driton VATOVCI, Deputy Project Co-ordinator – GTZ  
Mr Qazim VESELI, Police Inspector – Ministry of Internal Affairs  
Mr Gëzim VISOKA, National Program Assistant – UNFPA  
Mr Petrit ZOGAJ, Co-ordinator of the Movement « VETEVENDOSJA », Malishevë

### **Skopje School of Politics**

Mr Gordan GEORGIEV, Executive director  
Mr Norik SELIMI, Programme Co-ordinator –School of Politics  
Ms Esmā ADILOVIC, Civil Servant in the General Secretariat of the Government of the Republic of Macedonia

Mr Hisen AMETI, Student at Ss. Cyril and Methodius University – Skopje

Ms Bojana BABUNSKA, Secretary of the Chamber of Enforcement Agents of the Republic of Macedonia

Mr Zoran BIKOVSKI, Sociologist and Co-ordinator in NGO

Ms Aneta DIMOVSKA, Head of Unit for Coordination of Economic Policies and Reforms

Ms Maja FUZEVSKA, Adviser in the Secretariat for European Affairs

Ms Rada GRUBOVIK, National Institute for Transfusion Medicine

Mr Muamet HODZA, Journalist

Ms Hazbije IBISHI, Assembly of the Republic of Macedonia

Ms Samira IBRAIMI, Project Manager in NGO

Ms Julijana ILIEVSKA, Associate in the Secretariat for European Affairs

Mr Umit KASUM, Ministry of Foreign Affairs, Republic of Macedonia

Mr Aleksandar KRSTEVSKI, Head of Unit for Human Resources Management – IPARD Agency

Mr Ramco KUNDEVSKI, Durable Solutions Assistant, UNHCR Skopje

Ms Elena KUZMANOVSKA, Director of Finance – Public Enterprise for Management with Housing and Business Premises of Republic of Macedonia

Ms Rilinda MAKELLARA, Referent at T-Mobile

Ms Ilina MANGOVA, Assistant Program Officer at International Republican Institute

Ms Ermira MEHMETI DUI, Spokesperson

Ms Lulzime MIFTARI, Ministry of Local Self Government

Ms Cvetanka MIHAJLOVSKA, Project Assistant

Ms Roza MIHAJLOVSKA, Graduate Jurist – Working in Parliament of R. Macedonia

Ms Ljubica MISHEVSKA, Graduated in Law and Politics

Mr Naser MUAREMI, Ministry of Local-Self Government

Mr Djuneis NURESKI, M.A. of Turkish Language and Literature, Professor in Elementary School

Mr Slagjan PENEV, Foreign Policy Editor in Forum plus weekly Magazine

Mr Ljupcho PRENDZOV, Counselor in the Cabinet of a Mayor of municipality Suto Orizari

Ms Zaklina PROSAROSKA, Police Adviser

Mr Xhezmi RAMADANI, Professor, Immigration Officer Norway Embassy Skopje

Ms Mihaela RISTOVSKA, Legal Expert on World Bank Project

Mr Spiro RISTOVSKI, Deputy Director, Agency for Supervision of Fully, Funded Pension Insurance

Ms Pavlina SIMONOSKA, Media Adviser in the Central Board of the Socialdemocratic Union of Macedonia

Mr Predrag STERIJEVIKJ, Employee in the Embassy of the French Republic

Mr Ivan TALESKI, Advisor in the Skopje Commission for the Protection of Competition

Mr Trajce TEFOV, AD « ELEM » HPP Tikves, Department for Production-Chief

Ms Ana VASILEVSKA, Journalist in Forum Plus weekly Magazine  
Mr Zoran VASILEVSK, Director on Service Centre Automakedonija

### **Belgrade Fund for Political Excellence**

Ms Sonja LICHT, President, Belgrade Fund for Political Excellence  
Ms Biljana DAKIC-DJORDJEVIC, Development Director, Belgrade Fund for Political Excellence  
Ms Valentina DJURETA, Alumni Program Co-ordinator, Belgrade Fund for Political Excellence  
Mr Filip ABRAMOVIC, Chief of Staff of the Speaker of the Belgrade City Assembly, DSS  
Ms Sandra ARSENOVIC, Member of the Women Network Presidency, G 17 plus  
Ms Mima BLASKOVIC, Women Youth Network Co-ordinator of the Democratic Youth of Belgrade Presidency, DS  
Ms Maja BOBIC, Secretary General, European Movement in Serbia  
Mr Branislav BOGAROSKI, Vice-President of the LSV Board  
Ms Irena CEROVIC, Program Co-ordinator, Belgrade Fund for Political Excellence  
Mr Janos CIKOS, Deputy Secretary of the Provincial Secretariat for Sports and Youth, SVM  
Ms Tanja DOKMANOVIC, Member of the Executive Board of the Provincial Board, DS  
Ms Diana DUDAS, Associate at the Cabinet of the Vice-President of the Vojvodina Provincial Assembly, SVM  
Ms Jovana FA, Member of the Political Parties' Youth Branches Advisory Council at the Ministry of Youth and Sports, G17 plus  
Ms Zeljka JEVTIC, Journalist, Blic Newspapers  
Mr Aleksandar JOVANOVIC, Member and President of the LSV Parliamentary Group in the Novi Sad City Assembly  
Ms Maja LAUSEVIC, MP at the National Assembly of the Republic of Serbia, DS  
Mr Nikola LAZIC, MP at the National Assembly of the Republic of Serbia, DSS  
Mr Pavel MARCOK, MP at the National Assembly of the Republic of Serbia, DS  
Mr Dejan MARKOVIC, Roma Issues Adviser, Serbian Government's Agency for Human and Minority Rights  
Ms Vesna MARTINOVIC, MP at the National Assembly of the Republic of Serbia, DS  
Mr Djordje MICIC, Author and Host of Political Talk-Show « DIREKTNO », RTV Studio B  
Mr Nenad MILENKOVIC, MP at the National Assembly of the Republic of Serbia, DS  
Mr Zoran MISCEVIC, Mayor, Sremska Mitrovica Municipality  
Mr Relja PANTIC, Regional Media Associate for the Sumadija County at the DSS Executive Board  
Mr Nikola PAPAK, Press Officer in Chief of the G17 plus Secretariat  
Mr Zarko PIVAC, MP at the National Assembly of the Republic of Serbia, DS  
Ms Dragana RADIVOJEVIC, Women Network Co-ordinator at the Municipal Board, G17 plus  
Mr Enver RAMADANI, Member of the Presidency of the Youth Forum of the Municipal Board, PDD

Ms Konstantin SAMOFALOV, MP at the National Assembly of the Republic of Serbia, DS

Mr Zoran SESIC, Judge, The First Municipal Court

Mr Hivzo SKRIJELJ, Vice-President of the Municipal Board, SDP

Ms Jovana STANISLJEVIC, Chief of International Cooperation Department, Megatrend University

Mr Zivojin STANKOVIC, MP at the National Assembly of the Republic of Serbia, DS

Mr Goran STOJKOVIC, MP at the National Assembly of the Republic of Serbia, DS

Mr Nikola TARBUK, Program Manager, Standing Conference of Towns and Municipalities

Mr Milorad VESIC, Editor of the Politics Section, Politika Newspapers

Mr Miroslav ZIVKOVIC, Member of the Educational Council of the Municipal Assembly, SPO

### **Academy for Political Development (Croatie)**

Ms Nevena CRLJENKO, Executive Director of Academy for Political Development

Mr Nikola BUKOVIC, Programme Assistant of Academy for Political Development

Mr Dragan BAGIC, Assistant, Faculty of Philosophy

Mr Davor BERNARDIC, MP (SDP)

Mr Gordan BOSANAC, Programme Manager, Center for Peace Studies

Ms Maja BUKSA, Advisor, Government of Croatia, Office for Human Rights

Ms Zeljana BUNTIC-PEJAKOVIC, Programme Manager, CSO CENZURA

Mr Tedi CHIAVALON, Secretary General of IDA (Istrian Democratic Assembly)

Mr Hrvoje CIRKVENEC, Journalist

Mr Stjepan CURAJ, Member of Osijek City Council (HNS)

Mr Vladimir CVIJANOVIC, Assistant, Faculty of Economics & Business

Ms Iva FRKIC, Civil servant, Central Office for Development Strategy and Coordination of EU funds

Mr Ognjen GOLUBIC, Journalist and Editor, Croatian television

Ms Ivana GRLJAK, Parliamentary Advisor (SDP)

Mr Darko LABOR, Editor, Croatian Radio

Mr Marko LACKOVIĆ, Key Account Manager, Huawei Tech. Investment Co.Ltd

Ms Sladjana LUCIC, Journalist, RTL Croatia

Mr Stjepan MANDIC, Director of Financial Direction, Croatian Postal Bank

Ms Sandra PERNAR, Program Co-ordinator and Administrative Director in CSO GONG

Mr Teodor PETRICEVIC, Finance Manager in CSOs

Ms Magdalena PETROVIC, Producer, Fade In

Mr Denis RUBIC, Owner and Senior Consultant, DALMACONSULT

Ms Jelena SIMINIATI, Advisor, Croatian Competition Agency

Ms Sladjana STOJANOVIC, Office Manager, Vukovar Institute for Peace Research and Education

Mr Hrvoje STOJIC, Head of Economic Research, Hypo Alpe-Adria-Bank  
Mr Dejan VINKOVIC, Assistant, Faculty of Natural Sciences, Mathematics and Kinesiology  
Mr Bernard ZENZEROVIC, Head of Mayor's Office, City of Pula

**« Ovidiu Șincai » European School (Romania)**

Ms Anne Rose Marie JUGANARU, Director of the « Ovidiu Șincai » European School  
Ms Diana TIRZIU, Project Assistant, « Ovidiu Șincai » European School  
Mr George-Vadim TIUGEA, Project Assistant, « Ovidiu Șincai » European School  
Mr Florin ALEXE, Local Councilor, Vice-president of the National Liberal Party, 3rd District Organization, Bucharest  
Ms Codruta Claudia ARVINTE, President, Greater Romania Youth, Bacau  
Mr Daniel Ionut BARBULESCU, Vice-President, Democratic Liberal Party  
Mr Cosmin BELACURENCU, Competition Inspector, Bucharest Council of Competition  
Mr Adrian BUCUR, Editor, Prima TV  
Ms Adriana BUNEA, Stagiaire, European Commission  
Ms Maria-Manuela CATRINA, Parliamentary Adviser, Chamber of Deputies  
Ms Maria Magdalena CEAMURU, Marketing Responsible, BRD-GSG  
Ms Oana Dana GAITA, Executive Secretary, Democratic-Liberal Party, Timis County  
Ms Zsuzsanna GYARFAS, Member of Democratic Union of Hungarians in Romania  
Mr Andrei IORDACHE, Manager of the Scornicesti Hospital, Olt County  
Ms Csilla LORINCZ, Councilor, Ministry of Development, Public Works and Housing, Member of Democratic Union of Hungarians in Romania  
Mr Claudiu LUKACSI, Editor, Producer, Moderator, Bucharest National Television  
Ms Roxana Andreea MANASIA, Political Consultant, Social Democratic Party, Timis County  
Mr Bogdan Alexandru MARTA, Editor, Banateanul Newspaper, Timișoara  
Ms Ligia Catalina MATEI, Publicist Commentator, Rompres News Agency  
Mr Cristian MATEI, Legal Advisor, Member of the Conservative Party  
Ms Carmen Mihaela NICA, Assistant Manager, National Liberal Party, Lasi Territorial Organization  
Mr Marius Florinel NICOLAESCU, Superior Councilor, Territorial Inspectorate for Woods and Hunting, Ploiesti  
Ms Raluca PETCUT, Romani CRISS Organization  
Mr Georgian POP, Councilor of the President of the Social Democratic Party  
Mr Alexandru Ion POPESCU, Senior Trainer, PETROM SA  
Ms Loredana POPOVICI, Deputy Chief-Editor, Flacara Iasului Newspaper  
Mr Nicusor Cosmin PURIS, Investigation Journalist, Faclia de Cluj Newspaper  
Mr George RADULESCU, Chief of Internal Politics Department, Adevarul Newspaper  
Ms Henrieta Anisoara SERBAN, Researcher, Political Science and International Relations Institute, Bucharest Academy

Mr Codrin STEFANESCU, Vice-President of the Conservative Party

Mr Alexandru Ion STERIU, Chief of the Sugar Service, Ministry of Agriculture and Rural Development, Payment and Agricultural Interventions Agency

Mr Octavian Ionut TUDORACHE, President of the Greater Romania Youth Organization, Tulcea County

Mr Doru Cosmin URSU, Lawyer, Bucharest Bar

Ms Sabina Maria VARGA, Editor, Realitatea TV

Mr Ioan VULPESCU, Parliamentary Expert, Bucharest Senate

Ms Maria Gabriela ZOANA, Lawyer, Arges Bar

### **Yerevan School of Political Studies**

Mr Armen ZAKARYAN, Yerevan School of Political Studies, Director

Ms Elina MKRTUMYAN, Yerevan School of Political Studies, Project Co-ordinator

Ms Alisa ALAVERDYAN, Eurasia Partnership Foundation, Communications Officer

Mr Artak ASATRYAN, Human Rights Defender's Office, Senior Assistant to the HRD

Mr Karen BEKARYAN, « European Integration » NGO, Chairman

Mr Vahagn DABAGHYAN, « Kyavar » TV Company, Editor in Chief

Mr Grigori DOKHOYAN, « Nairi Soft Inc. » Firm, Programmer

Mr Hrayr GEVORGYAN, National Assembly of the Republic of Armenia, External Relations Department, Leading Specialist

Mr Petros GHAZARYAN, Multi Media Kentron TV, Political Analyst

Mr Robert GRIGORYAN, Metsamor Mayor's Office, Director of the Information-Analytical Center// Yerevan State Agrarian University, Chair of Jurisprudence and Political Science, Lecturer

Mr Sargis GRIGORYAN, « United Labour Party of Armenia », Responsible for Youth Affairs

Ms Lilit GYOZALYAN, National Archives of Armenia, Department of Usage of Documents, First Class Specialist

Ms Meri HAKOBYAN, Embassy of France in Armenia, Press Attaché

Mr Mihran HAKOBYAN, Yerevan State University, Head of Student Department

Ms Tsovinar HARUTYUNYAN, OSCE Office in Armenia, Senior Democratization Assistant

Mr Levon HOVSEPYAN, Institute of Political Research, Expert

Ms Gohar ISKANDARYAN, Institute of Oriental Studies of the National Academy of Sciences of RA, Scientific Researcher on Iranian Studies, PhD, Associate Professor

Ms Liliya ISRAYELYAN, Embassy of France in Armenia, Consular Agent

Ms Marine MALKHASYAN, UNDP Office in Armenia, Protecting Human Rights and Promoting Human Rights and Human Rights Education in Armenia, Project Co-ordinator

Ms Yevgenia MANUKYAN, « Press Club Ararat » NGO, Programme Manager

Mr Suren MANUKYAN, Yerevan Genocide Museum-Institute, Deputy Director

Mr Armen MARTIROSYAN, National Assembly of the Republic of Armenia, Member of Parliament, « Heritage » Party

Ms Lilit MARTIROSYAN, Embassy of France in Armenia, Consular Agent

Mr Suren MURADYAN, Municipality of Town Charentsavan, Press Secretary

Ms Lusine PETROSYAN, « Eurowagen », LLC, PR Manager/« World of Light Child and Youth Centre » NGO, President

Ms Meri POGHOSYAN, Habitat for Humanity Armenia, Resource Development Manager

Ms Zaruhi POSTANJYAN, National Assembly of the Republic of Armenia, Member of Parliament, « Heritage » Party

Mr Artak SHAKARYAN, Institute of Oriental Studies of the National Academy of Sciences of RA, Senior Researcher, Scientific Secretary

Ms Lilit SIMONYAN, Constitutional Court of the Republic of Armenia, Judge Assistant

Mr Armen SOGHOYAN, Yerevan Municipality, Head of Health and Social Affairs Department

Mr Manuk SUKIASYAN, « Armat » NGO, Board Member

Ms Rusanna TSATURYAN, Institute of Archaeology and Ethnography, National Academy of Sciences of RA, Department of Ethnography, Research Assistant

Mr Sergey TUMANYAN, « National Democratic Party of Armenia », Member

Ms Gayane VARDANYAN, « Protection of Consumers' Rights » NGO, Projects Co-ordinator/ Advocacy Specialist

Mr Artak ZAKARYAN, Republican Party of RA, Co-ordinator of External Relations

### **Ukrainian School of Political Studies**

Mr Ihor KOHUT, Director, Ukrainian School of Political Studies ; Chairman of the Board, Agency for Legislative Initiatives

Ms Anzhela YEVGENYEVA, Co-ordinator, Ukrainian School of Political Studies

Ms Svitlana MATVIHENKO, Informational Manager, Ukrainian School of Political Studies

Mr Oleksandr BABYCH, Deputy Head of Department for Territorial Organisation of Authorities and Local Self-Governance, Regional Policy Department, Cabinet of Ministers of Ukraine

Ms Zoryana BORTNOVSKA, Assistant to the First Deputy Chief Justice of the Supreme Court of Ukraine

Mr Anatoliy BOYKO, Head of Odesa Oblast Organisation of the Committee of Voters of Ukraine

Ms Maryna CHERENKOVA, Member of Donetsk Oblast Council, Deputy Chairman of the Permanent Commission for Administrative and Territorial System and Modern Models of Regional Development, Director of WTD, President of the Prychetrnist Charity Foundation

Mr Oleksandr DANUTSA, Leader of Our Ukraine Faction in Kirovohrad City Council, Head of Kirovohrad City Organisation of Our Ukraine People's Union, Chairman of the Board of Ves Kirovohrad Media Group, President of Kirovohrad Oblast Charity Foundation for the Support of Independent Press

Ms Iryna FEDORIV, Director of the News and Analysis Department of IMC-CTV (Vikna-Novyny)

Mr Ivan GAYVANOVYCH, Journalist of the Deutsche Welle Radio, Observer of the Eurasian House News and Analysis Portal

Mr Oleksiy GRYSSENKO, Director of Department for Business Development, EnranTelecom, Expert of the Razumkov Centre

Mr Oleksandr IAREMA, Executive Director of the Ukrainian Foundation for Support to Reforms, Member of the Board of the Reforms and Order Political Party, Head of the Executive Committee of Kyiv Oblast Organisation of the Reforms and Order Political Party

Mr Oleksandr ISYP, Mayor of Kobelyaky Town

Ms Yuliya KOVALEVSKA, Director of the Training Centre of the Party of Regions Head Quarters, Member of the 5th Parliament (Party of Regions)

Ms Alina KOVYLINA, Chairman of the Board of Slavutych Invest Ltd

Mr Andrii KOZIURA, Leader of Our Ukraine Faction in Lutsk City Council, Member of Board and Presidium of Volyn Oblast Organisation of Our Ukraine People's Union, Deputy Head of City Organisation of Our Ukraine People's Union, Lawyer

Mr Oleksandr KRUKIVSKYY, Head of Municipal Development Department of Zhytomyr City Council, Member of Zhytomyr City Council, Chairman of the Permanent Commission for Housing and Municipal Economy, Public Welfare, and Environment, Director of the Innovation Institution

Mr Yuri KUSHNIR, Partner and Director of Kushnir, Yakymyak and Partners Law Company

Mr Vadym LYAKH, Director of the MSP Company, Member of the Slavyansk City Council, Deputy head of the Committee on Municipal Property

Mr Oleh MAKAR, First Deputy Head of Mostysk District State Administration, Member of Lviv Oblast Council

Mr Hennadiy MAKSAK, President of Polissya Foundation of International and Regional Studies, Think Tank, Member of the Board and Executive Committee of Chernihiv Oblast Organisation of the People's Party

Ms Olena MASLYUKIVSKA, Senior Lecturer of the Environment Chair of Kyiv Mohyla Academy National, Lecturer of Kyiv Mohyla Business School, Director of the Representative Office of the Foundation for Support to Chernobyl Children in Ukraine

Mr Volodymyr MEREZHKO, Deputy Chair of the International Cooperation and European Integration Department of Vinnytsya Oblast State Administration

Mr Dmytro MURASHKO, Director, Chairman of the Board of Rusal Social Programmes Centre

Ms Mariya ORLYK, Attorney-at-law of the CMS Reich-Rohrwig Hainz

Mr Dmytro PAVLOV, First Deputy Head of the Youth and Sport Department of Dnipropetrovska Oblast State Administration, Member of Dnipropetrovsk Oblast Council, Chairman of the Permanent Commission for Science, Education, Family and Youth, Deputy Head of the Youth Union of the Regions of Ukraine, Member of the Executive Committee of Dnipropetrovsk Oblast Office of the Party of Regions

Ms Nataliya PECHERSKA, Director of the Internal Policy Department of Kharkiv Oblast State Administration

Ms Tetyana PECHONCHYK, Head of the PR Section of Glavred Media Holding, Editor of the Human Rights News and Analysis UNIAN Project

Mr Stanislav POGREBNYAK, Assistant Professor of the State and Law Chair of Yaroslav Mudryi National Law Academy, Member of the Editing Board of the Buhgalter Magazine

Ms Olena POMAZANOVA, Deputy Chairman of the Board, Investments into Ukraine Company

Ms Yuliya PUSHKO, Director for Relations with the Government, Willard Group International PR Agency (Burson Marsteller Subsection)

Ms Anna RADCHENKO, Senior Researcher of the Presidium of the National Academy of Sciences of Ukraine, Academic Secretary of the Research and Publication Council of the National Academy of Sciences of Ukraine

Ms Maryna RYMARENKO, Director for Marketing, DEOL Partners

Mr Oleksandr SHATKOVSKYY, Head of the Law Support Department of the State TV and Radio Broadcasting Committee

Mr Igor SHULGA, Director of the AVK Export Department

Ms Kateryna SMAGLIY, Political Analyst of the Political Section of the US Embassy to Ukraine

Ms Iryna SOLONENKO, Director of the European Programme of Renaissance Foundation

Ms Roksolana STADNYK, Head of Division on PR & Mass Media, Ministry of Economy of Ukraine

Mr Mykhailo STRASHKIN, Chairman of the Board of Dniprovs'k Association for Regions' Development (NGO)

Mr Oleksandr SYNOOKYI, Deputy Chairman of the Board, Agency for Legislative Initiatives (Think Tank)

Ms Tetiana VALKOVA, Program Co-ordinator of Institute of Political Education

### **Baku Political Studies Programme**

Mr Ilgar MAMMADOV, Director of Baku Political Studies Programme

Ms Liaman ALIYEVA, Programme Assistant, Baku Political Studies Programme

Mr Farid ABASOV, Legal Advisor, « Nobel Oil Ltd » Branch Office in Azerbaijan

Mr Fakhri ABBASOV, Political Assistant, The Embassy of the United States of America, Baku

Ms Ulviyya ABDULLAYEVA, Legal Expert, EU-Azerbaijan Partnership and Cooperation Agreement

Ms Gulara AFANDIYEVA, Primary Healthcare Services Expert, Ministry of Health, World Bank Project

Mr Dadash ALISHOV, Associate, Booz/Allen/Hamilton Azerbaijan

Mr Jafar ALIYEV, Country Manager, RRC Enterprise Networking Group

Ms Gulnara ALIYEVA, Head of HR and Legal Department, Xalq Insurance Company

Mr Kanan ASLANLI, Editor of the « Budget & transparency », and « Oil contracts in Azerbaijan » Quarteries, Public Finance Monitoring Center (PFMC)

Ms Matanat AZIZOVA, Director, Woman Crisis Center

Ms Nargiz BAGHIRLI, Counsellor, Economic Department, Ministry of Industry and Energy

Mr Kamil BAGHIROV, Senior Adviser, International Cooperation Department, Ministry of Emergency Situations

Mr Fikrin BAKTASHI, WTO-Accession Legal Expert, Chemonics International, Trade and Investment Reform Support Project in Azerbaijan

Ms Elnara GARIBOVA, Co-Founding Leader of the « Ireli » Youth Movement

Ms Aynur GULIYEVA, Legal Assistant, the OSCE Office in Baku

Mr Akif GURBANOV, Member of the Central Election Commission of Azerbaijan Republic

Mr Elchin HAGVERDIYEV, Political Security/Risk Analyst, BP Exploration (Caspian Sea) Limited

Mr Rahman HAJIYEV, Claims Director, MBASK Insurance Company

Mr Ilgar HASANLI, Program Officer, Eurasia-Azerbaijan Foundation

Mr Akram HASANOV, Board Member, AF-Bank

Mr Ulfat IBRAHIMOV, Lecturer at the University of Foreign Languages

Mr Ulvi ISMAYIL, Project Management Specialist in Democracy and Governance, States Agency for International Development (USAID)/Azerbaijan

Ms Khadija ISMAYILOVA, Head of the Baku Bureau of Radio Liberty

Mr Natig JAFAROV, Chief Economist, « Azersu » Corporation, Economic&Political Blogger

Ms Shahla MAHMUDOVA, Project Co-ordinator, International Foundation for Electoral Systems

Mr Mahir MAMMADOV, Lawyer, Member of Bar Association

Mr Vusal MAMMADOV, Chief of Legal Department, Trade Union of Public Servants

Mr Anar NAGHIYEV, Country Co-ordinator, Regional Library and Internet Access Training Program, IREX

Ms Leyla OSMANOVA, Director, SMG LTD Publishing Company

Mr Mutallim RAHIMOV, Deputy Chairman of Edalet Party

Mr Elchin RIZAYEV, Program Assistant, US International Republican Institute

Ms Aytan SHIRINOVA, Executive Director, « Azerbaijan Social Development » Charity and Social Programs NGO

Ms Aysel SULEYMANOVA, Member Relation & PR Manager, American Chamber of Commerce in Azerbaijan

Ms Zarema VALIKHANOVA, Co-ordinator for Azerbaijan, South Caucasus Radio Project

Mr Teymur VALIYEV, Economic Adviser to the Head of Executive Power of Sumqayit City

### **Academy for Political Excellence (Sarajevo)**

Mr Zdravko GREBO, University Professor

Mr Miroslav ZIVANOVIC, Librarian

Ms Sanja ALATOVIC, Civil Servant

Mr Adis BESIC, Professor of Philosophy and Sociology

Mr Bojan BOSNJAK, Political activist/MP

Mr Darko BRKAN, NGO Activist

Ms Danijela BUGARIN, Journalist

Ms Aida BULJUBASIC, Political Activist

Mr Miralem CANDIC, Economist

Mr Igor COCIC, Economist

Mr Sinisa CVIJIC, Architect

Ms Minja DAMJANOVIC, NGO Activist

Mr Dalibor DJERIC, Economist

Ms Almedina DURAK, Civil Servant  
Ms Zehra GILIC, Civil Servant  
Mr Bojan GOLIC, Civil Servant  
Ms Maja KREMENOVIC, NGO Activist  
Mr Goran KUCERA, Student  
Mr Slavisa LUCIC, Police Officer  
Ms Nina MALOVIC, Political Activist  
Ms Lejla MAZLIC, NGO Activist  
Ms Marina PELEMIS, Student  
Ms Paula PRANJIC, Student  
Ms Lejla SAKOVIC, Civil Servant  
Ms Tanja SKRBIC, NGO Activist  
Ms Erna SKULIC, Journalist  
Mr Adi SMAJIC, Economist  
Ms Mirna SOJA, Journalist  
Ms Nina STEVANOVIC, Student  
Ms Amela SULJIC, NGO Activist  
Mr Vladan TRIVKOVIC, Civil Servant  
Ms Nermina VOLODER, Journalist

### **Albanian School of Political Studies**

Mr Olsi KEDOVI, Director ASPS  
Ms Ledi JAHJA-MUCA, ASPS Staff Member  
Ms Arbana DIBRA, Executive Director Civil Society Development Center  
Mr Remzi ALIAJ, General Director for Employment Office in Vlora  
Mr Erion AVLLAZAGAJ, Lecturer at Elbasan University  
Mr Erlis CELA, Journalist at Standard Newspaper  
Ms Sanije FATKOJA, Branch Manager Opportunity Albania  
Ms Evis FICO, Lawyer at the Ministry of Labour  
Ms Nahlel FICO-BEJLERI, Sociologist at the Ministry of Labour  
Ms Klodiana GJINAJ, PR Director Electric Power Company  
Ms Edlira GJONI, Journalist at Tirana Observer  
Mr Ervin KARAMUCO, Ombudsman Commissioner  
Mr Olsi KARAPICI, IT Director for Council of Ministers  
Ms Brasena KOKA, Community Development Co-ordinator  
Mr Bledar KURTI, University Lecturer in Tirana  
Mr Rezart LAHI, Journalist Shijak TV  
Ms Edlira MALI, OGYLVI General Manager Tirana

Mr Marin MEMA, Journalist at Top Channel TV  
Ms Eralda MET-HASANI, Lecturer at Tirana University  
Ms Brunilda MINAROLLI-PECI, Desk Officer in MFA  
Mr Flir MOSHO, Investment Director at the Ministry of Finance  
Ms Ivis NOCKA, Head Project Manager at the Ministry of Defense  
Ms Edlira PAPAANGJELI, Helsinki Comity Project Co-ordinator  
Ms Vilma PREMTI, General Director at the Ministry of Labour  
Ms Genta RAMADANI, Woman to Woman NGO Director  
Mr Klodian RRJEPAJ, Medical Doctor IPH Tirana  
Ms Beslinda RRUGIA, Ass.lawyer  
Ms Monika STAFA, Journalist at Top Channel TV  
Mr Gjergji TANE, General Director for Employment Office in Korca  
Mr Erion TASE, Journalist Newspaper  
Mr Elson THANA, Judiciary Police Officer  
Mr Arben VATA, Chief editor in Klan TV  
Mr Gjok VUKSANI, Member of Parliament  
Ms Elvana ZHEZHA, Chief Cabinet for MFA  
Ms Elda ZOTAJ, Business Manager

### **School of Democratic Leadership (Montenegro)**

Mr Boris RAONIC, SDL director  
Mr Dalibor PRELEVIC, SDL Administarive Manager  
Mr Miodrag BABOVIC, Daily Newspapers « Vijesti », Journalist  
Ms Hidajeta BAJRAMSPAHC, SDP, MP  
Mr Zeljko BURIC, Syndicate, Deputy Seceretary General  
Mr Robert CAMAJ, Democratic union of Albanians, Secretariat of Tuzi  
Ms Isidora DAMJANOVIC, MfC, President of Womens' Organization  
Mr Goran DASIC, SNP, Member of Main Board  
Mr Velimir DJOKOVIC, SNS, Member of Executive Board  
Mr Emin DURAKOVIC, Movement for Changes, MP  
Ms Edina HASANAGA, COBAJ, YIHR, Executive Co-ordinator  
Mr Goran JEVRIC, DPS, Member of Executive Board  
Mr Slavenko JOVANOVIC, DPS, Secretary of MPs Club  
Mr Milos KONATAR, Movement for Changes, President of Youth  
Mr Dragan KOPRIVICA CDT, Deputy Director  
Mr Emil KRIJESTORAC, Vice-President of Executive Board of People Party  
Mr Vuk MARAS MANS, Co-ordinator  
Ms Violeta MARNIKU, Student of Political Studies

Mr Ljubomir MAZALICA, Peoples Party, Member of Executive Board  
Ms Sanja MIHALJEVIC, SNP, Youth Organization  
Ms Marina MIKETIC, TV IN, Journalist  
Ms Ljiljana MILIC, RTCG, Journalist  
Ms Vera MILJANIC, Liberal Party, Secretary General  
Ms Jelena MITROVIC, SDP, International Officer  
Mr Suljo MUSTAFIC, Bosniak Party, Spokeperson  
Mr Ljubisa PEJOVIC, Radio Antena M, Editor of Informative Programme  
Mr Vukomir RADENOVIC, Daily Newspapers « DAN », Journalist  
Mr Rajko RADEVIC, CEDEM, Co-ordinator  
Mr Miroslav SCEPANOVIC, NDI, Co-ordinator  
Mr Mirko STANIC, SDP, Secretary for Information  
Ms Milena STESEVIC, SNP, Alumnus of IV Generation  
Mr Kemal ZORONJIC, Bosniak Party, Vice-President

### **East European School of Political Studies (Belarus)**

Mr Serguei PANKOVSKI, Director of the East European School of Political Studies  
Mr Alexander DABRAVOLSKI, Chairman of Board of EESPS, Member of Political Council of United Civil Party  
Ms Valentina POLEVIKOVA, Co-ordinator of the East European School of Political Studies  
Ms Sviatlana ASTROUSKAYA, Head of Document Operations Division of Vnesheconombank, Master in Economic Science  
Ms Liudmila BALITSEVICH, Senior Lecturer of Juridical College of Belarusian State University  
Mr Siarhei BALYKIN, Private Entrepreneur, Journalist, P.G. of Minsk Management Institute  
Mr Yauhen BANDARETS, Senior Program Specialist of Mogilev City Committee of Balarusian Republican Youth Union  
Ms Tatyana CHULITSKAYA, Lecturer of European Humanities University, Co-ordinator of Students' Activity  
Ms Maryna DANILEVICH, P.G. of Belarusian Music Academy, Bachelor of Arts  
Mr Henadzi FARYNO, Engineer of Minsk Branch of Belarusian Railroad  
Mr Yury KARETNIKAU, Private Entrepreneur, Leader of Youth Organization « Right Alliance »  
Mr Sergei KEDYSHKO, Private Entrepreneur  
Ms Tanya KOROVENKOVA, Editor of Information Agency « BelaPAN »  
Ms Yuliya KOTSKAYA, Journalist, « RADIO RACIJA »  
Mr Andrei KUSIALCHUK, Independent Analyst, Journalist, Political Scientist  
Mr Siarhei MAHONAU, Private Practicing Lawyer, Member of Brest Regional Association of Legal Advisers  
Ms Katsiaryna MARSINOVICH, Art Editor of « BelKP Press »

Mr Aliaksei MIADZVETSKI, Erasmus Mundus Master in Journalism and Media Within Globalization, P.G. Student

Ms Nadzeya MILIUTS, Economist, Marketing Specialist of Enterprise « Minsk Plant of Wheeled Tractors »

Mr Sergei MUDROV, Lecturer of Foreign Languages Faculty of Baranovichi State University, Master in Humanitarian Science

Ms Natallia RABAVA, Deputy Director of « Info-Stalking » Ltd.

Mr Siarhei RASHCHENIA, Senior Scientific Fellow of Institute of System Analysis

Mr Siarhei SALASH, Deputy Director of Information and Analytical Agency « European Wave »

Mr Andrei SCHUMANN, Docent of Belarusian State university, Ph.D.

Mr Aliaksandr SHARAFANOVICH, Engineer of Minsk Tractor Plant, Activist of Belarusian Popular Front Party

Mr Artyom SHARKOV, Head of Organizational Department of Republican Confederation of Entrepreneurship, Assistant to Chairman of Minsk Capital Union of Entrepreneurs and Employers

Ms Olga SHPARAGA, Docent of Philosophy Faculty of European Humanities University, Editor Internet Journal « New Europe » [www.n-europe.eu](http://www.n-europe.eu), Ph.D.

Mr Aliaksandr SHUMKEVICH, Private Entrepreneur, Leader of Youth organization « Young Democrats »

Mr Aliaksandr STRALTSOU, Editor of « Our Choice » Newspaper of Minsk City Coalition of United Democratic Forces, Deputy Chairman of Minsk City Organization of Belarusian Social-Democratic Party « Hramada »

Mr Andrei STSIAPANAU, Lecturer of European Humanities University, Master in Political Science

Mr Maksim VARATSILIN, Director General of Private Enterprise « Belideal » – AVIS Licensee in Belarus

Mr Uladzimir VUYEK, Chairman of Regional Organization « Young Democrats »

Mr Uladzimir YALENSKI, Private Practicing Lawyer

Mr Dzianis YUBITSKI, Private Entrepreneur

Mr Aliaksandr ZALATAR, Deputy of Fanipol Municipal Council

Ms Svetlana ZINKEVICH, Organization development Specialist of Representation of Corporation « Christian Children's Fund Inc », Master in Humanitarian Science, Political Scientist

## **Annexe III : Déclaration finale**

### **Déclaration finale**

#### **Troisième Université d'été de la démocratie (Strasbourg, 30 juin-4 juillet 2008)**

Nous, les 650 participants à la troisième Université d'été de la démocratie rassemblant les 16 d'écoles d'études politiques du réseau soutenu par le Conseil de l'Europe :

- Réaffirmons notre ferme engagement en faveur de la promotion et de la protection des valeurs fondamentales consacrées par le Statut du Conseil de l'Europe et partagées par ses Etats membres et leurs peuples : démocratie pluraliste, protection des droits de l'homme et de la dignité humaine – y compris des droits des minorités – respect de la diversité et promotion de l'Etat de droit ;
- Rappelons que l'unité paneuropéenne est notre objectif commun et qu'en tant que dernière génération ayant connu l'Europe divisée, nous soulignons l'importance qu'il y a à continuer de promouvoir et de construire, pour les générations futures, une Europe sans clivages fondée sur les valeurs susmentionnées ;
- Considérons que la gouvernance est aujourd'hui un facteur significatif pour la conception et la mise en œuvre de politiques aux niveaux local, régional, national, européen et mondial, et qu'elle pose de tout nouveaux enjeux aux dirigeants et aux décideurs actuels ;
- Exprimons notre préoccupation que la gouvernance soit parfois le prétexte à des interrogations sur la compatibilité avec la démocratie, la crise du politique, la légitimité et représentativité des institutions et la violation de l'Etat de droit, principaux thèmes des débats organisés cette année ;
- Estimons qu'en tant que mode d'exercice du pouvoir et instrument au service de l'action politique, la gouvernance peut aider à remplir notre triple objectif de stabilité, de prospérité économique et de progrès social, mais qu'elle doit s'inscrire rigoureusement dans le cadre de nos valeurs communes et respecter le modèle de gouvernement démocratique que nous défendons ;
- Réaffirmons que la consolidation de la démocratie dépend du dialogue permanent entre pouvoirs publics et société civile, de la tenue d'élections régulières, libres et équitables, de la protection des principes de liberté d'expression et de liberté de la presse et de la promotion de l'autonomie locale, qui permet de mieux tenir compte des besoins et des préoccupations des gens ;
- Nous engageons à participer, à titre individuel ou collectif via nos réseaux de collègues et d'anciens, à œuvrer en faveur de ces idéaux, dans la construction d'une Europe plus démocratique, plus unie et plus inclusive ;
- Exprimons notre conviction que les réunions bilatérales et régionales organisées lors de l'université d'été de cette année ainsi qu'à d'autres occasions ont été enrichissantes et ont offert un cadre de discussion adéquat pour évoquer des questions préoccupant nos pays – ainsi que notre espoir que ce ne soit là qu'un début ;
- Exprimons notre solidarité avec les participants de l'Ecole d'études politiques de Bélarus et avec tous les jeunes bélarusses qui ont été exclus des écoles et universités et qui font l'objet

de poursuites judiciaires pour leurs opinions politiques. Nous encourageons les médias et les défenseurs des droits de l'homme à suivre et à sensibiliser l'opinion sur la situation des droits de l'homme au Bélarus, en particulier pendant la période préélectorale ;

- Appelons à l'élimination des barrières érigées par les autorités de Bélarus qui empêchent l'enregistrement et les activités des Organisations non-gouvernementales, y compris l'Ecole d'études politiques au Bélarus. Nous appelons aussi à l'abolition de l'article 193-1 du Code pénal qui criminalise la participation aux activités d'organisations qui n'ont pas été légalement enregistrées ;
- Attendons le jour où le Bélarus sera prêt à devenir un membre à part entière du Conseil de l'Europe ;
- Saluons la création récente du « Forum européen de Chypre », initiative parrainée par la Commission européenne et le Conseil de l'Europe, inspirée du réseau d'écoles d'études politiques du Conseil de l'Europe, et espérons que ce forum permettra d'améliorer la compréhension mutuelle et la coopération entre les deux principales communautés de l'île qui reste aujourd'hui divisée ;
- Incitons le Conseil de l'Europe, l'Union européenne, les gouvernements des Etats membres, les observateurs et tous les partenaires publics et privés à maintenir et à accroître leur soutien au développement du réseau des écoles d'études politiques, projet sans équivalent pour ce qui est de faire des valeurs, institutions et pratiques démocratiques une réalité sur l'ensemble du continent ;
- Saluons dans ce contexte la création de l'Association européenne des écoles d'études politiques qui vise à renforcer la visibilité, le développement et la consolidation de ce projet, et remercions Catherine Lalumière, ancienne Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe, d'en avoir accepté la présidence ;
- Nous nous félicitons de la collaboration toujours plus étroite entre le Conseil de l'Europe et la Commission européenne et espérons que ce partenariat va continuer à se développer ces prochaines années dans l'intérêt des écoles et de ses participants ;
- Faisons part de notre gratitude aux personnalités, orateurs et experts éminents, ainsi qu'aux institutions (locales, nationales et internationales), grâce auxquels les cinq jours de débats constructifs qui viennent de s'écouler nous ont offert une chance exceptionnelle d'échanger expériences et idées ;
- Attendons impatiemment 2009 et la quatrième Université d'été de la démocratie, qui coïncidera avec le 60<sup>e</sup> anniversaire du Conseil de l'Europe et aussi avec le 20<sup>e</sup> anniversaire de la chute du mur de Berlin et du début de la réunification de notre continent.

Strasbourg, 4 juillet 2008